

Contrat d'Aménagement et de Développement durables

Flandre intérieure

Nord
Le Département



VOLET 2

PLAN D' ACTIONS

Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr



Adopté à l'unanimité le 20 décembre 2011 par l'Assemblée départementale, le déploiement de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables à l'échelle du Nord, constitue l'une des priorités du mandat. Cette politique initiée par Patrick KANNER dès 2009, se concrétise aujourd'hui par la signature de Contrats d'aménagement et de développement durables élaborés à l'échelle des schémas de cohérence territoriale.

Une stratégie commune pour la Flandre Intérieure et Maritime a été élaborée, au travers de l'écriture du cadre d'action stratégique, premier volet de ces contrats de territoire. Celui-ci a été signé par l'ensemble des acteurs du territoire et par le Département le 18 décembre 2013 à Dunkerque.

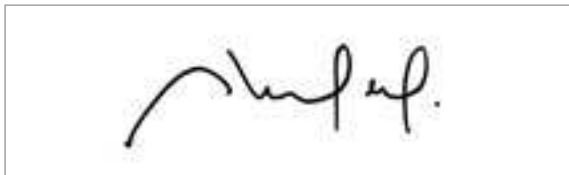
Le second volet, le Plan d'actions, est la traduction opérationnelle de cette stratégie en projets ambitieux et structurés. Il est le fruit d'une concertation étroite entre le Département et les forces vives du territoire, pilotée par Martine FILLEUL, Première Vice-présidente chargée de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et du Développement rural. Cette gouvernance renouvelée a permis une approche véritablement transversale des dossiers, ainsi qu'une meilleure prise en compte des besoins propres à la Flandre Intérieure, dans un souci d'équilibre et d'équité territoriale.

Le Département s'engage ainsi aujourd'hui aux côtés des acteurs de Flandre Intérieure dans l'ensemble de ses champs de compétences (action sociale, mobilité, jeunesse, éducation, aménagement du territoire, culture, environnement, etc.) pour renforcer nos capacités d'actions communes et pour coordonner efficacement l'action publique locale.

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à prendre connaissance du Plan d'actions de la Flandre Intérieure. Je souhaite que les projets et les partenariats qui y figurent trouvent une issue positive, en lien avec nos partenaires incontournables que sont l'État, la Région ou nos voisins transfrontaliers.

J'ai confié à Stéphanie BODELE, conseillère générale déléguée au contrat de Flandre Intérieure, le soin de poursuivre, aux côtés de Martine FILLEUL, ce dialogue initié avec le territoire. La signature du Plan d'actions de Flandre Intérieure ouvre le début d'un partenariat durable et sans cesse renouvelé avec les forces vives du territoire, pour un Nord fort et solidaire.

Didier MANIER
Président du Conseil général du Nord



Martine FILLEUL

*pour le Président du Conseil général du Nord et par délégation
Première Vice-présidente en charge de l'Aménagement du territoire,
du Développement économique et du Développement rural*



Jean-Pierre BATAILLE

*Président de la Communauté de communes de Flandre Intérieure
Maire de Steenvoorde*



Bruno FICHEUX

*Président de la Communauté de communes Flandre-Lys
Maire d'Estaires*



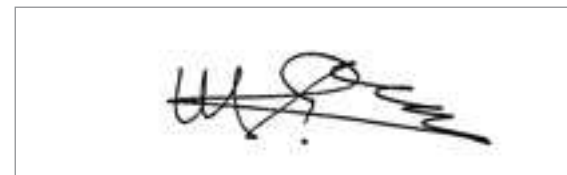
Jean-Bernard BAYARD

*Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
du Nord – Pas-de-Calais*



Alain GRISET

*Président de la Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat
du Nord – Pas-de-Calais*



Philippe HOURDAIN

*Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie Grand Lille*



Danielle MAMETZ

*Présidente du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre
Maire de Boëseghem*



Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER

*Présidente de l'Association des Maires du Nord
pour la Flandre Intérieure
Maire de Méteren*

AVANT-PROPOS

Une démarche ambitieuse et innovante en Flandre Intérieure

Au travers de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables, adoptée à l'unanimité le 20 décembre 2011, le Conseil général s'est fixé trois objectifs pour chacun des territoires du Nord :

- Mieux adapter les politiques départementales aux spécificités du territoire,
- Améliorer l'efficacité des politiques publiques en renforçant l'articulation entre les interventions du Département et les initiatives des acteurs du territoire,
- Assurer un développement durable des territoires.

Le Département s'engage à élaborer des Contrats d'Aménagement et de Développement Durables, qui puissent, en développant une action collective plus concertée et prospective, répondre à ces objectifs ambitieux.

Pour cela, le Département a mis en place une vaste concertation avec les acteurs du territoire de Flandre Intérieure, et en premier lieu avec les intercommunalités, les communes et les chambres consulaires. La mobilisation du Conseil de développement du Pays Cœur de Flandre a permis d'associer également la société civile à cette démarche. La première traduction de ce travail a été l'élaboration du Cadre d'Action Stratégique de Flandre Maritime et Intérieure, qui définit des enjeux partagés, pour un développement équilibré et durable du territoire.

Le Département souhaite, au travers du Plan d'actions, volet opérationnel du Contrat d'Aménagement et de Développement Durables de Flandre

Intérieure, développer des actions adaptées aux besoins du territoire, dans un souci d'efficacité de l'action publique. Le Plan d'actions est le fruit de nombreuses réunions politiques et techniques, sur l'ensemble des thématiques : action sociale, mobilité, développement économique, culture... La transversalité du travail a permis de développer des actions innovantes, qui seront soutenues de façon exceptionnelle et expérimentale par le Département.

L'adoption du Plan d'actions est une étape déterminante, qui clôt la phase d'élaboration du Contrat d'Aménagement et de Développement Durables. Elle ouvre une nouvelle phase tout aussi importante : celle de l'animation et du suivi de ce Contrat. Pendant toute la durée de sa mise en œuvre, la concertation et le dialogue se poursuivront activement, pour que les projets définis collectivement trouvent leur concrétisation.

Le Plan d'actions de Flandre Intérieure

Le Plan d'actions de Flandre Intérieure a été élaboré de façon collective sur la base de nombreuses propositions émanant du territoire et du Département. Afin de préserver la dynamique enclenchée entre les acteurs locaux et le Département du Nord sur l'ensemble de l'arrondissement de Dunkerque, certains projets sont communs aux territoires de Flandre Intérieure et Maritime (ex : recherche-action sur les commerces et services de proximité en milieu rural, montée en qualité du « réseau des cafés rando », valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel).

Les actions retenues dans ce document seront portées par le Département, les Communes, les Intercommunalités ou les associations. Il s'agit de projets d'investissement, mais également d'actions en fonctionnement, lorsqu'elles sont innovantes et/ou structurantes pour le territoire.

Sont également inscrits au Plan d'actions des partenariats stratégiques, de nouveaux modes de faire, de nouvelles gouvernances à imaginer qui sont tout aussi importantes car elles doivent favoriser une action publique cohérente, efficace et efficiente en Flandre Intérieure.

Le Département du Nord s'engage de manière importante sur le territoire de Flandre Intérieure, au travers tout d'abord de ses maîtrises d'ouvrage et de ses compétences obligatoires. Ainsi il joue un rôle essentiel dans le développement des grandes infrastructures contribuant à l'aménagement du territoire. Le projet de liaison A25-Boulogne-sur-Mer constitue l'un des Grands Projets Structurants

AVANT-PROPOS

départementaux; le contournement des villages de Borre et Pradelles en est l'un des tronçons, mis en service en juin 2014.

Les autres principaux projets à souligner sont par exemple :

- ▶ le projet de mise en œuvre d'un cœur de nature transfrontalier sur le secteur du Mont Noir ;
- ▶ le nouveau collège de Nieppe ;
- ▶ la mise en œuvre d'actions éducatives et d'équipements numériques dans les collèges ;
- ▶ le jalonnement de la véloroute-voie verte des Flandres ;
- ▶ la plateforme jeunesse à l'échelle de la Flandre Intérieure.

Des projets innovants seront soutenus exceptionnellement par le Département, ils concernent de nombreuses thématiques. Le Département souhaite ainsi mieux s'adapter aux réalités locales, et expérimenter de nouvelles modalités, afin de faire évoluer ses politiques. Il s'agit notamment du projet de mise en place de circuits alimentaires de proximité à destination de la restauration collective, la recherche-action sur les commerces de proximité en milieu rural, la démarche de réseau d'épicerie sociale et solidaires, l'utilisation d'énergies renouvelables en agriculture, ou encore de la montée en qualité du réseau des « cafés rando ».

D'autres projets ou partenariats importants sont à souligner, ainsi que des études stratégiques. Il s'agit par exemple de l'étude de la desserte de la Vallée de la Lys, l'étude de mobilité avec le Pays Cœur de Flandre, le projet de Plan Climat Territorial et autres démarches de développement durable ou du projet de « Brasserie des savoirs », ou

encore le réseau de Musées de France en lien avec le Musée de Cassel.

Le Département souhaite que l'ensemble des projets soient respectueux du développement durable et que les clauses d'insertion puissent être mises en œuvre le plus systématiquement possible. Il souhaite renforcer encore son partenariat avec les communes, et être aux côtés du territoire dans la transition vers la grande communauté de communes de Flandre Intérieure, afin que celle-ci puisse développer des projets structurants qui pourront trouver une traduction future dans le Contrat de territoire.

Une fois le Plan d'actions adopté, les actions inscrites seront considérées comme prioritaires par le Département. La démarche de concertation et de travail en partenariat se poursuivra. Plusieurs Conférences partenariales seront organisées chaque année, pour assurer la bonne mise en œuvre du Contrat. Ponctuellement, cette instance pourra se réunir à l'échelle de l'arrondissement, lorsque cela sera jugé pertinent. Un Conseiller général du territoire, délégué au Contrat de territoire de Flandre Intérieure, assurera son pilotage politique aux côtés de la Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire.

Le Département souhaite continuer à associer fortement la Région et l'Etat à la mise en œuvre du Contrat ainsi que les partenaires transfrontaliers et le Département du Pas-de-Calais, afin d'articuler et d'optimiser au mieux les contributions de chacun. Le travail technique se poursuivra également, par le biais de groupes de travail sur les thématiques identifiées dans le Plan d'actions, ou pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des projets.

Ce travail partenarial permettra d'anticiper la clause de révision qui aura lieu au bout de trois ans. Cela sera l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions, de procéder à une évaluation et de déterminer les projets qui pourront être réintégrés, dans le respect de l'équilibre général du document.

CLÉS DE LECTURE

Le Plan d'actions de Flandre Intérieure comprend les actions que le Département souhaite mettre en œuvre ou accompagner dans les prochaines années, aux côtés des acteurs du territoire. Une page du Plan d'actions peut concerner un seul projet ou un ensemble de projets cohérents, lorsque cela est pertinent ou qu'une priorisation a été faite. Les actions communes à la Flandre Intérieure et Maritime sont clairement identifiées sur les pages concernées.

Sur les 878 fiches-actions envoyées par les acteurs du territoire, 177 ne relevaient pas de la politique contractuelle d'aménagement et de développement durables, soit parce qu'elles avaient été déjà refusées par le Département dans le passé, soit parce qu'elles ne relevaient pas de la compétence du Département (exemple : vidéosurveillance, formation professionnelle), soit parce qu'elles relevaient d'un autre dispositif départemental. Dans ce dernier cas de figure, des actions seront soutenues par le Département, mais dans le cadre d'un autre dispositif (exemple : subventions versées par un conseiller général au titre de son enveloppe, actions relevant de la Commission Territoriale d'Insertion de Flandre Intérieure). En effet, le Contrat de territoire n'a pas vocation à lister de façon exhaustive toutes les subventions en fonctionnement versées par le Département.

Les 701 fiches-actions restantes ont fait l'objet d'une analyse approfondie, et 601 trouvent une traduction dans le Plan d'actions. Certaines actions n'ont pas été retenues suite à une priorisation, d'autres ont été regroupées ou ont fait l'objet d'un nouveau projet, plus ambitieux. Par ailleurs, parmi ces 601 actions, 48 relèvent potentiellement du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale. Ces dernières n'ont pas été listées dans le Plan d'actions, dans la mesure où elles sont ponctuelles. En revanche, une page du Plan d'actions est consacrée au soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement, afin de renouveler l'engagement du Département à leurs côtés.

Chacune des actions est classée selon trois niveaux de priorité, symbolisés par des « + » :

+++ : le projet ou le partenariat est considéré comme prioritaire. Il s'agit des projets rapidement opérationnels et des partenariats à démarrer dès la signature du contrat, ou ceux existants et à poursuivre.

++ : le projet ou le partenariat est à mener ou à retravailler dans le cadre de la mise en œuvre et de l'animation du contrat de territoire. Ce sont les projets jugés prioritaires pour le territoire, qui nécessitent néanmoins d'être retravaillés, et les partenariats à mener pour développer la dynamique territoriale.

+ : le projet ou le partenariat pourrait éventuellement être mené dans un second temps. Ce sont les actions non prioritaires et celles qui sont encore au stade de l'idée (intention d'action). Elles pourront faire l'objet d'un examen plus approfondi lors de la clause de révision, afin de les prioriser avant d'envisager ou non leur mise en œuvre.

Pour chaque action, le Département a précisé sa participation :

Lorsque le Département est maître d'ouvrage, il est inscrit au Plan d'actions : « maîtrise d'ouvrage départementale ».

Lorsque le Département apporte un soutien financier, quatre cas de figure existent :

- ▶ « financement d'une étude »,
- ▶ « soutien à l'investissement » : pour des travaux, la construction d'un équipement...,
- ▶ « soutien au fonctionnement »,
- ▶ « financement de poste » : financement de l'ingénierie locale.

Lorsque le Département souhaite apporter un soutien à l'action, sans pour autant la financer directement :

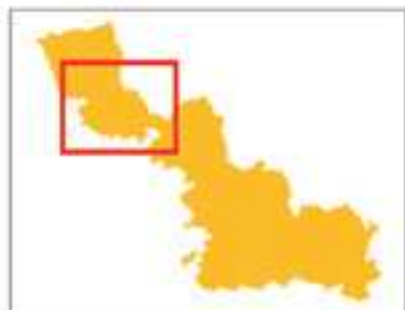
- ▶ « Convention » : lorsque l'action s'inscrit dans une convention existante ou à développer
- ▶ « appui technique via l'ingénierie départementale » : signifie que les services du Département peuvent, grâce à leur expertise, aider à l'élaboration d'un projet,
- ▶ « appui technique via un tiers » : signifie que le Département propose au porteur de projet de se rapprocher d'organismes qu'il finance par ailleurs. Par exemple, la Chambre d'agriculture lorsque des porteurs de projets souhaitent développer des actions sur la production d'énergies alternatives,
- ▶ « partenariat technique » : participation du Département aux groupes de travail, transmission de données ou d'études, etc. Ce partenariat peut être parfois un préalable au soutien financier d'un projet,
- ▶ « animation du partenariat » : le Département propose d'animer le partenariat, lorsqu'il est chef de file ou qu'il dispose d'un équipement structurant par exemple.


La mention « à titre expérimental » fait référence à des actions qui ne sont habituellement pas accompagnées par le Département, mais qui pourront l'être de façon exceptionnelle. Elles feront l'objet d'une évaluation spécifique. Pour chaque action ou regroupement d'actions, des **engagements réciproques** ont été rédigés, pour le Département et le territoire, qui conditionnent la participation future de chacun.

Il est important de préciser que, pour les projets qui feront l'objet d'un accompagnement financier, un dossier de demande de subvention devra être constitué dans le cadre de chacune des politiques concernées et dans la limite du budget départemental.

En effet, le niveau d'accompagnement financier et les critères d'exigence sont déterminés par les délibérations-cadres des politiques départementales concernées, afin de garantir l'équité entre les porteurs de projet et la cohérence de l'action départementale.

Périmètre du Plan d'actions de Flandre Intérieure au 01/01/2014



-  Périmètre du Plan d'actions intégrant l'évolution des EPCI
-  EPCI



SOMMAIRE

ENJEU 1 / Soutenir les liens parents / enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

- 1 • Articulation des structures petite enfance pour répondre aux besoins des familles 14
- 2 • Renforcement des synergies auprès des jeunes 15
- 3 • Autonomie et citoyenneté des jeunes 16
- 4 • Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens 17
- 5 • Modernisation des collèges dans une dynamique de développement durable 18

ENJEU 2 / Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

- 6 • Coordination des actions autour des personnes en perte d'autonomie 21
- 7 • Accompagnement des personnes âgées et des proches et maintien à domicile 22
- 8 • Développement des actions intergénérationnelles 24
- 9 • Accompagnement des personnes en situation de handicap 25
- 10 • Mise en accessibilité globale en Flandre Intérieure 26

ENJEU 3 / Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

- 11 • Fédération des actions de prévention et politiques de santé 30

ENJEU 4 / Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

- 12 • Desserte en Transports en commun et expérimentation de nouvelles formes de mobilité à la demande 33
- 13 • Renforcement de l'intermodalité en développant des pôles d'échange et l'incitation au covoiturage 34
- 14 • Mise en œuvre des réseaux cyclables et développement d'initiatives sur les modes doux 36
- 15 • Aménagement de la liaison A25 – Renescure et mesures compensatoires (Grand Projet Structurant) 38
- 16 • Liaison routière Nieppe - Armentières et mesures compensatoires 39
- 17 • Mise en œuvre de projets routiers structurants et Plan routier départemental 42

ENJEU 5 / Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

- 18 • Recherche-action sur les services et commerces de proximité en milieu rural 45
- 19 • Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement 46
- 20 • Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale 47
- 21 • Urbanisme durable et cadre de vie de qualité 48
- 22 • Développement social local à Merville 50
- 23 • Aménagement numérique du territoire (Grand Projet Structurant) 51

SOMMAIRE

ENJEU 6 / Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

- 24 • Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique 53
- 25 • Réhabilitation de logements sociaux à Hazebrouck et production de logements sociaux neufs via Partenord Habitat 54

ENJEU 7 / Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

- 26 • Gouvernance environnementale et renforcement des partenariats 56
- 27 • Protection, aménagement et gestion des espaces naturels sensibles des Monts de Flandre et de la Vallée de la Lys 57
- 28 • Initiatives locales et aménagements en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue 58

ENJEU 8 / Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

- 29 • Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser 62
- 30 • Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys 64
- 31 • Mise en place d'une gestion intégrée des eaux 66

ENJEU 9 / Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

- 32 • Mise aux normes des déchetteries 69
- 33 • Démarches de développement durable en Pays Cœur de Flandre 70
- 34 • Organisation des équipements d'incendie et de secours 71
- 35 • Accompagnement des démarches environnementales menées par les entreprises du territoire 72

ENJEU 10 / Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

- 36 • Soutien à l'agriculture et promotion de l'emploi agricole 74
- 37 • Promotion des circuits alimentaires de proximité et de qualité 76
- 38 • Développement des énergies renouvelables en agriculture 78
- 39 • Développement de projets économiques structurants en Flandre Intérieure 80
- 40 • Accompagnement des créateurs d'entreprise 82
- 41 • Réflexion sur l'émergence d'une offre immobilière dédiée à la création d'entreprises 83
- 42 • Expérimentation du télétravail en secteur périurbain 84
- 43 • Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal 86
- 44 • Promotion de l'ESS et projets de structures de réemploi 88

SOMMAIRE

ENJEU 11 / Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

- 45 • Renforcement des liens entre insertion sociale et professionnelle 90
- 46 • Mobilité et insertion 91
- 47 • Expérimentation d'un réseau d'épiceries et atelier solidaires 92

ENJEU 12 / Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

- 48 • Projets de développement culturel de territoire 94
- 49 • Mise en réseau des musées du territoire 95
- 50 • Offre innovante et adaptée de lecture publique 96
- 51 • Promotion et essor des réseaux de lecture publique 98
- 52 • Maillage des équipements sportifs et coordination autour de Steenvoorde et Cassel 100
- 53 • Encouragement à la pratique de la natation en milieu urbain et rural 102

ENJEU 13 / Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

- 54 • Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel 104
- 55 • Valorisation touristique de la vallée de la Lys 106
- 56 • Développement de l'Accueil de qualité pour tous les touristes 108
- 57 • Valorisation des richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles en lien avec le festival Nord Magnetic à Bailleul 110

- 58 • Montée en qualité du réseau des « cafés rando » 112
- 59 • Véloroute voie verte des Flandres 113
- 60 • Évolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle des Flandres Maritime et Intérieure 114

61 • ANNEXES 117



ENJEU 1

**Soutenir les liens
parents/enfants
et favoriser
l'épanouissement
des jeunes**

Articulation des structures petite enfance pour répondre aux besoins des familles

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

La couverture en matière d'accueil de la petite enfance est bonne et ce, grâce à la densité des assistants maternels et des structures collectives. Si la qualité du travail partenarial entre la Caisse d'Allocations Familiales, le Département et les communes est à souligner, il est envisageable d'apporter des améliorations dans l'accompagnement des assistants maternels et des projets d'accueil. C'est notamment le sens de l'accompagnement des porteurs de projet proposé par le Département, avec un partenariat possible de l'association Colline-Acepp.

Plus spécifiquement, le partenariat technique entre le Département et l'association des Papillons Blancs d'Hazebrouck, déjà soutenue financièrement pour son accompagnement des parents en situation de handicap dès la prénatalité, est à poursuivre.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent** à associer le Département dans la conduite des projets intercommunaux en faveur de la petite enfance.
- **Le Département s'engage** à mener un partenariat technique avec les porteurs de projets et soutenir les actions innovantes sur le territoire contribuant à l'accueil des jeunes enfants.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Service d'Accueil Familial	Fl.001.001	Papillons Blancs d'Hazebrouck	Partenariat technique	++
Service d'Aide à la Parentalité sur la Flandre intérieure	Fl.001.002	Papillons Blancs d'Hazebrouck	Partenariat technique	+++
Restructuration du pôle petite enfance de Bailleul	Fl.001.003	Commune de Bailleul	Partenariat technique	++
Sensibilisation des territoires les moins bien dotés en lieux d'accueil de jeunes enfants et actions parentalité	Fl.001.004	Association Colline-Acepp	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Développement des structures de la petite enfance pour une couverture équitable de l'ensemble du territoire
- Articulation des dispositifs existants et en projet afin de privilégier une meilleure couverture de l'ensemble du territoire et un développement en milieu rural
- Renforcement du soutien à la parentalité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Chaque jeune, selon ses besoins, ses difficultés et ses aspirations doit pouvoir bénéficier de réponses individualisées pour définir ses objectifs personnels et professionnels, ainsi qu'un accompagnement aux différentes étapes de leur réalisation. Les liens entre les jeunes et les structures d'accueil sont aujourd'hui encore à renforcer. Les causes identifiées sont l'inégale répartition des structures sur le territoire et le manque de partenariats entre les acteurs de l'insertion sociale, de l'insertion professionnelle et les acteurs économiques.

La création d'une plateforme jeunesse en Flandre Intérieure, ainsi que le développement de groupes sociaux éducatifs permettra de renforcer la prévention et d'accompagner (médico-sociale, formation, etc.), sur le territoire, les jeunes dans leurs projets.

Par ailleurs, le Département du Nord conventionne avec l'association nationale UNIS-CITÉ pour promouvoir et organiser le service volontaire des jeunes.

Liens avec d'autres projets :

→ Autonomie et citoyenneté des jeunes

→ Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à associer tous les acteurs concernés par ce projet transversal : Centres sociaux, Mission locale, Plateforme SESAME, partenaires culturels et sportifs...
- ▶ **Le Département s'engage, sur le territoire,** à développer une politique jeunesse lisible, concertée avec l'ensemble des partenaires, et à favoriser l'émergence d'actions innovantes

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Groupe socio-éducatif	FI.002.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Développer les actions de prévention envers les jeunes (poste de prévention jeunesse)	FI.002.002	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+++
Plateforme Jeunesse	FI.002.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Plan d'action Prévention Jeunesse	FI.002.004	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Un maillage territorial fort
- ▶ Une meilleure prise en charge des jeunes

3 Autonomie et citoyenneté des jeunes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Les structures en charge de la jeunesse du territoire proposent de nombreuses activités « occupationnelles », mais encore peu d'activités favorisant l'autonomie et l'implication des jeunes. Chaque jeune doit pouvoir s'épanouir sur son temps péri ou extrascolaire et développer son ouverture d'esprit à travers la mise en place de projets de qualité, qu'ils soient culturels, humanitaires, citoyens ou sportifs. Pour ce faire, les partenaires ont à initier chez les jeunes une « culture de projets » en s'appuyant sur la politique « jeunesse » existante.

Le soutien aux projets collectifs de jeunes permettra le développement d'initiatives citoyennes, tout en valorisant l'engagement des jeunes dans la vie locale et dans les espaces démocratiques. Le Contrat de territoire devra permettre la formalisation de nouveaux partenariats avec les communes, les EPCI et les associations d'éducation populaire du territoire. Les projets retenus positionnent le jeune comme acteur du projet et sont susceptibles d'enclencher d'autres dynamiques. A travers ces projets collectifs, les jeunes développeront un sens des responsabilités et deviendront plus autonomes. La Mission locale de Flandre Intérieure souhaite s'associer à la démarche pour favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes du territoire.

L'accès au logement est également facteur d'autonomie progressive des jeunes. Ainsi à Merville, un projet de l'association SPRENE de huit studios pour des jeunes relevant de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse est d'ailleurs déjà financé par le Département.

Liens avec d'autres projets :

→ Renforcement des synergies auprès des jeunes

→ Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à accompagner les initiatives citoyennes des jeunes dans le cadre d'une démarche de « projet ». Un renforcement du partenariat avec le Département est nécessaire dans l'élaboration de ces actions.

► **Le Département s'engage** à encourager et soutenir les actions favorisant la prise d'initiatives, l'engagement et l'exercice de la citoyenneté chez le jeune, ainsi qu'à renforcer la lisibilité de la politique départementale auprès des jeunes et des acteurs de la jeunesse.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'une radio par les jeunes et pour les jeunes	FI.003.001	Ville de Bailleul	Soutien au fonctionnement	+++
Partenariat technique dans le cadre du Fonds Local d'Initiatives Pays (F.L.I.P)	FI.003.002	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++
Projets des jeunes du Conseil nieppois de la Jeunesse	FI.003.003	Ville de Nieppe	Soutien au fonctionnement	++
Projets citoyens portés par le Conseil Municipal des Jeunes	FI.003.004	Commune d'Estaires	Soutien au fonctionnement	++
Action citoyenneté	FI.003.005	Mission locale de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
BAFA	FI.003.006	Mission locale de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- L'implication des jeunes dans une démarche citoyenne
- La valorisation des jeunes dans la société
- Le développement des partenariats sur le territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

ENJEU 3 : Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

Le Département a initié plusieurs actions structurantes afin de compléter l'action éducative dans les collèges : Projet Educatif Global Départemental (PEGD), Assiette Durable, Collège numérique. Dans chacun de ces domaines, le territoire dispose déjà de retours d'expériences, notamment dans le domaine de l'Assiette Durable. Afin de faciliter le développement des circuits courts et assurer la qualité attendue, un groupement d'achats pilote a vu le jour en Flandre Intérieure en 2012, coordonné par le collège Fernande BENOIST d'Hazebrouck. Ont ainsi été mis en place un allotissement et une couverture optimale, ainsi qu'une méthodologie très participative associant collèges et lycées adhérents.

En complément, le Département mène des actions de sensibilisation des collégiens dans le domaine économique ou du développement durable. Le recueil d'actions a permis de recenser plusieurs actions pouvant intéresser les collégiens.

Le Département poursuivra les actions développées en faveur des jeunes et proposera aux porteurs de projet de se rapprocher des collèges du territoire afin de développer ces projets dans le cadre du PEGD. La sensibilisation à l'entrepreneuriat sera réaffirmée dans la convention avec les partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat notamment).

Liens avec d'autres projets :

→ Autonomie et citoyenneté des jeunes

→ Renforcement des synergies auprès des jeunes

→ Promotion des circuits alimentaires de proximité et de qualité

→ Modernisation des collèges dans une dynamique de développement durable

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à s'appuyer sur la dynamique des acteurs éducatifs pour poursuivre les actions menées auprès des jeunes.
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner les collèges dans la mise en œuvre de leur projet autour de l'équilibre alimentaire
- ▶ **Les acteurs du territoire s'engagent** à travailler en lien avec le Département du Nord pour développer les circuits de proximité dans la restauration collective.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en œuvre du PEGD	NO.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Démarche Assiette Durable dans les collèges de Flandre Intérieure	NO.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Informier les jeunes nordistes sur les métiers et la filière artisanat	FI.004.001	Chambre de Métiers et d'Artisanat de Région	Convention	+++
Actions d'animation dans les collèges sur le sujet de l'entrepreneuriat social	FI.004.002	Pays Cœur de Flandre	Appui technique via un tiers	+
Aménagement des espaces verts du collège Henri Dunant – PEGD	FI.004.003	Commune de Merville	Animation du partenariat	++
Projet Éducatif Local	FI.004.004	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique	++
Concours mongol'Art pour les classes des collèges du Nord	FI.004.005	Association Guillaume de Rubrouck	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Créer du lien entre les collèges et les besoins repérés des jeunes
- ▶ Favoriser la bonne orientation des jeunes et la prise d'initiative
- ▶ Mettre en lien la politique jeunesse et PEGD

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 1 : Soutenir les liens parents/enfants et favoriser l'épanouissement des jeunes

Les collèges du Nord contribuent à l'aménagement des communes par leur intégration paysagère et urbaine. Le nouveau collège de Nieppe accueillera 500 élèves dès septembre 2014. Construit en Haute Qualité Environnementale, il est associé à une salle des sports municipale et à proximité de 250 nouveaux logements dans le quartier de la Pommeraie de la Lys.

Un programme de travaux ambitieux vise aussi à moderniser les collèges existants afin de diminuer les charges de fonctionnement. Ainsi, le collège A. de Saint-Exupéry de Steenvoorde est restructuré et agrandi pour accueillir 550 collégiens (contre 400 auparavant) et la demi-pension du collège M. Deyts à Bailleul est restructurée et mise aux normes sanitaires. La commune de Merville mène avec l'ADEME une étude de faisabilité sur la construction d'un réseau de chaleur desservant 24 bâtiments communaux et deux collèges. L'utilisation du bois permettrait d'obtenir un coût de chaleur compétitif grâce au recours à des filières locales d'approvisionnement, ici la forêt de Nieppe toute proche. Il convient d'en vérifier l'opportunité technique et financière.

Depuis juillet 2011, le Département du Nord a pour objectif de développer l'usage pédagogique numérique. Celui-ci se traduit par la mise en œuvre du Plan «collège numérique» départemental. Ce plan se décline en plusieurs phases : Une infrastructure de base interne au collège (serveurs, câblage et/ou Wifi), des équipements banalisés pour l'enseignement (vidéoprojecteurs interactifs, classe mobile), déploiement d'un PC par salle de classe, connexion du collège à un débit internet suffisant (marché Haut Débit) et déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) pour chaque collège. En Flandre Intérieure, la phase pilote concerne, depuis septembre 2013, le collège H. Dunant de Merville.

Liens avec d'autres projets :

→ [Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale](#)

→ [Aménagement numérique du territoire](#)

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Ce projet de collège numérique bénéficie du soutien de l'Académie de Lille qui s'engage** à élaborer une stratégie de l'utilisation des TIC par les enseignements
- ▶ **Le Département s'engage** à déployer le projet collège numérique sur l'ensemble du département.
- ▶ **Liens possibles entre le Département et les collectivités locales** dans le cadre de la continuité de parcours entre l'école et le collège par la mutualisation des moyens mis en œuvre (ENT, Haut débit) ou par l'accueil d'écoparcours de CM2 dans le collège
- ▶ **La commune de Merville s'engage** à fournir tout élément qui permette d'étayer la décision du Département quant à sa participation au réseau urbain de chaleur. Dans cette attente, le Département s'engage à ne pas lancer de travaux pouvant faire obstacle à la réalisation de ce projet.

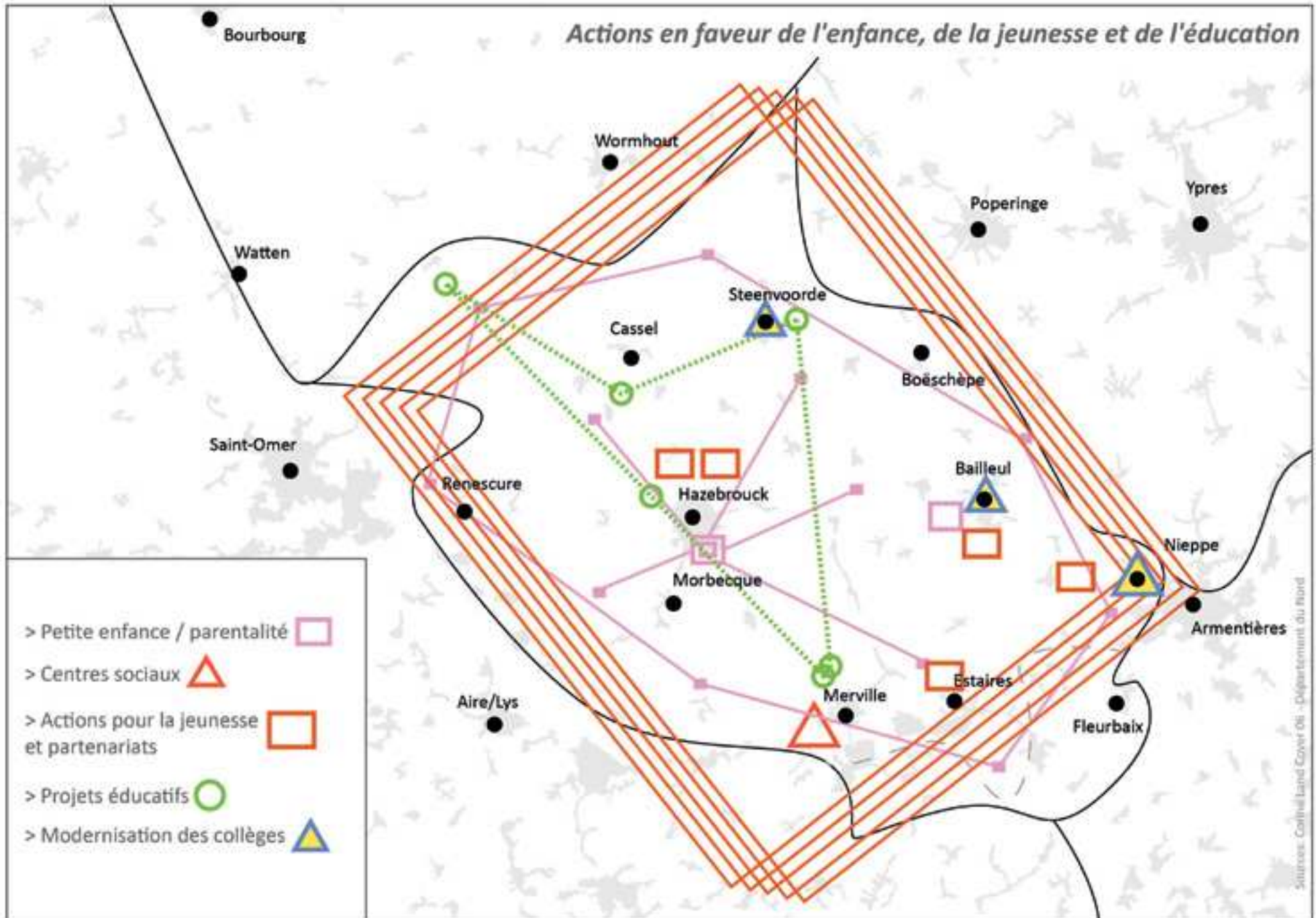
ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Ouverture du collège de Nieppe	FI.005.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Création d'un réseau chaleur	FI.005.002	Commune de Merville	Partenariat technique	+++
Expérimentation du programme Collège numérique sur le territoire	NO.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Restructuration des collèges Deyts à Bailleul et Antoine de Saint-Exupéry à Steenvoorde	FI.005.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Etude de restructuration du collège Fernande Benoist à Hazebrouck	FI.005.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création d'une dynamique autour de l'utilisation des TIC et accompagnement des enseignants dans l'élaboration de leurs projets numériques
- ▶ Ouverture du collège et des collégiens sur leur quartier et le monde extérieur par la mobilisation de contenus nouveaux, d'échanges facilités avec des partenaires extérieurs
- ▶ Diminution du poids des cartables en privilégiant l'utilisation du manuel numérique

Actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



- > Petite enfance / parentalité □
- > Centres sociaux △
- > Actions pour la jeunesse et partenariats □
- > Projets éducatifs ○
- > Modernisation des collèges △

Sources: Confil Land Cover 06 - Département du Nord



ENJEU 2

**Favoriser
l'intégration et
l'autonomie
des personnes
en situation
de handicap et
des personnes âgées**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

À travers le Schéma d'Organisation Sociale et Médico-sociale consacré aux personnes en situation de handicap, le Département du Nord s'est engagé sur la période 2012-2015 à mener un certain nombre de projets à travers 13 grands engagements. Un des grands principes du Schéma médico-social est la convergence dans la prise en charge et l'approche des questions de vieillissement et de handicap.

Parmi ceux-ci, la territorialisation des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap permet la mise en place d'un pôle Autonomie en Flandre Intérieure dont la vocation est d'une part d'évaluer les demandes individuelles d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et coordonner les interventions auprès des bénéficiaires de l'APA, d'autre part de faire le lien entre les différents acteurs et ainsi coordonner des réponses au profit des personnes en perte d'autonomie. Un diagnostic sur les pratiques relatives à l'accueil, à l'information et à l'orientation des personnes âgées et personnes en situation de handicap permettra d'améliorer la lisibilité du paysage institutionnel pour l'utilisateur.

Liens avec d'autres projets :

→ [Accompagnement des personnes âgées et des proches et maintien à domicile](#)

→ [Accompagnement des personnes en situation de handicap](#)

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à s'inscrire dans la démarche de coordination et territorialisation et à participer aux diverses instances dédiées (ex: la coordination locale)

► **Le Département s'engage** à réaliser une évaluation des besoins du territoire, à améliorer l'accueil des publics, à coordonner les acteurs pour fluidifier le parcours des usagers en lien notamment avec la Mission pour l'Accueil et l'Intégration des établissements et services public pour personnes Agées (MAIA Flandre Lys).

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création du pôle Autonomie	FI.006.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Animer sur un mode renforcé le partenariat CLIC, CCAS, services d'aide à domicile.	FI.006.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Créer un relais information pour les aidants familiaux et former le personnel pour les accompagner	FI.006.003	Commune de Bailleul	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Renforcement des partenariats territoriaux
- Réalisation d'un diagnostic de l'offre d'accueil, d'information et d'orientation des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Meilleure coordination, en prenant en compte les réseaux de santé en soins palliatifs

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours

Le vieillissement de la population est important en Flandre Intérieure. Une meilleure connaissance des besoins des personnes âgées est nécessaire pour adapter l'action départementale au territoire. Un diagnostic est en cours.

Dans le champ de la coordination et d'information, trois CLIC exercent leurs missions sur le territoire de Flandre Intérieure, dont deux ont ouvert leurs portes en 2009. Il apparaît nécessaire de développer les partenariats entre les CLIC, CCAS et services d'aide à domicile, pour une meilleure prise en charge des personnes âgées (animation des partenariats, développement d'outils communs, d'instances collectives, etc.)

L'accompagnement d'un proche âgé nécessite un investissement lourd de la famille. Ainsi, il convient de développer des lieux d'accueil, d'information et d'écoute pour les proches aidants. Dans cette perspective, le Département en lien avec l'Agence Régionale de Santé et le Centre Hospitalier d'Armentières étudient la possibilité d'une plateforme de répit qui puisse répondre aux besoins de la Flandre Intérieure. Le Département souhaite associer les partenaires à cette réflexion.

Le phénomène de vieillissement de la population nécessite de mieux prendre en compte les besoins en logements adaptés, notamment en matière d'aménagement et de localisation. Les attentes en matière de logements pour seniors pourront être examinées en Conférence territoriale Habitat / Logement dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Départemental de l'Habitat. Le partenariat entre le Pays Coeur de Flandre et le Département pourrait permettre de mieux exploiter les données dans ce domaine.

L'accompagnement des projets des personnes âgées pour l'adaptation de leur logement doit se faire le plus en amont possible de la perte d'autonomie. L'action portée par le Pays Coeur de Flandre s'inscrit, en partie, dans cette dynamique de sensibilisation et d'adaptation des logements ordinaires. Une aide du Département peut être accordée pour la réalisation de travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 70 ans.

Le développement du béguinage (mode de vie collectif pour les seniors) peut également constituer une réponse adaptée au maintien des personnes âgées à domicile. Il représente une alternative intéressante à la maison de retraite.

Accompagnement
des personnes âgées
et de leurs proches

Maintien
à domicile

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent à** contribuer chacun dans leur qualité et missions respectives à coordonner leurs actions en faveur des Personnes âgées et de leurs Aidants Familiaux.

► **Le Département s'engage à** mettre en œuvre les axes du schéma départemental et à soutenir des actions innovantes sur le territoire

► **Les partenaires s'engagent à** se donner les moyens de poursuivre avec les services départementaux, leurs actions en faveur du maintien à domicile des Personnes âgées.

► **Ils s'engagent à** une réflexion commune à une échelle pertinente, le cas échéant supracommunale, en matière de logements intermédiaires

► **Le Département s'engage à** mettre en œuvre les axes du schéma départemental, à élaborer le PDH en concertation avec le territoire et à soutenir des actions innovantes sur le territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Lieu d'accompagnement des aidants	FI.007.001	Commune de Nieppe et commune de Merville	Partenariat technique	++
Réflexion sur les besoins et le parcours résidentiels des personnes âgées très dépendantes	FI.007.002	L'association « Temps de vie »	Partenariat technique	+
Mise en œuvre et développement du service de portage de repas à domicile	FI.007.003	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
Développer des actions de prévention collectives auprès des personnes âgées et bénéficiaires du CCAS	FI.007.004	Commune de Bailleul	Partenariat technique	++
Évaluer les actions dans le cadre du Fonds Départemental d'Innovation	FI.007.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Diagnostic logement avec le PLES (unité logement) et l'APAHM de Dunkerque	FI.007.006	Département du Nord	Animation du partenariat	+++
Maintien à domicile des propriétaires occupants modestes et handicapés	FI.007.007	PACT Métropole Nord	Partenariat technique	+++
Aides aux travaux de développement durable des particuliers - Flandre-Lys	FI.007.008	CC Flandre-Lys	Partenariat technique	++
Étude adaptation du logement des personnes âgées pour le maintien à domicile	FI.007.009	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
Développer les visites des agents de convivialité	FI.007.010	CCAS de Bailleul	Partenariat technique	++
Étude « Logement pour séniors » d'Oudezeele	FI.007.011	Commune d'Oudezeele	Partenariat technique	+
Création d'un béguinage	FI.007.012	Commune de Steenbecque	Partenariat technique	+
Rénovation du Béguinage Saint Eloi	FI.007.013	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique	+
Partenariat en matière d'habitat social, de renouvellement urbain et du logement des personnes âgées	FI.007.014	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Maintien des liens des Personnes Agées avec leur famille et leur environnement
- ▶ Soutien des familles dans leur accompagnement de proximité
- ▶ Meilleure coordination des acteurs
- ▶ Informations accessibles et démarches des usagers simplifiée

- ▶ Diversification de l'offre de réponse aux Personnes Agées
- ▶ Choix d'hébergement au regard d'un panel de propositions.
- ▶ Amélioration du maillage territorial

- Liens avec d'autres projets :
- Développement des actions intergénérationnelles
 - Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat
 - Coordination des actions en faveur des personnes en perte d'autonomie

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

À travers le développement de services à la personne (service d'aide, service de soins infirmiers à domicile, service de portage de courses à domicile, de livraison de repas à domicile...) a été constaté un besoin de réinstauration de lien social chez de nombreuses personnes qui souffrent d'isolement. Ce constat conforte l'importance des acteurs sociaux dans le développement du lien intergénérationnel.

Le Département du Nord privilégie actuellement le maintien des personnes âgées et/ou en situation de handicap à domicile. Néanmoins, la perte d'autonomie nécessite un accompagnement pour conserver un lien social. Le CCAS de Merville souhaite s'appuyer sur la convention entre le Département et UNIS-CITES pour développer l'information et l'accompagnement des séniors dans le cadre du service civique des jeunes. Les associations sont également porteuses de projets que le Département du Nord souhaite valoriser (portage des repas, etc.) Les projets novateurs pourront être soutenus. A titre d'exemple, l'action proposée par l'association des Jardins du Cygne, amenée à rayonner sur le territoire. L'objectif, à terme, est de généraliser les bonnes pratiques en matière de lutte contre l'isolement et développer le bénévolat.

Liens avec d'autres projets :

→ Autonomie et citoyenneté des jeunes

→ Accompagnement des personnes âgées et des proches et maintien à domicile

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à se donner les moyens pour poursuivre en partenariat avec les services de la Direction Territoriale, leurs actions en faveur des Personnes âgées et de leurs Aidants Familiaux.

► **Le Département s'engage** à mettre en œuvre les axes du schéma départemental et à soutenir toutes actions innovantes sur le territoire

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Maintenir le lien avec les personnes âgées dans le cadre du Service civique	FI.008.001	CCAS de Merville	Soutien au fonctionnement	++
Développer des actions intergénérationnelles	FI.008.002	Centre social Honoré DECLERCQ de Bailleul	Partenariat technique	+++
EXPOSITION MUSICALE « regards croisés » / Action intergénérationnelle	FI.008.003	CCAS d'Hazebrouck	Soutien au fonctionnement	+++
INTERGÉNÉRATIONNALITÉ ET JARDINS	FI.008.004	Association « Les jardins du Cygne »	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Meilleure qualité de vie en favorisant le bien vieillir ensemble
- Promotion du vieillissement actif

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

La prise en compte des droits des personnes en situation de handicap, confrontées à des difficultés d'informations, d'insertion, etc. est une des priorités du Département (loi du 11 février 2005). La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps. Le développement de l'antenne MDPH sur Dunkerque couvrira l'ensemble de l'arrondissement de Dunkerque y compris la Flandre Intérieure.

Par ailleurs, certains handicaps mobilisent une attention constante pour les familles. Ces situations créent une modification des rôles au sein de la famille, du couple, de la fratrie, où les rythmes sont largement perturbés au regard du handicap. Dans cette situation, des temps de répit doivent pouvoir être proposés aux familles. La limite des places disponibles invite à une réflexion en inter-territoire Flandre Intérieure et Métropole lilloise en matière d'accueil temporaire.

Liens avec d'autres projets :

→ [Coordination des actions autour des personnes en perte d'autonomie](#)

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à s'inscrire dans la démarche de territorialisation et à participer aux diverses instances dédiées (ex : la coordination locale).

► **Le Département s'engage** à soutenir l'animation des réseaux et les projets visant à soutenir des projets innovants en matière d'accompagnement.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Accompagnement des responsables locaux de l'Association « NOUS AUSSI », Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles	FI.009.001	Papillons Blancs	Partenariat technique	++
Projet innovant expérimental de Foyer de Projets de Vie sur le site Unéal / Clé des Champs	FI.009.002	Papillons Blancs d'Hazebrouck et la Commune de Bailleul	Animation du partenariat	+++
Accueil temporaire des personnes en situation de handicap	FI.009.003	Papillons Blancs d'Hazebrouck	Partenariat technique	+++
Informier les personnes en situation de handicap allocataires du RSA des dispositifs spécifiques MDPH (formation référents RSA)	FI.009.004	Département du Nord	Maîtrise d'Ouvrage Départementale	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration du maillage territorial
- Une information accessible et des démarches simplifiées pour les usagers
- Promotion à tous les âges d'une ambition d'égalité réelle

10 Mise en accessibilité globale en Flandre Intérieure

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 2 : Favoriser l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain rural

L'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap est en Flandre intérieure, comme sur l'ensemble du territoire départemental, un enjeu majeur pour leur intégration dans la société et la cité. Les réflexions et actions partenariales spécifiques déjà engagées avec les communes et leurs groupements pour la mise en place effective du principe d'accessibilité généralisée sont à poursuivre.

Concernant les projets de mise en accessibilité, le Département soutiendra en priorité des études globales prenant en compte l'ensemble de la chaîne de déplacement et auxquelles il sera étroitement associé. Lorsque des études ont déjà été réalisées en partenariat avec le Département, les travaux d'aménagement d'accessibilité pourront être accompagnés en première phase du Contrat de territoire. Dans le cas contraire, le Département devra valider au préalable les études menées avant d'envisager éventuellement un accompagnement. Les projets pourront être soutenus dans la limite des enveloppes budgétaires du Département. Des clauses d'insertion devront être mise en œuvre dans la phase « travaux ».

À terme, le Département souhaite que la problématique de l'accessibilité soit intégrée à tout projet. C'est pourquoi à partir de la 2e phase du Contrat, il interviendra prioritairement au travers de ses politiques thématiques (sport, culture, cadre de vie).

À travers son rôle d'autorité organisatrice des transports et dans le cadre du schéma Mobilité Liberté 2030, le Département participe à la facilité de déplacement de tous les publics. Il met en œuvre l'accessibilité du réseau de transport interurbain Arc en Ciel à travers trois axes : la mise en accessibilité progressive des points d'arrêts, l'achat de matériel roulant accessible et l'organisation de transport de jeunes élèves et étudiants en situation de handicap.

Mise en
accessibilité
des équipements
publics



Mise en
accessibilité
des transports
interurbains



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les porteurs de projets s'engagent** à associer étroitement dès l'amont des démarches, les services du Département, les partenaires et les usagers à son élaboration, dans une logique d'amélioration de la « chaîne de déplacement ».

► **Le Département s'engage** à accompagner techniquement et/ou financièrement le porteur de projet en priorité sur le volet étude, dans la limite du budget et des critères des politiques départementales en vigueur.

► **Le Département s'engage** à renouveler régulièrement son matériel roulant et à mettre en accessibilité les arrêts de cars en collaboration avec les collectivités gestionnaires des voiries.

ACTIONS ET PARTENARIATS

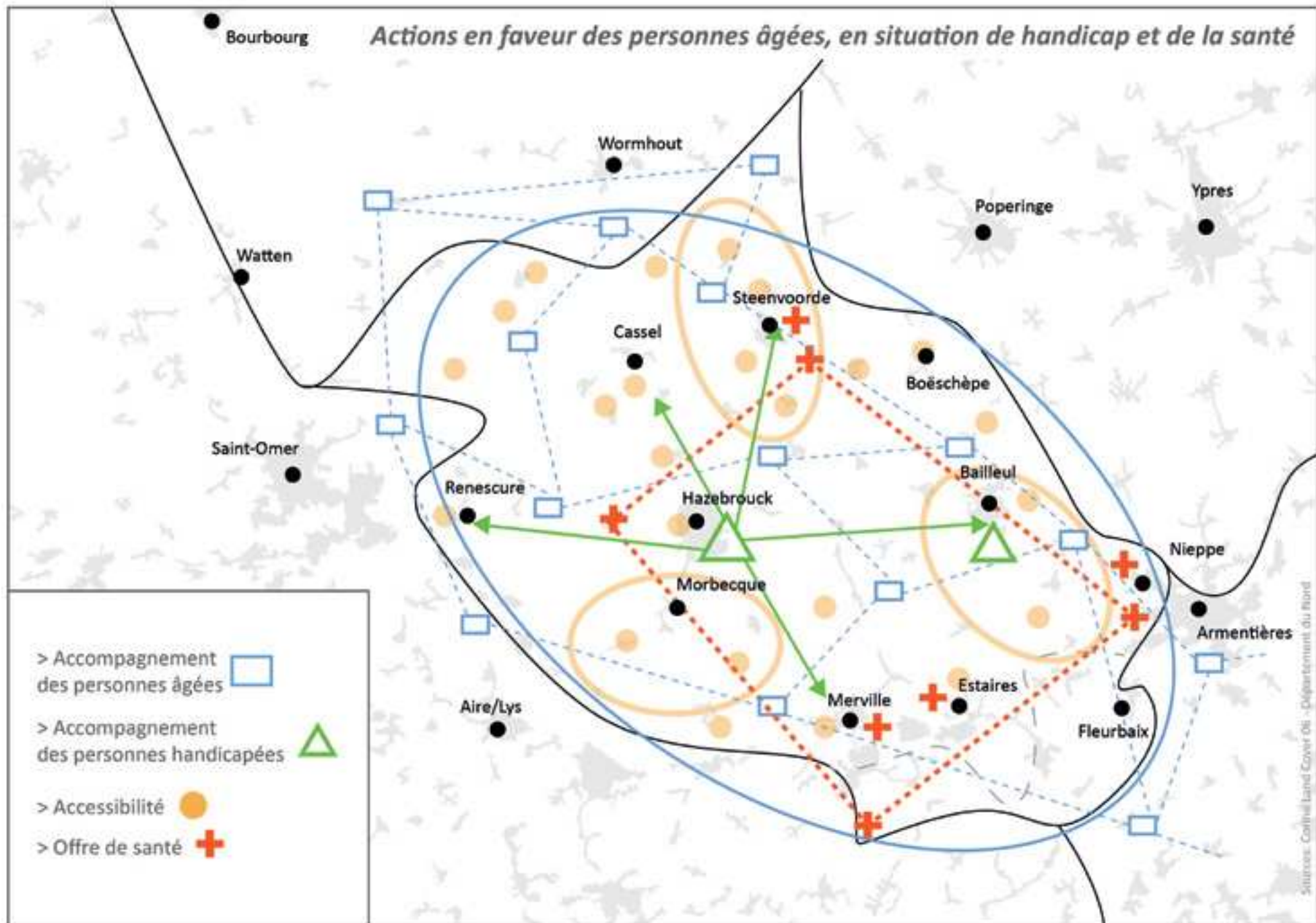
RÉSULTATS ATTENDUS

	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projets d'accessibilité des équipements publics		Voir annexe consacrée	

- ▶ Meilleure prise en compte de tous les handicaps dans la société
- ▶ Progression du territoire sur la prise en compte de la «chaîne de déplacement réel»
- ▶ Respect des exigences réglementaires en termes d'accès aux lieux publics des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en accessibilité du réseau de transports en commun Arc en Ciel / périmètre n°1 et transports d'élèves handicapés	FI.010.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++

- Liens avec d'autres projets :
- Soutien des communes rurales dans leurs projets d'aménagement
 - Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale
 - Maillage des équipements sportifs et coordination autour de Steenvoorde et Cassel
 - Urbanisme durable et cadre de vie de qualité





ENJEU 3

Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 3 : Renforcer l'accès aux actions de santé et mieux les lier à la prévention

Depuis 2012, la Flandre intérieure dispose d'un programme local de promotion de la santé; elle bénéficie également de la présence de nombreuses structures médico-sociales et d'un tissu associatif dynamique. Le territoire a par ailleurs signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) deux Contrats locaux de santé et souhaite localement mettre en place des pôles/maisons de santé pour faciliter la présence de professionnels.

La cartographie prioritaire de l'ARS met en exergue des bassins de vie en difficulté en offre de soins de 1er recours. Pour équilibrer le maillage de cette offre, le Département aidera à l'émergence de projets de pôles/maisons de santé dans les secteurs dits prioritaires. C'est pourquoi le Département s'engage dans un partenariat technique à long terme avec la commune de Neuf-Berquin.

Afin de favoriser l'accès de tous les publics aux actions de santé, le Département souhaite s'engager dans le développement d'une stratégie territoriale et poursuivre des actions de prévention santé.

En effet, en lien avec l'ARS, le Département du Nord accompagne les démarches de santé en intervenant principalement dans les domaines de la prévention. Pour cela, il soutient au quotidien des actions de prévention et d'accompagnement santé par le biais d'actions de sensibilisation à la nutrition (assiette durable, lutte contre l'obésité, etc.) et de lutte contre les conduites addictives.

Le projet de Maison de santé pluriprofessionnelle de Merville fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité dans le cadre du Contrat local de santé à laquelle sont associés les services du Département. Cette dernière sera particulièrement intéressante pour les publics jeunes, de par l'augmentation de conduites à risque.


L'intensification des partenariats avec les acteurs du territoire dans ces domaines d'actions permettra de couvrir l'ensemble de la Flandre Intérieure.

Renforcer les actions
de prévention et
d'accompagnement
santé



- ▶ **Le Département propose de** travailler en lien avec les différents partenaires pour mieux articuler les différentes actions.
- ▶ **Les partenaires s'engagent à** associer le Département à l'élaboration des programmes de promotion de la santé.

Favoriser l'accès
de tous les publics
aux actions
de santé



- ▶ **Le Département s'engage à** mettre en œuvre les axes du plan « santé bien être », en lien avec les Contrats locaux de santé et les actions financées par le Département. C'est aussi soutenir toutes les actions innovantes sur le territoire sous forme d'une plateforme santé.
- ▶ **Les acteurs du territoire s'engagent à** rendre complémentaires leurs actions de prévention.

ACTIONS ET PARTENARIATS

Action concernée	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Partenariat et définition d'une stratégie territoriale en matière de santé	Fl.011.001	Pays Cœur de Flandre	Appui technique via l'ingénierie départementale	++
Maison de santé pluriprofessionnelle	Fl.011.002	Commune de Merville	Appui technique via l'ingénierie départementale	+
Construction d'un espace ressources médicales et médico-sociales de proximité en milieu rural	Fl.011.003	Commune de Neuf-Berquin	Partenariat technique	+

Les addictions : prévention et réduction des conduites de consommation à risque - Pays des Géants	Fl.011.004	Association Santé au cœur des Monts de Flandre	Partenariat technique	++
Unité Mobile Prévention La rose des Flandres	Fl.011.005	Association La Rose des Flandres	Partenariat technique	++
Sensibilisation et information en milieu scolaire	Fl.011.006	Association Parachute	Appui technique via l'ingénierie départementale	++
Action promotion de la santé : Aide financière au fonctionnement d'une école de cuisine	Fl.011.007	Commune de Nieppe	Appui technique via l'ingénierie départementale	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création des structures attractives pour les pratiques professionnelles des médecins généralistes et des acteurs du domaine de la santé plus largement.
- ▶ Lutte contre la désertification médicale
- ▶ Regroupement géographique des professionnels du secteur médical et de la prévention

- ▶ Accompagnement des personnes présentant une conduite addictive ou une addiction, et/ou leur entourage, pour soutenir, collaborer ou construire un projet personnalisé visant le mieux-être.
- ▶ Valorisation d'une alimentation équilibrée et de saison

Liens avec d'autres projets :

- Coordination des actions autour des personnes en perte d'autonomie
- Promotion des circuits alimentaires de proximité et de qualité



ENJEU 4

Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Le cadre d'action stratégique de Flandre Intérieure dresse le constat d'une forte périurbanisation et d'un éloignement croissant entre lieux de résidence et lieux d'emploi, entraînant par là-même une forte dépendance aux déplacements individuels par automobile.

Les réponses à apporter à ces déséquilibres sont notamment freinées par l'existence de périmètres des Autorités organisatrices de transports qui ne correspondent plus aux bassins de vie. Deux problématiques relatives aux transports collectifs sont notamment identifiées en Flandre Intérieure : la difficile desserte des territoires périurbains et ruraux, ainsi que la nécessité de bénéficier de liaisons intercités performantes, en complément du réseau TER.

En tant qu'autorité organisatrice et dans le cadre du schéma Mobilité Liberté 2030, le Département met en œuvre et adapte chaque année son réseau de transport interurbain pour permettre aux usagers de rejoindre le réseau urbain Transpole ou pour assurer les principales liaisons internes à la Flandre Intérieure (ex : Merville/Armentières ou Hazebrouck/Steenvoorde).

Une liaison express entre Merville et Lille par l'autoroute A25 permet de rendre attractifs les déplacements vers la métropole lilloise, en complément à la voie ferrée. Cependant, plusieurs demandes émergent aujourd'hui du territoire pour compléter l'offre actuelle par des liaisons plus souples et plus ciblées. Le réseau départemental Arc en Ciel ne présentant pas aujourd'hui d'offre de transport à la demande, une réflexion collective autour du transport à la demande, alimentée par l'expérimentation menée par le Département dans le Cambrésis, sera à mener en Flandre Intérieure sur les aspects techniques, juridiques et financiers.

Liens avec d'autres projets :

→ Renforcement de l'intermodalité en développant des pôles d'échange et l'incitation au covoiturage

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département s'engage** à poursuivre le dialogue sur l'adaptation continue de son réseau Arc-en-Ciel et à animer une réflexion autour du transport à la demande sur le périmètre de l'arrondissement (notamment informer sur l'avancée de l'expérimentation dans le Cambrésis)
- ▶ **Les partenaires (Région, LMCU et Département) s'engagent** à faciliter les connexions entre réseaux de transport.
- ▶ **Les partenaires s'engagent** à faire remonter leurs besoins précis en termes de mobilité et à se mobiliser sur la réflexion collective autour de la mise en place d'un système de transport à la demande.
- ▶ **Le Département propose de** mutualiser les données des enquêtes de mobilité avec d'autres partenaires pour mieux répondre aux besoins du territoire
- ▶ **Le Département s'engage** à participer aux groupes de réflexion mis en place par les partenaires du territoire, notamment ceux du Pays Cœur de Flandre

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Organisation et adaptation du réseau Arc en Ciel	FI.012.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Étude d'un système de transport à la demande	FI.012.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Étude mobilité du Pays Cœur de Flandre	FI.012.003	Syndicat mixte du Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++
Étude mobilité de la ville d'Hazebrouck	FI.012.004	Ville d'Hazebrouck	Partenariat technique	++
Gare routière ZAC du Pays des Géants	FI.012.005	CC de Flandre Intérieure	Appui technique via l'ingénierie départementale	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Augmentation de la fréquentation des transports en commun
- ▶ Amélioration des liens entre réseaux de transports en Commun
- ▶ Incitation du report modal de la voiture vers les transports en commun

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Afin de favoriser la fluidité dans les chaînes de déplacements et améliorer les connexions entre les différents modes de transports, l'articulation entre les réseaux de transport collectif est primordiale. Le schéma Mobilité Liberté 2030 élaboré par le Département identifie la réalisation de pôles intermodaux et de parcs relais comme des réponses efficaces à développer. Dans ce cadre, le Département participe financièrement à la réalisation de pôles intermodaux quand ceux-ci sont desservis par le réseau Arc en Ciel. La CC Flandre-Lys lance une étude stratégique sur la desserte globale du territoire abordant la question de l'intermodalité pour les voyageurs et les marchandises. Elle inclut un volet sur le projet de plateforme multimodale et un volet sur les projets de pôles gares.

Par ailleurs, le développement d'outils alternatifs à l'automobile permet à la fois des gains économiques pour les usagers et écologiques. Le schéma Mobilité Liberté 2030 vise à expérimenter des outils de mobilité (covoiturage, création d'outils de communication et autopartage) complémentaires aux compétences classiques en termes de voirie ou de transports en commun.

En matière de covoiturage, le Département a entrepris une première expérimentation d'aménagement d'aires de covoiturage en Flandres sur la commune d'Herzele. Le déploiement d'aires de covoiturage est encore au stade d'expérimentation sur le Nord. Une étude interdépartementale sur l'organisation des aires de covoiturage est en cours. Afin d'offrir une visibilité globale aux usagers, une mutualisation de ces plateformes à une échelle régionale est à encourager. Le portage pertinent pour ce type d'initiative serait le SMIRT.

À l'instar des nouvelles politiques de covoiturage et de transport à la demande, en cours d'élaboration, le Département envisage de réaliser une étude à l'échelle départementale sur l'autopartage, dans le but de déterminer quelle sera son intervention dans ce domaine. Pour cela, il associerait les acteurs locaux ayant manifesté un intérêt pour cette thématique.

Les pôles d'échanges et l'étude stratégique sur la desserte du territoire Flandre Lys



Nouveaux usages de l'automobile : covoiturage et autopartage



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département s'engage à** accompagner techniquement le projet de Nieppe et financièrement et techniquement la réalisation des pôles intermodaux de Bailleul et Hazebrouck.
- ▶ **La CC Flandre Lys s'engage à** réaliser une étude stratégique sur la desserte globale du territoire, traitant des différents modes de transport pour les marchandises et les voyageurs. Cette étude intégrera un volet sur les futurs pôles-gare et un volet sur le projet de plateforme multimodale. La CC Flandre-Lys s'engage à associer le Département à la réalisation de cette étude.
- ▶ **Le Département s'engage à** accompagner techniquement et financièrement cette démarche.

- ▶ **Le Département s'engage à** associer les acteurs locaux dans le cadre de l'étude interdépartementale de covoiturage, visant à développer un réseau unifié d'aires de stationnement avec le Département du Pas-de-Calais
- ▶ **Le Département souhaite** inscrire le projet d'aire de covoiturage de Steenvoorde dans l'étude interdépartementale afin d'assurer sa réalisation à moyen terme
- ▶ **Le Département s'engage à** mener une étude à l'échelle départementale sur le sujet de l'autopartage, puis à mener une expérimentation sur un territoire restant à déterminer
- ▶ **Les collectivités s'engagent à** poursuivre ou investir le sujet des nouveaux services à la mobilité

et l'incitation au covoiturage

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Étude stratégique sur la desserte globale de Flandre-Lys	FI.013.001	CC Flandre-Lys et Commune de Merville	Financement d'une étude	+++
Aménagement du pôle d'échanges de Bailleul	FI.013.002	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du pôle d'échanges d'Hazebrouck et aménagement des espaces publics entre la gare et le centre-ville	FI.013.003	commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du pôle d'échanges de Nieppe rue Vanuxeem	FI.013.004	Commune de Nieppe	Partenariat technique	+

Étude interdépartementale de covoiturage	N0.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Étude pour un système d'autopartage	FI.013.005	CC Flandre-Lys et Commune de Merville	Partenariat technique	++
Organisation d'une plateforme de covoiturage à proximité de l'A25	FI.013.006	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	++
Création d'une aire de covoiturage à proximité de la sortie autoroutière de l'A25 Bailleul-Méteren	FI.013.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Aménagement de pôles d'échanges connectés au réseau départemental
- ▶ Augmentation de la fréquentation des transports collectifs
- ▶ Augmentation du nombre d'utilisateurs multimodaux
- ▶ Augmentation des volumes de marchandises transportés par voie fluviale ou ferrée

- ▶ Réflexion sur la diversification des outils de mobilité comme les aires de covoiturage
- ▶ Augmentation des usages partagés de l'automobile, par l'autopartage et/ou le covoiturage

Liens avec d'autres projets :

- Desserte en TC du territoire périurbain et expérimentation de nouvelles formes de mobilité à la demande

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Le développement des modes doux (déplacement piétons, cyclistes) est un axe de progrès en termes de mobilité durable. Il est nécessaire d'encourager les initiatives de mobilité de proximité notamment piétonnes et de développer le maillage cyclable global du territoire. En matière d'aménagements piétons, outre les itinéraires de randonnée (PDIPR), le Département peut contribuer, via des aménagements d'espaces publics, à la qualité des cheminements piétons.

En matière de réseau cyclable, le Département participe à son développement à travers la mise en œuvre de son plan cyclable sur les routes départementales. Ses enjeux sont d'assurer les continuités cyclables, notamment en lien avec la structuration des véloroutes du littoral et des Flandres, d'améliorer l'accès modes doux aux collèges et aux gares et de sécuriser les secteurs dangereux pour la pratique du vélo. Les projets inscrits au contrat de territoire ne figurant pas au Plan cyclable départemental pourront être étudiés lors de la révision du Plan routier en 2015.

En complément de ces aménagements cyclables, des actions pédagogiques sont nécessaires pour inciter les habitants à utiliser le vélo ou la marche à pied pour leurs déplacements de proximité.

Liens avec d'autres projets :

→ Véloroute voie verte des Flandres

→ Valorisation touristique de la vallée de la Lys

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

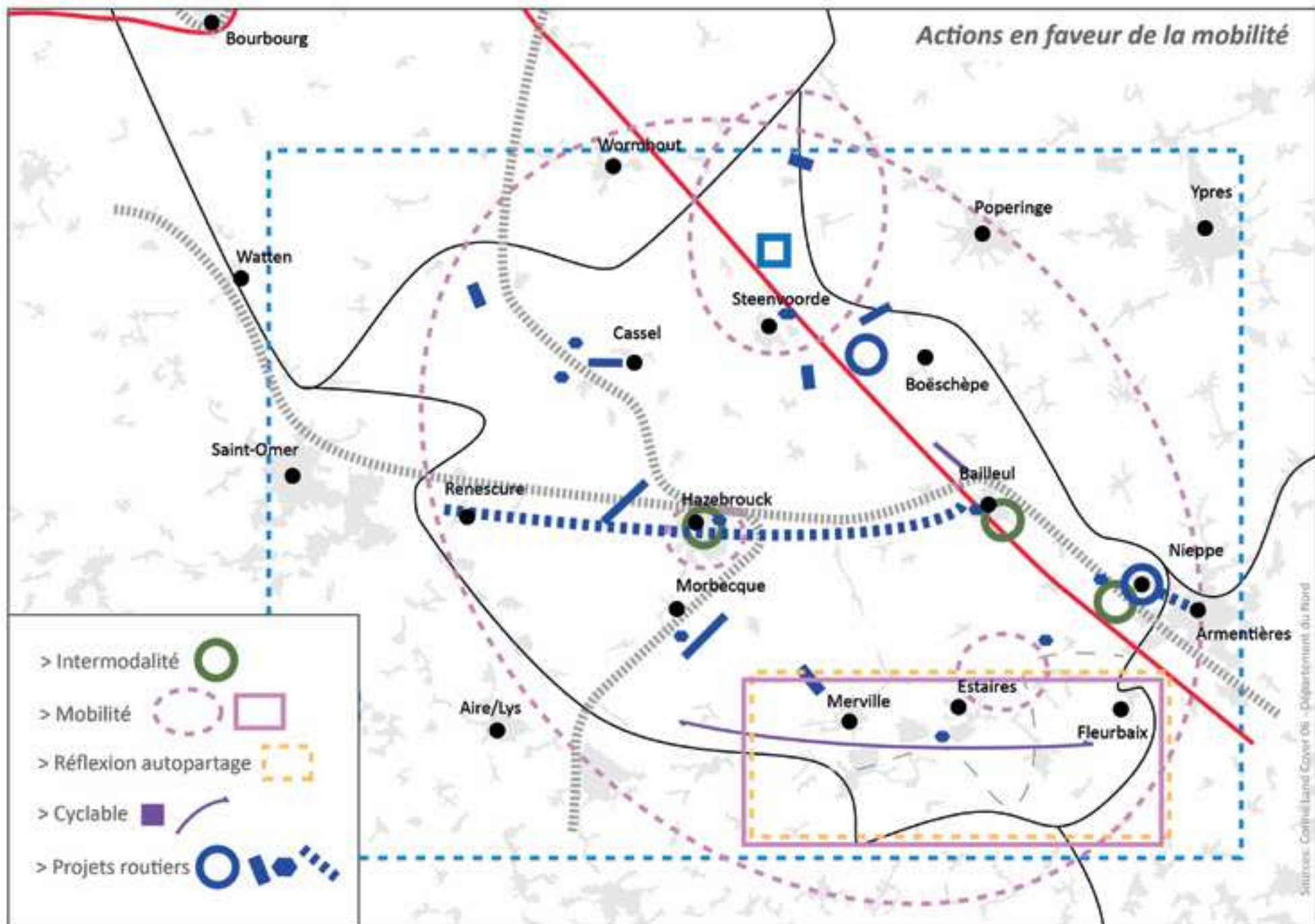
- ▶ **Le Département propose que** le plan de mobilité douce d'Estaires participe de façon expérimentale à développer l'information et la pratique des modes doux
- ▶ **Le Département s'engage à** mettre en œuvre les opérations cyclables inscrites au Plan Cyclable Départemental (PCD), étudier les accès des collèges et étudier les propositions portées par les partenaires des territoires lors de la refonte du PCD en 2015.
- ▶ **Le Département propose** un accompagnement des collectivités pour l'organisation de la liaison en lien avec le projet de véloroute
- ▶ **Les acteurs du territoire s'engagent à** associer le plus en amont possible les services du Département pour la mise en place d'aménagements cyclables. Il est important d'anticiper les potentiels aménagements concernant les routes départementales.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Liaison douce intercommunale Flandre-Lys	FI.014.001	CC Flandre-Lys	Analyse dans le cadre du schéma cyclable	+++
Mise en œuvre du Schéma cyclable départemental en Flandre intérieure	FI.014.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Plan de mobilité douce à Estaires	FI.014.003	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+++
Liaison douce Bailleul Outtersteene	FI.014.004	Commune de Bailleul	Analyse dans le cadre du schéma cyclable	+
Développement du vélo - Pays des Géants	FI.014.005	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Développement de l'usage des modes doux



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

La Route Départementale 642 constitue l'axe routier structurant de Flandre Intérieure, permettant la liaison entre la métropole lilloise et la côte boulonnaise, tout en connectant les communes traversées au réseau autoroutier (A25, A26). Cette voirie, dont le parti d'aménagement est actuellement disparate selon les sections parcourues, est fortement circulée. C'est pourquoi, à l'issue du transfert des routes nationales dans le patrimoine départemental en 2006, le Département a inscrit l'aménagement de cet axe dans ses documents de programmation et l'a retenu parmi les dix grands projets structurants pour la mobilité.

L'aménagement de la section entre Hazebrouck et l'A25 a été déclaré d'utilité publique en 2010 et sa réalisation a débuté fin 2012 par le contournement de Borre et Pradelles. Un montant de 50 millions d'euros est inscrit au programme opérationnel du Plan Routier Départemental 2011-2015 pour cette section. La traversée des villages de Strazeele, Borre, Pradelles, Merris et Méteren, cohabitant initialement avec d'importants flux de véhicules s'en trouvera modifiée. Une étude initiée par le territoire et soutenue financièrement par le Département permettra d'élaborer un schéma d'aménagement de référence, un plan d'actions, des propositions d'aménagement et un programme pluriannuel de travaux.

La section entre Hazebrouck et Renescure fait l'objet d'études préalables et de concertation publique afin d'en définir le parti d'aménagement et le tracé.

Liens avec d'autres projets :

→ Urbanisme durable et cadre de vie de qualité

→ Mise en œuvre de projets routiers structurants et Plan routier départemental

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département s'est engagé** à mettre en œuvre des mesures environnementales compensatoires (création d'un espace cœur de nature) concomitamment à l'aménagement de la section Hazebrouck / A25
- ▶ **Le Département s'engage** à poursuivre les études pour l'aménagement de la section Hazebrouck-Renescure en concertation avec l'ensemble des partenaires
- ▶ **Les nouvelles instances partenariales et le Département s'engagent** à mettre en œuvre sur la durée du contrat et au-delà les préconisations qui découleront de l'étude qui doit être menée relative à la requalification de la RD642

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement de la section Hazebrouck / A25 et mesures compensatoires (création d'un espace cœur de nature)	Fl.015.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Étude de la section Hazebrouck / Pas-de-Calais	Fl.015.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Requalification des espaces publics liés à l'ancienne RD 642	Fl.015.003	Communauté de Communes de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	++
Mise en valeur du territoire (jalonnement)	Fl.015.004	Communauté de Communes de Flandre Intérieure	Accompagnement technique et réglementaire	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Mise en valeur du territoire
- ▶ Élaboration d'un schéma d'aménagement de référence
- ▶ Amélioration des dessertes locales
- ▶ Requalification de l'ancienne route RD 642

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le projet de liaison routière entre les communes de Nieppe et Armentières concerne la déviation de la RD 933. Ce projet est inscrit au Schéma Routier Départemental 2000-2014. Au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles départementale, des zones de préemption ont été créées sur les communes d'Erquinghem-Lys, Nieppe et Steenwerck en 2007.

Une partie de la zone de préemption de Nieppe est concernée par le projet routier et c'est dans cette zone que seront réalisées des mesures compensatoires. Elles visent à compenser l'impact du projet routier sur les habitats naturels situés le long de la Lys par la restauration de prairies humides, mares et haies bocagères.

Liens avec d'autres projets :

→ Urbanisme durable et cadre de vie de qualité

→ Gouvernance environnementale et renforcement des partenariats

→ Initiatives locales et aménagements en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue

→ Protection, aménagement et gestion des espaces naturels sensibles des Monts de Flandre et de la Vallée de la Lys

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les services départementaux s'engagent** à mener un travail partenarial afin d'apporter une plus-value écologique au projet routier par l'intermédiaire de mesures compensatoires exemplaires.

► **Le Département s'engage** à réaliser des acquisitions complémentaires dans la zone de préemption afin de mettre en place les mesures compensatoires sur les terrains dont il s'est rendu propriétaire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Liaison routière NIEPPE-ARMENTIÈRES et mesures compensatoires espaces naturels sensibles	FIAL.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mobilité facilitée dans le bassin de vie d'Armentières – Nieppe
- Évolution de la faune, de la flore et des habitats naturels





PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Le territoire de l'arrondissement de Dunkerque est bien maillé en infrastructures autoroutières et routières. 1228 kilomètres de voirie départementale sont gérés, entretenus et modernisés par le Département à l'échelle de l'arrondissement. Les grandes évolutions du réseau de voirie sont par ailleurs inscrites dans le Plan Routier Départemental, véritable outil de programmation débattu localement au sein de la commission de l'arrondissement de Dunkerque. Aujourd'hui, toutes les actions proposées par le territoire de la Flandre Intérieure n'y sont pas inscrites mais feront l'objet d'un partenariat technique.

En Flandre Intérieure, les principaux enjeux actuels du plan routier concernent l'amélioration des liaisons avec les territoires voisins. L'aménagement du contournement de Borre-Pradelles et la liaison routière Nieppe – Armentières permettront d'améliorer les flux d'échanges inter-arrondissement avec Lille et le Département du Pas-de-Calais. D'autres opérations courantes comme le contournement routier Est de Merville et la réfection de la voirie route départementale 69 route de Caudescure viendront compléter le maillage du territoire. Les opérations de sécurité permettront de maintenir un réseau fiable et sécurisé. Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle programmation du PRD 2016 - 2020, le Département participera également aux réflexions liées aux actions déposées dans le cadre de la démarche de Contrat de territoire.

Le Plan Routier Départemental



► **Le Département s'engage à** associer régulièrement les collectivités dans la programmation et mise à jour de son Plan Routier Départemental et à mener ses projets en s'appuyant sur une démarche de « Route Durable », en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés de construction, pour la mise en œuvre de ses travaux.

Les projets de nouvelles infrastructures et projets de requalification



► **Les acteurs du territoire s'engagent à** associer le Département le plus en amont possible à leurs projets d'aménagements (grands projets, constructions de quartiers, aménagements routiers, autoroutiers,...), afin d'anticiper les besoins en termes d'adaptation du réseau routier départemental.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement du carrefour tourne à droite Place Blanquart (RD 947-RD122) à Estaires	FI.017.001	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement de la voie - ex-Douanes à Godewaersvelde 5.17	FI.017.002	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	+
Sécurisation du carrefour avenue Jules Houcke et rue des Trois Tilleuls, abords de la zone d'activités de Nieppe	FI.017.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Requalification des voiries départementales dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du plan de circulation de Nieppe	FI.017.004	Commune de Nieppe	Partenariat technique	+
Aménagements routiers (RD 69 - rue d'Eecke) à Godewaersvelde	FI.017.005	Commune de Godewaersvelde	Partenariat technique	+

Mise en œuvre du Plan Routier Départemental sur le territoire de Flandre Intérieure	FI.017.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Contournement routier Est de Merville	FI.017.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
Requalification de la RD 916 en traversée de Morbecque	FI.017.008	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Réfection de la voirie route départementale 69 route de Caudescure avant son déclassement	FI.017.009	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration du maillage routier départemental
- ▶ Mise en œuvre des grands projets routiers du territoire
- ▶ Amélioration de la sécurité
- ▶ Conception des projets routiers dans une logique durable

Liens avec d'autres projets :

- Urbanisme durable et cadre de vie de qualité
- Aménagement de la liaison A25 – Renescure et mesures compensatoires
- Liaison routière Nieppe – Armentières et mesures compensatoires



ENJEU 5
Soutenir
un cadre de vie
de qualité
en respectant
l'équilibre
urbain/rural

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Dans le secteur rural des Flandres, les problématiques d'accès aux services, marchands et non marchands, sont de plus en plus prégnantes. En effet, les commerces de proximité ont des difficultés à se maintenir et la reprise d'activité est parfois complexe. La disparition de ces lieux génèrent des problèmes de mobilité et d'accès aux services de base pour certaines populations non motorisées et fragiles. Elle provoque également l'affaiblissement du lien social.

Par ailleurs, il est parfois difficile de développer plusieurs lieux dédiés aux services publics dans des petites communes, au regard des coûts inhérents à de tels investissements. Dans le cadre de la démarche des contrats de territoire de Flandre Intérieure et Maritime, plusieurs collectivités ont interpellé le Conseil général sur la création d'équipements rassemblant en un même lieu services marchands et non marchands (Communes de Staple, Hardifort, Oxelaëre, Oudezele, Houtkerque, Communauté de Communes de Flandre, Commune de Pitgam par exemple). L'objectif est de trouver des solutions efficaces et pérennes en milieu rural. Le Département propose de mener une réflexion avec les futures intercommunalités (à l'échelle des Pays des Moulins de Flandre et Cœur de Flandre) sur ce sujet, en lien avec les trois chambres consulaires sur le volet services marchands, ainsi qu'avec l'État.

Une étude pourrait être accompagnée par le Département, pour étudier la pertinence de conforter ou de développer les services et les commerces de première nécessité dans les communes les plus rurales. Cette étude reposerait notamment sur ce qui a pu être réalisé dans d'autres secteurs ruraux.

Liens avec d'autres projets :

- Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale
- Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- Mise en accessibilité globale en Flandre Intérieure

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à réfléchir collectivement, à asseoir leur réflexion à l'échelle intercommunale (Pays, SCOT, PLDE) et à associer les acteurs concernés dès l'amont de leur démarche.
- ▶ **Les partenaires s'engagent** à associer les services du Conseil général dès le lancement de la démarche de réflexion, et notamment dès l'élaboration du cahier des charges. Cette réflexion portera en premier lieu sur l'identification des besoins des habitants
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner financièrement et techniquement une étude préalable à visée stratégique, économique, voire juridique pour le maintien des commerces de première nécessité et des services en milieu rural.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réflexion collective sur l'accès aux services et commerces de proximité en secteur rural, à l'échelle de la Flandre Intérieure et Flandre Maritime	FIFM.001	À définir suite à un groupe de travail	Financement d'une étude à titre expérimental	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Identification des freins et des leviers et élaboration de recommandations y compris juridiques pour la création de lieux multi-services pertinents et pérennes en secteur rural
- ▶ Expérimentation d'un ou deux lieux multi-services en secteur rural sur la durée du Contrat

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Le Département, à travers le Fonds Départemental de Solidarité territoriale (FDST), soutient les communes de moins de 5 000 habitants considérées comme les plus défavorisées ou les plus fragiles, pour leur permettre de réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration ou de construction de leurs équipements (bâtiments, voirie communale, entretien du patrimoine,...).

De plus en plus, les communes du territoire souhaitent réfléchir à leur patrimoine d'équipements et de bâtiments publics, de façon à répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants dans un cadre budgétaire limité. Des études préalables peuvent ainsi leur permettre d'élaborer une stratégie d'aménagement réaliste et une programmation de travaux et de construction sur plusieurs années. La liste d'actions suivante reprend les études qui seraient éligibles à ce fond. Les autres projets pourraient être financés dans le cadre du FDST selon les critères et enveloppes disponibles.

Liens avec d'autres projets :

- Maillage des équipements sportifs et coordination autour de Steenvoorde et Cassel
- Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale
- Mise en accessibilité globale en Flandre Intérieure
- Urbanisme durable et cadre de vie de qualité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les porteurs de projets s'engagent** à mettre en place des démarches intégrant des critères de développement durable et de respect des normes d'accessibilité.
- ▶ **Dans le cadre des études, ils s'engagent** à associer étroitement les services départementaux, dès l'amont de leur projet.
- ▶ **Le Département s'engage** à soutenir les communes rurales éligibles au FDST dans leurs projets d'équipements ou leurs travaux de voirie. Il s'engage à accompagner techniquement les porteurs de projet, notamment par un appui en termes d'ingénierie (chargés d'études des services Départementaux) pour les études préalables. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte-tenu des possibilités financières du Département.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projets courants relevant des critères du FDST	FI.019.001	Communes éligibles	Appui technique via l'ingénierie départementale et soutien à l'investissement	+++
Faisabilité d'une salle multi-activités / Restaurant scolaire / Médiathèque / Accueil périscolaire / Salle des sports / Agrandissement de la mairie de St Sylvestre Cappel	FI.019.002	Commune de Saint-Sylvestre-Cappel	Financement d'une étude	+++
Étude de faisabilité des équipements publics d'Arnèke	FI.019.003	Commune d'Arnèke	Financement d'une étude	+++
Étude programmatique équipements publics à Hondeghem	FI.019.004	Commune de Hondeghem	Financement d'une étude	+++
Autres études		Cf annexe		++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Solidarité et équité envers les communes de moins de 5 000 habitants les plus fragiles ou les plus défavorisées
- ▶ Intégration de l'accessibilité et du développement durable dans les projets financés
- ▶ Pour les études, aide à la prise de décision pour la réalisation des travaux ou de construction d'équipements publics et amélioration de la prise en compte des besoins de la population
- ▶ Optimisation du patrimoine bâti communal et du fonctionnement des équipements.

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

L'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants passent notamment par l'accès à des équipements de qualité, tant du point de vue de l'usage et du fonctionnement de l'équipement que de la construction du bâtiment. Pour répondre à cet enjeu, les collectivités de Flandre Intérieure entendent mener leurs projets de réhabilitation ou de construction d'équipements accueillant du public selon une démarche de Haute Qualité Environnementale.

En secteur urbain, il s'agit de créer des équipements publics qui s'insèrent dans des projets urbains plus globaux et qui participent à la mixité des usages.

En secteur périurbain et rural, la création ou la rénovation d'équipements publics de type salle polyvalente ou mairie peuvent être l'occasion de réfléchir globalement à l'échelon communal, voire intercommunal, en imaginant lorsque cela est pertinent une mutualisation des usages. Plusieurs exemples de groupements de locaux éducatifs, périscolaires, de médiathèques, de mairie ont déjà été encouragés et appuyés par le Département. Au-delà de la qualité propre de l'équipement, ils permettent de créer un vrai cœur de village. La conception de ces équipements sera également réfléchié dans une logique d'aménagement urbain durable, de préférence dans le tissu urbain existant et en prenant en compte l'accessibilité aux transports en commun.

Liens avec d'autres projets :

→ Urbanisme durable et cadre de vie de qualité

→ Maillage des équipements sportifs et coordination autour de Steenvoorde et Cassel

→ Encouragement de la pratique de la natation en milieu urbain et rural

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les porteurs de projets s'engagent** à mener des études préalables en associant étroitement les services du Département mais aussi les usagers dès le démarrage du projet. Ces études comprendront notamment un programme technique, fonctionnel et environnemental nécessaire à la qualité du projet. Les porteurs de projet intégreront les principes du développement durable de la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération et s'attacheront à réduire la consommation énergétique du bâtiment, à intégrer celui-ci dans son environnement tant urbain, que paysager. Une réflexion en termes de coût global sera recherchée pour s'assurer de la capacité du porteur à faire fonctionner le projet au-delà de sa conception. Le projet respectera les exigences du référentiel HQE établi.

► **Le Département s'engage** à accompagner techniquement les porteurs de projet dans le cadre d'un partenariat constructif, notamment par un appui en termes d'ingénierie des chargés d'études des services du Département. Il s'engage également à un accompagnement financier, qui s'inscrira dans les limites du budget voté chaque année par l'assemblée départementale et sous réserve du respect des critères en vigueur du dispositif.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département
Réalisation, réhabilitation des bâtiments publics de Flandre Intérieure	Collectivités du territoire	Partenariat technique, Financement d'études, soutien à l'investissement

Voir la liste des projets détaillés en annexe

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration du maillage des équipements publics sur le territoire et de leur accès par la population
- Création ou réhabilitation de bâtiments publics répondant aux besoins des usagers et amélioration du confort des usagers
- Réduction de l'impact environnemental lors de la construction ou de la réhabilitation de ces équipements
- Réduction des consommations énergétiques

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

La qualité urbaine et paysagère des communes rurales et urbaines de Flandre Intérieure est un facteur d'attractivité du territoire. Cette attractivité peut générer des effets négatifs sur la consommation d'espaces agricoles et naturels et les conditions de mobilité. Les réflexions et actions de sensibilisation sur les questions d'urbanisme déjà engagées avec les communes, leurs groupements, le Pays, le CAUE et la Province de Flandre Occidentale sont à poursuivre. L'objectif de ces actions est de faire évoluer la qualité des projets d'aménagement du territoire. Par ailleurs, de nombreux projets d'aménagements d'espaces publics de qualité sont liés à la présence d'une ou plusieurs routes départementales, impliquant des réflexions spécifiques (mobilité, liaisons douces etc.) et nécessitant une association étroite des services de la voirie départementale. Ces démarches permettent de sensibiliser les collectivités à une logique de développement durable dans la conception de leurs projets, en mettant en valeur les potentiels du tissu urbain et des espaces publics. Les notions de mixité sociale, d'économies d'énergie, de gestion intégrée de l'eau et de mobilité font partie des points clés des projets, ainsi que la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales du territoire. Le CAUE pourra conseiller les communes dans la conception de leur projet et mettre à disposition des outils de compréhension du territoire à travers le Carnet de territoire des Flandres.

Dans l'idéal, combiner l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme à ces projets d'amélioration du cadre de vie permettra de développer conjointement une vision prospective des territoires communaux ou intercommunaux et une réflexion opérationnelle visant à aménager des lieux publics qualitatifs et prenant en compte les différents usages et publics. À travers les études et travaux, le Département accompagnera ainsi de nombreux projets de qualification des espaces publics. Dans le cadre de grands projets de renouvellement urbain ou d'écoquartiers, le Département sera un partenaire attentif afin d'envisager de quelle manière il pourra s'insérer dans ces projets globaux.

Enfin, le Département engage la création d'une Société d'Économie Mixte (SEM) d'aménagement au service des projets des territoires du Nord. Cet outil sera mobilisable par tous, dans le cadre d'un contrat établi entre les parties. Son action se portera essentiellement sur la mise en œuvre opérationnelle des projets des communes et intercommunalités, avec pour objectif principal de sécuriser les procédures, crédibiliser le projet auprès des financeurs et d'accélérer leur réalisation. Son actionnariat sera partagé entre le Département (actionnaire majoritaire), les communes, EPCI et partenaires privés concernés.

Liens avec d'autres projets :

- Soutien aux communes rurales dans leurs projets d'aménagement
- Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires
- Initiatives locales et aménagements contribuant à la biodiversité

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Chaque porteur de projet s'engage** à mener des études préalables indispensables à la qualité de son projet. Il associera étroitement dès l'amont de sa démarche, les services du Département, les partenaires (tels le Pays Coeur de Flandre, le CAUE du Nord) et les usagers. De la réflexion jusqu'à la réalisation de l'opération, le porteur de projet intégrera les principes du développement durable, dont la gestion intégrée de l'eau, la mobilité, l'accessibilité...
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner techniquement et financièrement le porteur de projet dans le cadre d'un partenariat constructif par l'accompagnement des chargés d'études des services départementaux. L'accompagnement financier du Département sera examiné en temps voulu par le Conseil général compte-tenu des possibilités financières du Département.
- ▶ **Le Département s'engage** à valoriser les principes du développement durable et d'un urbanisme de qualité dans le cadre de son rôle de personne publique associée aux procédures d'urbanisme réglementaire.
- ▶ **Le Département s'engage** à mettre en place un outil d'aménagement à travers la SEM du Nord qui intégrera le champ de l'ingénierie opérationnelle, en continuité du travail des acteurs compétents et reconnus de l'ingénierie d'amont (CAUE, ATD, Pays Coeur de Flandre, collectivités...)

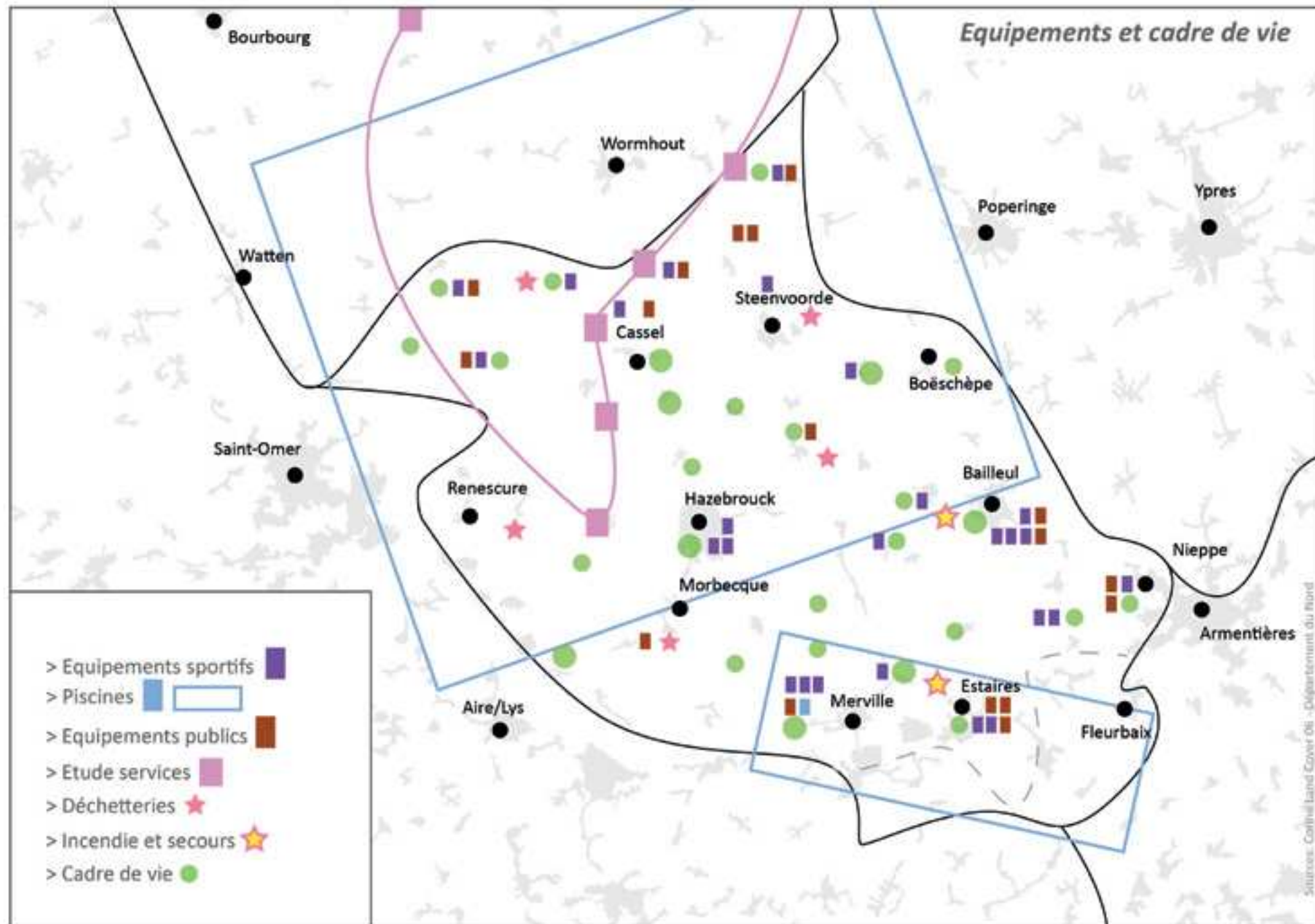
ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Études et aménagements d'espaces publics qualitatifs - communes de Flandre Intérieure	<i>Voir la liste détaillée des projets en annexe</i>			
Actions de sensibilisation à l'urbanisme durable	FI.021.001	Pays Coeur de Flandre	Partenariat technique	+++
Partenariat dans le cadre de la révision du SCOT	FI.021.002	Pays Coeur de Flandre	Partenariat technique	+++
Renforcement des démarches conjointes FDAN/PLU	FI.021.003	Pays Coeur de Flandre	Partenariat technique	+++
Création d'une SEM d'Aménagement au service des territoires du Nord	NO.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Mise en œuvre et évolution du carnet de territoire des Flandres	FI.021.004	CAUE du Nord	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration du cadre de vie des habitants
- ▶ Association des habitants et des usagers à la conception de l'aménagement
- ▶ Renforcement de l'attractivité du territoire pour favoriser le tourisme.
- ▶ Mise en œuvre d'aménagements accessibles à tous
- ▶ Création d'espaces publics de qualité multifonctionnels, dans une logique de développement durable
- ▶ Contribution aux actions de qualité engagées par le territoire telles que « Villages patrimoine ».
- ▶ Développement de projets ambitieux grâce à l'appui de la SEM

Equipements et cadre de vie



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

Dans le contexte d'émergence des nouveaux quartiers, le développement social local s'inscrit dans une dynamique plus large de développement durable du territoire qui intègre les dimensions sociale, culturelle, économique. Le Centre d'Animation Stéphane HESSEL au cœur du quartier des Jardins de Flandre de Merville est un exemple d'équipement public qui permet d'assurer du lien social entre tous les habitants de la ville, qu'ils soient nouveaux arrivants ou non. Il apporte une réponse sociale structurante à l'ensemble des âges de la vie et il mutualise les offres et les besoins des habitants en matière d'action sociale.

C'est le sens du projet mené, introduisant une plus grande mobilisation et expression des habitants, acteurs économiques, politiques, de la société civile, ayant des cultures et des attentes différentes pour travailler ensemble et constituer une communauté d'intérêts.

Le Département soutient le Centre d'animation Stéphane HESSEL au travers du financement de postes et de convention permettant notamment que des consultations de Protection Maternelle et Infantile se déroulent dans ce nouveau centre social, favorisant ainsi la venue de familles dans ce nouveau quartier.

Liens avec d'autres projets :

→ Développement des actions intergénérationnelles

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département s'engage** à poursuivre le partenariat avec l'Association Sac à Dos et développer des actions.
- ▶ **Les partenaires s'engagent** à poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour les communes de Merville, La Gorgue et Estaires

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Centre d'Animation - quartier les Jardins de Flandre (Aide à la scolarité, Dynamique familiale, Dynamique Séniors)	FI.022.001	Commune de Merville et Association Sac au Dos	Partenariat technique	+++
Aide à la scolarité	FI.022.002	Association Sac au Dos	Partenariat technique	+++
Dynamique familiale	FI.022.003	Association Sac au Dos	Partenariat technique	++
Dynamique seniors	FI.022.004	Association Sac au Dos	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Renforcement des liens entre nouveaux et anciens habitants
- ▶ Développement chez la population de projets quel que soit l'âge
- ▶ Participation active de la population aux projets du centre social Stéphane Hessel

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Alors que la technologie cuivre actuellement employée pour l'accès à Internet (ADSL) montre déjà ses limites, de nombreux territoires se retrouvent exclus des projets de déploiement de fibre optique annoncés par les opérateurs privés. Si Orange et SFR ont annoncé vouloir couvrir 69 % des foyers régionaux, la Flandre Maritime et la Flandre Intérieure n'entrent que partiellement dans les territoires ciblés par ces plans de déploiement optique. N'est en effet concerné que le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Dans ce cadre, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que la Région Nord-Pas-de-Calais ont convenu la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique, sous maîtrise d'ouvrage unique et partagée, pour les 31 % des foyers régionaux qui ne bénéficieraient pas de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH – Fiber Top The Home).

À cet effet, le Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique œuvre d'ores et déjà à la mise en œuvre opérationnelle et progressive des conclusions du Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique en Nord – Pas de Calais (SDAN) pour équiper progressivement en Très Haut Débit l'ensemble des communes du territoire, à l'horizon 2025.

La mise en place d'un tel réseau permettra ainsi une facilité d'accès aux outils de communication pour les habitants mais aussi pour le déploiement d'activités économiques ou de services publics dématérialisés.

Liens avec d'autres projets :

→ Expérimentation du télétravail en secteur périurbain

→ Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à faciliter les travaux préparatoires du Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique : accès aux informations sur les infrastructures (actives ou passives) présentes sur les territoires, accès aux données cartographiques disponibles, information sur les futurs aménagements envisagés (zones d'activités économiques, lotissements résidentiels, travaux de voirie...) etc. Par ailleurs, les statuts du Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique prévoyant une possibilité d'association des intercommunalités à celui-ci, les territoires concernés seront invités à participer à différents moments de réflexion sur l'aménagement numérique.

► **Le Département s'engage, par le biais de sa participation au Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique, à faciliter l'arrivée de la fibre optique sur les territoires et à participer aux travaux de déploiement selon les modalités et les conclusions du SDAN.**

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Numérique	NO.002	Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais numérique	Soutien à l'investissement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Finalisation des études préalables aux déploiements
- Lancement des déploiements selon les modalités et les conclusions du SDAN en 2 temps :
 - 2015 à 2020 : au moins 8 mégas pour tous et FTTH pour au moins 80 % de la population des deux Départements ;
 - 2020 à 2025 : poursuite des déploiements et fibrage en « point à point ».



ENJEU 6 :
**Renforcer
l'articulation
des politiques
habitat/logement
afin d'améliorer
les parcours
résidentiels**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/ logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

Le territoire de Flandre Intérieure se caractérise par une partie Sud sous influence de la métropole Lilloise avec un phénomène marqué de périurbanisation et une partie Nord à dominante plus rurale. L'offre en logements sociaux nécessite d'être diversifiée et est globalement déficitaire, plus particulièrement sur le secteur de l'ancienne Communauté de Communes Monts de Flandre – Plaine de la Lys et de Merville. Par ailleurs, plusieurs enjeux émergent dont le logement des jeunes sur le secteur de la Vallée de la Lys, la maîtrise des consommations foncières, ainsi que l'adaptation du parc au vieillissement et à la lutte contre la précarité énergétique.

Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre à des logements de qualité, le Département du Nord souhaite s'investir de manière volontariste au côté des territoires. Cet engagement vise d'une part à s'inscrire en cohérence avec les politiques locales de l'habitat déjà existantes et d'autre part, à encourager l'équité territoriale avec un appui renforcé sur les territoires ruraux moins bien dotés en moyens et outils.

Cette ambition nécessite au préalable d'approfondir et de partager les problématiques afin de coordonner et d'articuler les interventions de chacun, notamment avec les PLH existant et en projet. Le Département du Nord vient de lancer avec l'Etat l'élaboration du premier Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Nord. Cette démarche sera couronnée de succès uniquement par une implication forte des territoires et de l'ensemble des acteurs de l'habitat et du logement. La constitution d'une nouvelle intercommunalité en Flandre Intérieure est une opportunité pour développer un partenariat fort sur ces questions, et coordonner au mieux les actions.

Les actions déposées par les acteurs du territoire dans le cadre de l'élaboration du Contrat de territoire alimenteront la réflexion engagée. Dans une logique plus opérationnelle et en accompagnement du PDH, le Département soutiendra une opération lauréate de l'appel à projets « innovation sociale dans l'habitat pour le Nord » en secteur rural. Par ailleurs, en lien avec le nouveau PDALPD, une politique préventive de lutte contre la précarité énergétique sera mise en œuvre en appui des territoires et en complémentarité avec les actions déjà engagées, notamment le Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux du Pays Cœur de Flandre. Une fois le PDH finalisé, le Département actualisera sa stratégie d'intervention sur le territoire de Flandre Intérieure. Les nouvelles actions pourront être réintégrées au Plan d'actions sous forme d'un avenant dédié.

Liens avec d'autres projets :

→ Réhabilitation de logements sociaux à Hazebrouck et production de logements sociaux via Partenord Habitat

→ Accompagnement des personnes âgées et des proches et maintien à domicile

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires et acteurs du territoire s'engagent** à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat et à poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement des publics en difficulté en matière de précarité énergétique, en lien avec la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Flandre Intérieure.

► **Le Département s'engage** à associer étroitement les intercommunalités et les communes à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée et à intégrer les actions déposées par les partenaires dans la réflexion globale.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Élaboration du Plan Départemental de l'Habitat	NO.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Concertation dans le cadre d'un Groupe Logement Partenarial (GLP) issu du Projet Social de Territoire d'Hazebrouck	FI.024.001	Département du Nord	Animation du Partenariat	+++
Friche Nordlys rue Emile Hié	FI.024.002	Commune de Bailleul et CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
Production de logements pour la nécessaire redynamisation de centre bourg	FI.024.003	Commune d'Hardifort	Soutien à l'investissement	++
Mise en œuvre du programme d'intérêt général Habiter Mieux	FI.024.004	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Adoption du Plan Départemental de l'Habitat
- Plus grande équité territoriale en matière d'habitat
- Expérimentation d'un projet innovant en zone rurale
- Renforcement des liens entre politiques d'investissement et d'accompagnement social dans le domaine de la précarité énergétique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 6 : Renforcer l'articulation des politiques habitat/logement afin d'améliorer les parcours résidentiels

Les communes rencontrent fréquemment des difficultés à monter des opérations de logements locatifs sociaux, particulièrement en milieu rural, par manque d'opérateur, de capacité de portage foncier ou de difficultés à boucler financièrement les opérations. En milieu urbain, la demande est par ailleurs forte et l'offre est globalement insuffisante.

Partenord Habitat, office public départemental et partenaire privilégié du Département en matière d'habitat social, œuvre aujourd'hui à la réhabilitation et la construction de logements sociaux en Flandre Intérieure. Pour les projets de développement, 90 logements neufs sont programmés sur les deux communes les plus peuplées, Hazebrouck et Bailleul, et sur Vieux-Berquin. Par ailleurs, 421 réhabilitations sont attendues d'ici 2018. Dans ce cadre, l'effort porte essentiellement sur le parc locatif d'Hazebrouck où 350 réhabilitations de logements sont prévues, 53 dans les villages environnants et 18 à Estaires. Le Plan Stratégique Environnemental et Énergétique permet de programmer parmi ces travaux des réhabilitations énergétiques du patrimoine.

Par ailleurs, Partenord Habitat travaille sur l'adaptation des parties communes des immeubles pour leur mise en accessibilité progressive. Son action porte également sur l'accompagnement social lors d'opérations de réhabilitation mais aussi sur la création de lien social sur les secteurs où se concentre l'offre de logement dont il a la charge. L'organisation de fêtes des voisins ou de journées Agenda 21 en sont des exemples.

Afin de mettre en œuvre cet appui au territoire de la Flandre Intérieure, Partenord Habitat bénéficie d'un soutien financier du Département du Nord dans le cadre de la convention pluriannuelle 2012-2014 sur les volets construction et réhabilitation du parc social. L'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) permettra d'affiner la stratégie de soutien du Département du Nord au regard des besoins territorialisés qui auront été identifiés, de l'appui aux politiques locales de l'habitat dans une logique d'équité et de l'accompagnement privilégié des publics du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

Liens avec d'autres projets :

→ Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Partenord Habitat s'engage** à participer à la réflexion et aux temps d'échange mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat, à soutenir la production et la réhabilitation de logements sociaux de Flandre Intérieure en cohérence avec les besoins et enjeux qui auront été identifiés dans le PDH et en appui de la stratégie départementale,

► **Le Département s'engage** à associer étroitement Partenord Habitat à l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat dans une démarche concertée et à affiner son soutien financier au regard de la stratégie départementale d'intervention qui sera définie à l'issue du PDH.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Porteur / Pilote	Priorisation
Opérations de construction de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Partenord Habitat	<i>Voir annexe correspondante</i>
Opérations de réhabilitation de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat	Partenord Habitat	<i>Voir annexe correspondante</i>

RÉSULTATS ATTENDUS

- Production de logements sociaux en lien avec la stratégie du futur Plan Départemental de l'Habitat
- Cohérence entre les différentes politiques de l'habitat et du logement menées au niveau départemental mais aussi local



ENJEU 7

**Protéger
les milieux naturels
et agricoles et
développer
des continuités
écologiques**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Outre l'aménagement et la gestion des espaces naturels sensibles, le Département œuvre avec de nombreux partenaires dans la protection et mise en valeur des espaces naturels du territoire. Il réalise des inventaires faune-flore sur ses sites ou lors d'opérations d'aménagement. Le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Groupe Ornithologique du Nord ou le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais disposent également de nombreuses données naturalistes et scientifiques spécialisées. Il serait intéressant de les communiquer ou de les partager afin de développer une culture d'échange. La diffusion de ces connaissances et la formation des habitants aux richesses écologiques du territoire viendront renforcer leur protection.

Le Département ne finance pas d'études pour d'autres partenaires mais peut participer à des réseaux de connaissances naturalistes. La participation du Département à différents groupes de travail techniques sera poursuivie, ainsi que les partenariats déjà engagés par des conventions. Il semble opportun de formaliser les partenariats ou les groupes techniques pour le partage collectif des données naturalistes, en faveur de la biodiversité, des continuités écologiques,...

Par ailleurs, la forêt domaniale de Nieppe, poumon vert du territoire, catalyse plusieurs enjeux transversaux, environnementaux, de gestion de l'eau, économiques, touristiques. Le Pays Cœur de Flandre et l'Office national des Forêts, gestionnaire de la forêt de Nieppe, animeront le travail conjoint qui pourrait prendre forme sur les différentes thématiques de la forêt. Le Département contribuera à ce partenariat selon ses compétences.

Liens avec d'autres projets :

→ Protection des espaces naturels sensibles des Monts de Flandre et de la Vallée de la Lys

→ Initiatives locales et aménagements en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son expertise et sa connaissance liées à la gestion des Espaces Naturels Sensibles du territoire pour les projets globaux de corridors écologiques
- ▶ **Les partenaires s'engagent** à fournir au Département les données naturalistes dont ils ont connaissance notamment dans les secteurs identifiés dans le cadre du schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles 2011-2021.
- ▶ **Le Département s'engage** à communiquer les données naturalistes au Réseau des Acteurs de l'Information et à mettre à disposition des partenaires lors de groupes de travail sur le sujet, l'expertise et la connaissance dans ce domaine.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Grands partenariats pour la mise en œuvre du SDENS	FI.026.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Les suivis naturalistes sur les Espaces Naturels Sensibles	FI.026.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Autres projets de culture d'échanges connaissance scientifique biodiversité	<i>Voir annexe concernée</i>			



RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Mise en place de conventions avec les acteurs dont les missions identifiées sont essentielles à la préservation des milieux naturels
- ▶ Développement d'actions collectives concrètes, notamment des rencontres thématiques
- ▶ Poursuite d'acquisition de données naturalistes
- ▶ Diffusion organisée de la connaissance naturaliste
- ▶ Coordination des politiques en matière de protection des espaces naturels remarquables

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le territoire de Flandre Intérieure est à la fois caractérisé par une mosaïque de paysages, une diversité de milieux naturels et la présence d'espaces remarquables riches en biodiversité qu'il convient de préserver. Des sites font l'objet de mesures de protection (Site départemental Marguerite Yourcenar, Site des Terres de Godewaersvelde, mont Cassel et mont des Récollets, secteur de la vallée de la Lys). Au titre de sa politique des espaces naturels sensibles (ENS), le Département planifie l'aménagement de sites qui lui appartiennent ou dont il a la gestion. Les actions d'acquisition, de gestion, d'aménagement des sites naturels s'inscrivent dans le schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles voté en 2012.

Les principaux chantiers identifiés pour ces prochaines années sont :

- Le projet de mise en œuvre d'un cœur de nature transfrontalier sur le secteur du Mont noir pour assurer une liaison écologique entre le site départemental Marguerite YOURCENAR et les espaces de nature du Broekelsen en Flandre belge.
- L'élaboration des Plans de gestion des sites ENS (site départemental MargueriteYourcenar notamment).
- La gestion des Espaces Naturels Sensibles du territoire de Flandre Intérieure.
- La mise en œuvre de mesures compensatoires sur les grands projets.
- Stratégie foncière ENS : Acquisition et/ou conventionnement sur les secteurs identifiés dans le cadre du schéma directeur des ENS (secteur des Monts de Flandre et de la Vallée de la Lys).

Liens avec d'autres projets :

- Initiatives locales et aménagements en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le département s'engage** à mettre en œuvre le schéma départemental en associant les partenaires locaux et régionaux
- ▶ **Les partenaires s'engagent** à informer le Département des opportunités d'acquisition de milieux naturels d'intérêt écologique, prioritairement dans les secteurs inscrits au schéma départemental des ENS 2011-2021.
- ▶ **Le Département s'engage** à procéder à l'acquisition par voie de préemption et/ou de conventionnement de milieux naturels d'intérêt écologique, conformément aux zones inscrites au schéma directeur des ENS 2011-2021.
- ▶ **Les communes concernées s'engagent** à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'arrêtés municipaux de sites permettant d'assurer une surveillance des sites.
- ▶ **Le Département s'engage à procéder** à l'aménagement et à la gestion des sites Espaces Naturels Sensibles acquis ou en cours d'acquisition sur le territoire de Flandre Intérieure. Il s'engage également à gérer les sites conformément aux plans de gestion, à y maintenir et y développer les habitats et espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement du site ENS Marguerite YOURCENAR et des espaces transfrontaliers	FI.027.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Elaboration des Plans de gestion des sites ENS	FI.027.002	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
La gestion des Espaces Naturels Sensibles sur l'arrondissement de Dunkerque	FI.027.003	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Mise en œuvre de mesures compensatoires sur les grands projets	FI.027.004	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Stratégie foncière ENS : Acquisition et/ou conventionnement sur l'arrondissement de Dunkerque	FI.027.005	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Participation à la protection des milieux naturels d'intérêt écologique
- ▶ Augmentation de la surface des zones classées en Espaces Naturels Sensibles
- ▶ Préservation de la faune et de la flore d'intérêt patrimonial
- ▶ Prise de conscience de la part du public des enjeux de préservation de la biodiversité
- ▶ Amélioration de la qualité d'accueil des usagers fréquentant les sites naturels

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

En cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, les acteurs du territoire se mobilisent pour mettre en œuvre la trame verte et bleue sur le territoire. Les ENS constituent souvent les cœurs de nature, comme en témoignent les démarches entamées par les Pays Moulins de Flandre et Cœur de Flandre. Le Département mène une politique d'éducation à l'environnement via une programmation de sorties nature sur les espaces naturels sensibles.

Les initiatives en matière de biodiversité sont à mener à différents niveaux. Une approche durable dans l'aménagement ou la création d'espaces naturels, de parcs, de jardins familiaux - espaces partagés des villes et villages permet de répondre à la fois à des enjeux sociaux, paysagers et de biodiversité. Ces espaces deviennent autant de point d'appui pour développer des corridors biologiques. La gestion différenciée et l'aménagement des accotements routiers sont aussi des réponses concrètes pour faciliter les déplacements d'espèces.

L'aménagement de corridors boisés à l'image des corridors boisés sur Merville participe à ces grandes liaisons inter-territoires. Sur les espaces agricoles, les plantations de haies, en plus du rôle de régulation des écoulements pluviaux qu'elles jouent dans les zones de ruissellement sont également des vecteurs de biodiversité.

L'animation de ces trames vertes et bleues au niveau local est garante d'une mise en œuvre concrète de ces projets au long cours. En ce sens, la Chambre d'agriculture de Région peut jouer un rôle de pédagogie et d'accompagnement de la démarche auprès des exploitants agricoles. Dans tous ces domaines, le Département soutiendra des projets d'études ou la réalisation d'aménagement, en lien avec ses partenaires locaux comme le Pays Cœur de Flandre, véritable animateur d'une démarche de territoire en faveur de la biodiversité.

Démarche et aménagement de sites de biodiversité ordinaire

Mise en œuvre de corridors boisés et plantations

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► Dès l'amont de la réflexion, les porteurs de projets s'engagent à associer étroitement les services du Département.

► Les porteurs de projets s'engagent à :

- mener leur projet dans la concertation avec les habitants et les acteurs concernés du territoire ;
 - prendre en compte les aspects paysagers et environnementaux ;
 - promouvoir la biodiversité ordinaire
 - mettre en œuvre une gestion différenciée sur les espaces créés ou aménagés ;
 - mener des actions de sensibilisation.
- Plus spécifiquement sur les projets de « Jardins familiaux – espaces partagés », ils s'engagent à respecter les principes suivants :
- mixité sociale et ouverture sur les jeunes générations ;
 - multifonctionnalité et convivialité ;
 - pérennité des équipements.

► Pour les projets de plantation (boisement, continuum boisé, haies bocagères, vergers traditionnels hautes tiges, arbres têtards) les partenaires s'engagent à respecter le cahier des charges des différentes politiques concernées, notamment vis-à-vis de la biodiversité (préservation des espèces patrimoniales, choix d'essences locales, 20 % de milieu ouvert dans les boisements...)

► Le Département s'engage à participer techniquement et financièrement aux projets dans la limite des budgets disponibles et des critères en vigueur.

et des trames verte et bleue

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Programme d'actions de développement durable – thématique espaces naturels	FI.028.001	Centre d'Animation du Nouveau Monde	Partenariat technique	+++
Valorisation des dépendances vertes des routes départementales	FI.028.002	Association Abeille du Nord	Convention	++
Accompagnement des jardins familiaux/jardins partagés Voir annexe concernée	<i>Voir annexe concernée</i>			
Accompagnement des projets de boisements, de vergers de haute tige de variété ancienne, d'arbres têtards	<i>Voir annexe concernée</i>			
Accompagnement des projets d'entretien et de plantation de haies	<i>Voir annexe concernée</i>			

Réalisation d'une opération de renaturation de cœur de nature et requalification du quartier du pont concession d'aménagement Place Jeanne d'Arc	FI.028.003	Commune de Nieppe	Soutien à l'investissement	+++ ++ +
Accompagnement de la trame verte et bleue à travers les mesures contractuelles, les PLU et la sensibilisation des agriculteurs/élus	FI.028.004	Chambre d'agriculture	Partenariat technique	++
Plan de gestion différencié des espaces verts et naturels de la ville	FI.028.005	Commune d'Hazebroeck	Partenariat technique	+++
Trame Verte et Bleue de Renescure	FI.028.006	Commune de Renescure	Financement d'une étude	++
Aménagement des Prés de la Ville - projet environnement et biodiversité	FI.028.007	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	++
Animation et qualification des projets de trame verte et bleue en lien avec les politiques départementales	FI.028.008	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++
Intégration de la trame verte et bleue dans le PLUi 7.2	FI.028.009	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique et financement d'une étude	++
Réaménagement du parc Wattine à Estaires	FI.028.010	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Réhabilitation du parc du château de Nieppe	FI.028.011	Commune de Nieppe	Soutien à l'investissement	++
Valoriser les parcs et espaces de nature en ville et les itinéraires piétons	FI.028.012	Commune de Bailleul	Financement d'une étude	++
Aménagement paysager de la mare pédagogique de Boëschèpe	FI.028.013	Commune de Boëschèpe	Financement d'une étude	++
Création de liaisons écologiques dans le cadre de la trame Verte et Bleue	FI.028.014	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+
Trame verte et bleue - Flandre Lys	FI.028.015	CC Flandre-Lys	Soutien à l'investissement	+
Mise en valeur et préserver la qualité écologique des étangs Bellekind (en reconnectant avec les espaces agricoles et naturels du Mont de Lille jusqu'à la frontière belge)	FI.028.016	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+
Restauration de mares (à partir de 2015)	FI.028.017	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création de corridor biologique afin de relier les cœurs de nature et permettre le déplacement des espèces,
- ▶ Protection de la ressource en eau et lutte contre l'érosion des sols,
- ▶ Lutte contre la pollution atmosphérique,
- ▶ Diminution des gaz à effet de serre par la captation du carbone,
- ▶ Renforcement de l'identité paysagère des territoires,
- ▶ Renaturation d'espaces dégradés en milieu urbain comme en milieu rural,
- ▶ Maintien et renforcement de la biodiversité en milieu agricole,
- ▶ Amélioration du maillage des espaces de nature et de détente pour les habitants de Flandre Intérieure.

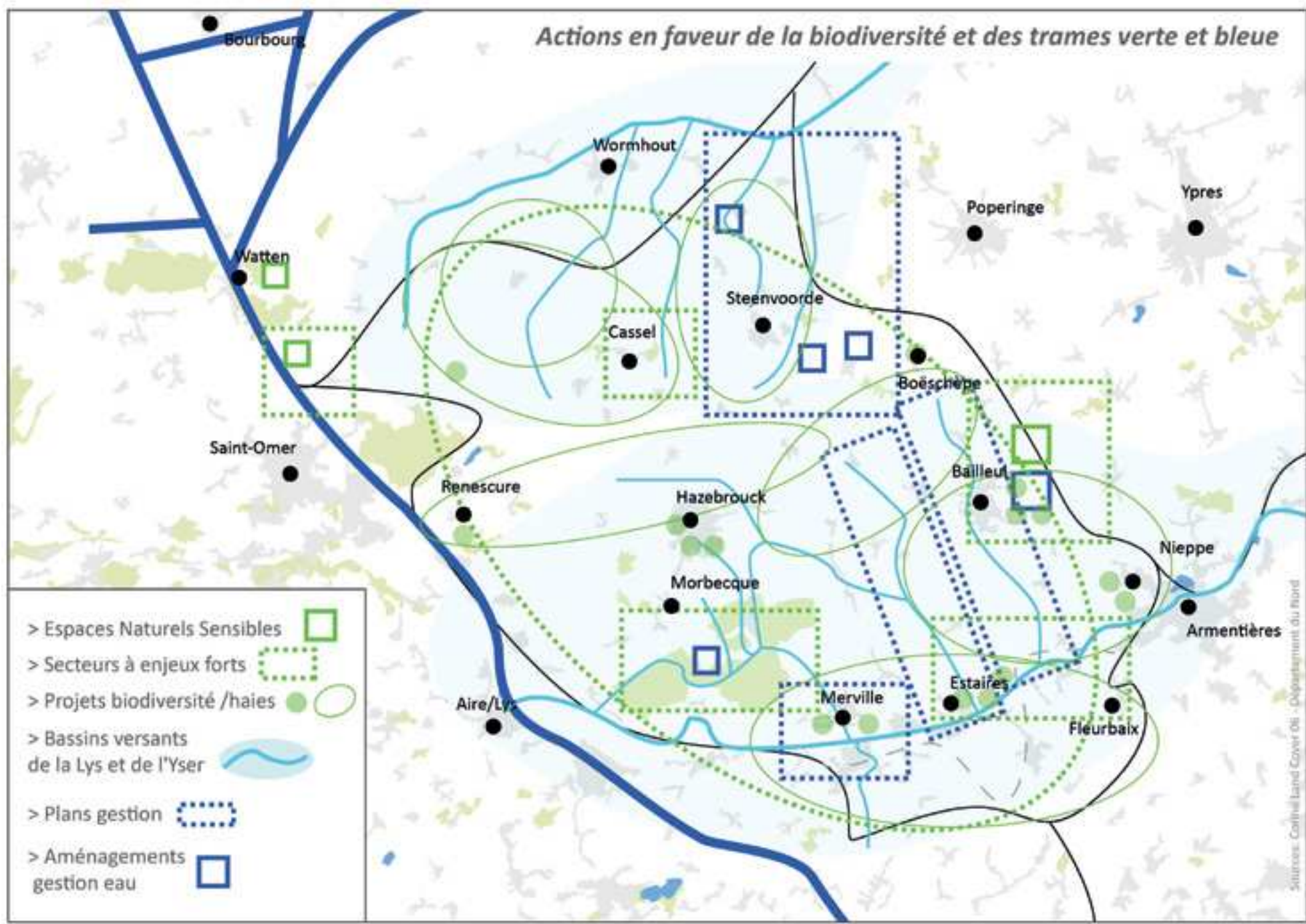
Et plus spécifiquement pour l'aménagement de jardins familiaux-espaces partagés :

- ▶ Création d'un complément d'alimentation de qualité pour les jardiniers ;
- ▶ Développement d'actions de sensibilisation à la biodiversité ordinaire, à la gestion différenciée, au jardinage au naturel, au compostage, aux économies d'eau.

Liens avec d'autres projets :

- Urbanisme durable et cadre de vie de qualité
- Soutien à l'agriculture et promotion de l'emploi agricole
- Protection, aménagement et gestion des espaces naturels sensibles des Monts de Flandre et de la Vallée de la Lys

Actions en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue



Source: Corinne Land Cover 05 - Département du Nord



ENJEU 8

**Mettre l'eau
au centre de
l'organisation et
du développement
du territoire**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire de l'Yser est particulièrement concerné par les enjeux suivants :

- inondations par ruissellement et par débordement du cours d'eau,
- qualité des eaux superficielles utilisées en Belgique pour produire l'eau potable,
- respect de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et atteinte du Bon État Écologique des cours d'eau.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser est en cours d'élaboration, il fixe les objectifs de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et établira un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau.

L'USAN qui en assure l'animation porte un ensemble de démarches visant à répondre aux enjeux du SAGE :

- Une opération ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) menée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Un plan d'entretien pluriannuel du cours d'eau comprenant :
 - les travaux d'entretien annuel permettant à la rivière d'assurer ses fonctions hydrauliques en prévention des inondations,
 - les travaux nécessaires à la renaturation du cours d'eau : protection de berges, rétablissement d'un lit d'étiage, rétablissement de la continuité écologique et du dynamisme de l'écoulement. Le territoire de l'Yser projette le reméandrage de la rivière en amont de la frontière avec la Belgique.
- Une démarche de lutte contre le ruissellement agricole et urbain et une incitation forte pour la réalisation des études de schéma des eaux pluviales.
- Un projet de Plans d'Actions pour la Protection contre les Inondations (PAPI) comportant notamment les projets de zone d'expansion de crue.

Le SAGE entreprend également des actions de communication afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux de la préservation de l'eau et de la rivière.

Partenariat autour du SAGE de l'Yser et sensibilisation sur l'eau

Amélioration de la qualité des eaux et entretien de l'Yser

Lutte contre les inondations

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **L'USAN s'engage à** associer le Département aux réflexions du SAGE, notamment lors des études préalables à la définition des plans de gestion ou d'actions de lutte contre les inondations.

► **Le Département participera activement** aux actions menées par le SAGE et relatera auprès de l'ensemble de ses services, les dispositions et orientations décidées au sein du SAGE. Il participera au projet pédagogique du SAGE.

► **Le Département s'engage à** apporter son accompagnement technique et financier aux actions de lutte contre les inondations et de renaturation des milieux aquatiques en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

► **Les partenaires s'engagent à** mener des projets de lutte contre les inondations de façon compatible voire complémentaire aux actions définies dans les plans de gestion.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Participation au SAGE de l'Yser	FIFM.002	USAN	Partenariat technique	+++

Maintien des fonctionnalités hydrauliques et écologiques des cours d'eau du territoire	FIFM.003	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Participation à la mise en œuvre du plan de gestion écologique de l'Yser et de ses affluents	FIFM.004	USAN	Soutien à l'investissement	+++

Participation au PAPI du bassin versant du SAGE de l'Yser	FIFM.005	USAN	Soutien à l'investissement	++
---	----------	------	----------------------------	----

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Appropriation par tous des dispositions du SAGE (riverains, scolaires, habitants mais également services du Département)
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- ▶ Prise en compte systématique de l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- ▶ Définition de manière partenariale des actions à engager afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau
- ▶ Préservation de la biodiversité et des zones humides

- ▶ Amélioration de la qualité des eaux de l'Yser et de la dynamique écologique de cette rivière
- ▶ Prévention des inondations par une surveillance et un entretien régulier des cours d'eau

- ▶ Définition et mise en œuvre de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la résilience du territoire face au risque d'inondation

Liens avec d'autres projets :

- Mise en place d'une gestion intégrée des eaux
- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire de la Lys est particulièrement concerné par les enjeux suivant :

- les problématiques d'inondation par débordement de la Lys,
- la qualité des eaux superficielles et souterraines, l'eau de ce territoire contribuant notamment à l'alimentation en eau potable des secteurs de Béthune, Lens et Liévin dans le Pas-de-Calais et de la Communauté Urbaine de Lille dans le Nord,
- la renaturation des milieux naturels.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys a été approuvé le 6 août 2010, il fixe les objectifs de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et établit un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau.

Le SYMSAGEL assure l'animation du SAGE et coordonne les interventions des acteurs à l'échelle du bassin versant.

L'USAN assure la mise en œuvre opérationnelle du SAGE pour la partie du territoire du bassin versant de la Lys située dans le département du Nord.

Dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel du cours d'eau, elle réalise :

- les travaux d'entretien courant à réaliser annuellement permettant notamment à la rivière d'assurer ses fonctions hydrauliques en prévention des inondations,
- les travaux nécessaires à la renaturation du cours d'eau : protection de berges, rétablissement d'un lit d'étiage, rétablissement de la continuité écologique et du dynamisme de l'écoulement.

Elle met également en œuvre les actions de lutte contre les inondations définies dans le cadre des Plans d'Actions pour la Protection contre les Inondations.

La commune de Merville mène actuellement une réflexion pour la requalification de l'Ecluse du Pont de Pierre qui assurait la liaison navigable entre la Lys canalisée et la Bourre. Ce projet sera intégré au plan de gestion de la Bourre (affluent de la Lys).

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les collectivités s'engagent à** associer le Département aux réflexions du SAGE, notamment aux études préalables à la définition des plans de gestion et aux études préalables à la mise en œuvre des actions de lutte contre les inondations.

► **Elles s'engagent à** mener des projets de lutte contre les inondations de façon compatible voire complémentaire aux actions définies dans les plans de gestion.

► **Le Département participera activement** aux actions menées par le SAGE de la Lys et reliaera auprès de l'ensemble de ses services, les dispositions et orientations décidées au sein du SAGE. Il s'engage à apporter son accompagnement technique et financier aux actions de lutte contre les inondations et de renaturation des milieux aquatiques en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en oeuvre des Plans de gestion écologique des affluents de la Lys	Fl.030.001	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Mise en oeuvre du PAPI de la Lys	Fl.030.002	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation Canal d'Hazebrouck	Fl.030.003	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Maintien des fonctionnalités hydrauliques et écologiques des cours d'eau	Fl.030.004	USAN	Soutien à l'investissement	+++
Plan de lutte contre les inondations	Fl.030.005	Commune de Merville	Partenariat technique et soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration de la qualité des eaux de la Lys et de la dynamique écologique de cette rivière
- ▶ Prévention des inondations par une surveillance et un entretien régulier des cours d'eau
- ▶ Définition de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la résilience du territoire face au risque d'inondation
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- ▶ Mettre l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- ▶ Contribuer aux atteintes des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau en matière de qualité des eaux
- ▶ Contribuer à la préservation de la biodiversité et des zones humides

Liens avec d'autres projets :

→ Mise en place d'une gestion intégrée des eaux

→ Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser

31 Mise en place d'une gestion intégrée des eaux

PRÉSENTATION DU PROJET

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

ENJEU 8 : Mettre l'eau au centre de l'organisation et du développement du territoire

Le territoire de Flandre Intérieure est particulièrement concerné par des problématiques liées à la gestion des eaux : ruissellement agricole dans le secteur des Monts, inondation par débordement dans la vallée de la Lys et forte dégradation de la qualité des eaux superficielles.

La nécessité d'améliorer la gestion des eaux répond à des enjeux importants :

- protéger les biens et les personnes présents sur le territoire contre les inondations,
- améliorer la qualité des eaux superficielles de l'Yser utilisées pour la production d'eau potable en Belgique,
- répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'eau et reprise dans le SDAGE et les trois SAGE de la Lys, de l'Yser et du Delta de l'Aa

Les acteurs du territoire de Flandre intérieure se mobilisent actuellement afin d'améliorer la gestion des eaux. Des démarches sont en cours ou sont programmées sur les communes de Bailleul, Godewaersvelde, Merville et Steenvoorde.

Par ailleurs la Régie Noréade, le Syndicat d'Assainissement de Steenbecque - Morbecque et les communes de Flêtre, Hazebrouck et Steenvoorde entreprennent les travaux d'assainissement nécessaires à l'épuration des eaux domestiques de ces territoires.

Lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement



Mise en œuvre des Schémas pluviaux respectant les principes de la gestion intégrée



Poursuivre les efforts en termes d'assainissement



- ▶ **Le territoire s'engage** à mener des démarches globales, concertées et intégrées avec :
 - une approche à l'échelle du bassin versant,
 - la prise en compte des impacts quantitatifs (lutte contre les inondations, renouvellement de la ressource) et qualitatif (lutte contre la pollution, renaturation des milieux),
 - la mise en œuvre d'actions préventives (prise en compte dans l'aménagement du territoire des problématiques liées à l'eau, la gestion des modes d'occupation des sols, la sensibilisation des habitants et des élus),
 - la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués (agriculteurs, gestionnaires d'assainissement, associations foncières).
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son accompagnement technique et financier et à mobiliser, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'ensemble des outils de la Politique de l'eau :
 - financement des études préalables de schéma de gestion des eaux pluviales,
 - mobilisation de son partenariat avec la Chambre d'Agriculture de région afin de faciliter la mise en œuvre d'aménagements anti-érosifs (haie, fascines, bandes enherbées),
 - financement des travaux de lutte contre les inondations (zone d'expansion de crue notamment)
 - financement des travaux d'assainissement et d'épuration des communes rurales volontaires dans le cadre des enveloppes budgétaires affectées.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Lutte contre le ruissellement et l'érosion en zone agricole	FI.031.001	USAN et autres collectivités	Soutien à l'investissement	+++
Étude et programme d'aménagements hydraulique et écologique Ravensberg et Mont de Lille	FI.031.002	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Maîtrise des eaux de ruissellements à Oudezeele	FI.031.003	Commune d'Oudezeele	Soutien à l'investissement	++
Lutte contre les inondations à Eecke	FI.031.004	Commune d'Eecke	Soutien à l'investissement	+
Réguler la Becque du Couvent à Godewaervelde	FI.031.005	Commune de Godewaersvelde	Soutien à l'investissement	++
Réalisation d'un bassin de rétention d'eau pluviale	FI.031.006	Commune de Morbecque	Soutien à l'investissement (étude et travaux)	+
Eau Vivante	FI.031.007	Commune de Merville	Partenariat technique	+
Étude zonage pluvial	FI.031.008	Commune de Steenvoorde	Financement d'une étude	+++
Mise en œuvre de l'assainissement collectif	FI.031.009	Collectivités du territoire de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement en lien avec l'Agence de l'eau	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Définition de manière partenariale des actions à engager afin d'assurer la gestion des eaux pluviales
- ▶ Responsabilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires
- ▶ Mettre l'eau au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisation
- ▶ Atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau en matière de qualité des eaux (améliorer la collecte et le traitement des eaux usées, lutter contre l'érosion des sols)
- ▶ Préservation de la biodiversité et des zones humides par la mise en œuvre d'aménagements (haie, bandes enherbées, noues, fascines) s'intégrant dans la Trame Verte et Bleue,
- ▶ Prévention des inondations par coulée boueuse
- ▶ Amélioration des systèmes d'assainissement

Liens avec d'autres projets :

- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser
- Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys
- Initiatives locales et aménagements en faveur de la biodiversité et des trames verte et bleue



ENJEU 9

**Poursuivre
le renouvellement
de l'approche
des risques et
désordres
liés à l'activité
humaine**

32 Mise aux normes des déchetteries

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Le Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA), adopté en novembre 2011 par le Département, fixe des objectifs ambitieux de réduction des déchets à traiter. En Flandre Intérieure, la gestion des déchets est assurée par deux syndicats mixtes, le SMICTOM et le SIROM des Flandres. Il est à préciser que la Communauté de Communes Flandre-Lys a développé avec le SMICTOM une redevance incitative de réduction des déchets à la source.

Suite à un audit des déchetteries du département du Nord réalisé par l'ADEME et le Département en 2010, la politique départementale a évolué pour accompagner au mieux les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchetteries. Les travaux de mise en conformité des déchetteries ont pour but de récupérer plus de catégories de déchets, d'augmenter le tri, la valorisation et éviter les dépôts sauvages mais également d'améliorer la sécurité des usagers et des agents sur les sites existants.

Cet accompagnement devra s'échelonner dans le temps car de nombreux projets existent sur l'ensemble du Département. La Flandre Intérieure est déjà en avance en termes d'équipements de traitement des déchets et d'autres territoires sont moins bien pourvus. Par ailleurs, la priorité du Département est de mener à bien les mises aux normes des déchetteries existantes. Il est proposé de travailler techniquement sur les différents projets dans la première partie du Contrat et d'inscrire les investissements dans un second temps.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Le Département s'engage** à accompagner financièrement les collectivités pour la création, la reconstruction et la mise en conformité de leurs déchetteries sous réserve que ces dernières répondent aux 27 critères d'éligibilité définis dans la cadre de la politique départementale.

► **L'ADEME peut apporter une aide technique et financière** aux collectivités pour la rénovation des déchetteries selon ses dispositifs et modalités d'aide en vigueur.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Extension de déchetterie à Steenbecque	FI.032.001	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes de la déchetterie de Caëstre	FI.032.002	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une déchetterie à Ebblinghem	FI.032.003	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+++
Agrandissement déchetterie d'Arneke	FI.032.004	SM SIROM Flandre Nord	Soutien à l'investissement	+
Mise en conformité des déchetteries d'Arneke, de Bierne, d'Hondschoote, de Steenvorde et de Wormhout	FI.032.005	SM SIROM Flandre Nord	Soutien à l'investissement	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mises aux normes et uniformisation du parc de déchetteries
- Augmentation de la sécurité des sites
- Diminution des dépôts sauvages
- Augmentation du tri et de la valorisation des déchets

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Engagé depuis de nombreuses années dans le développement durable, le Département a notamment mis en place un agenda 21 départemental, élabore un Plan Climat Départemental et développe une démarche de démocratie participative. Cependant, le Département n'a pas de politique spécifique pour l'accompagnement des Agendas 21 locaux.

Dans le cadre de la co-construction de son nouvel Agenda 21, le Département propose un partenariat technique avec les collectivités, ainsi qu'un retour d'expérience, y compris sur ses différentes expériences en matière de démocratie participative.

Liens avec d'autres projets :

→ Développement des énergies renouvelables en agriculture

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Le Département propose un partenariat** avec le Pays Cœur de Flandre pour la mise en œuvre de son Plan Climat territorial, notamment en matière d'équipements publics et de développement de l'artisanat et de la construction, de consommation excessive de terres agricoles des communes rurales.
- ▶ **Le Pays Cœur de Flandre s'engage à** concevoir la fiche de poste en accord avec les services départementaux
- ▶ **Les partenaires s'engagent à** mentionner le Département dans leurs documents relatifs à leur agenda 21 et à la mise en œuvre des actions qui découleront du Plan Climat Territorial

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en place d'un agenda 21 intercommunal - Flandre Lys	Fl.033.001	CC Flandre-Lys	Partenariat technique	++
Partenariat en matière de démocratie participative	Fl.033.002	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++
Partenariat autour du plan climat territorial	Fl.033.003	Pays Cœur de Flandre	Financement de poste	++
Partenariat autour du plan climat territorial : Animation du club Artisans de l'éco-construction	Fl.033.004	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Encouragement des efforts locaux en matière de développement durable
- ▶ Cohérence entre les différents niveaux opérationnels en matière de Plan Climat Énergie

34 Organisation des équipements d'incendie et de secours

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 5 : Soutenir un cadre de vie de qualité en respectant l'équilibre urbain/rural

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Le SDIS du Nord est un établissement public administratif chargé de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il gère ainsi les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. Le SDIS inscrit ainsi son action dans les politiques publiques relatives à la sécurité.

Le SDIS du Nord est chargé de veiller à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile. Il assure dans ce cadre des missions de prévention sur les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings, ainsi que des industries classées pour la protection de l'environnement. Il évalue également la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours. En outre, et afin de déterminer les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) a été actualisé en 2012.

Sur le secteur de Flandre Intérieure, les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) à Renescure et à Cassel ont fait l'objet d'une reconstruction. Par ailleurs, les CIS à Estaires et Steenvoorde ont bénéficié d'une rénovation complète avec extension. Enfin, le CIS à Merville a fait l'objet d'une importante remise à niveau.

Sont prévues en Flandre Intérieure, la reconstruction du CIS à Bailleul, sur un nouveau site à la limite des communes de Bailleul et de Méteren, les deux centres actuels y étant regroupés, ainsi que la reconstruction du CIS à Vieux-Berquin. Enfin, la reconstruction du CIS à Hazebrouck est envisagée.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► Le Département et le SDIS du Nord s'engagent à permettre l'accès aux secours aux Nordistes en moins de 15 minutes après appel sur tout le territoire du Département.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Construction d'un nouveau CIS à Bailleul	FI.034.001	SDIS	Convention	+++
Construction du CIS à Vieux-Berquin	FI.034.002	SDIS	Convention	+++
Construction du CIS à Hazebrouck	FI.034.003	SDIS	Convention	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Modernisation des équipements d'incendie et de secours
- Meilleures conditions de vie et de travail pour les sapeurs-pompiers

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

Afin de mieux répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, les entreprises s'engagent progressivement dans des démarches de développement durable afin que les questions environnementales et économiques puissent coexister. L'association ECOPAL expérimente, depuis plus de 12 ans, la mise en œuvre de l'écologie industrielle auprès des entreprises des bassins d'emploi de Flandre et s'attache à répondre aux besoins des entreprises et travailler en synergie avec des experts (collectivités territoriales, services de l'État, prestataires, etc...).

Pour ECOPAL, il s'agit aujourd'hui de :

- Démocratiser la thématique de la « biodiversité » dans les entreprises en officialisant son groupe de travail (RioTinto, ArcelorMittal, ADS, Lyonnaise des Eaux, GrD, etc.),
- Porter la démarche d'écologie Industrielle et territoriale via un important travail d'animation,
- Accompagner les entreprises à réduire leur impact sur les gaz à effet de serre, sur les volets transport et énergétique,
- Sensibiliser sur les enjeux du réseau d'eau industrielle et des recyclages de l'eau en entreprise.

Liens avec d'autres projets :

- Construction de l'Institut de Recherche en Environnement Industriel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ L'association ECOPAL s'engage à poursuivre ses actions en faveur de l'écologie industrielle.
- ▶ Le Département s'engage à soutenir l'association ECOPAL. Les projets soutenus feront l'objet d'un cadencement et d'une priorisation négociés entre les partenaires.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet « Biodiversité quotidienne »	FIFM.006	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Essaimage »	FIFM.007	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Bas Carbone »	FIFM.008	ECOPAL	Convention	+++
Projet « Recyclage de l'eau »	FIFM.009	ECOPAL	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Encouragement des efforts locaux en matière de développement durable
- ▶ Poursuite du développement des synergies entre l'association et les industries (outils et diagnostics inter-entreprises).
- ▶ Aide aux industries et entreprises à s'investir dans une démarche environnementale ou de développement durable.



ENJEU 10

Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

L'agriculture de la Flandre Intérieure est une agriculture dynamique et employeuse de main d'œuvre. Pour autant, le secteur agricole est confronté à des difficultés de recrutement de main d'œuvre saisonnière et permanente. Pour contourner ces difficultés, les exploitants agricoles des Flandres ont créé un groupement d'employeurs. Il permet la mise en commun de 60 salariés et connaît à ce jour des difficultés pour recruter.

L'image portée par ce secteur d'activité et la méconnaissance des besoins de main d'œuvre à la fois des chercheurs d'emplois et des acteurs locaux de l'emploi semblent être à l'origine de ce manque d'orientation vers l'agriculture. Une des réponses à apporter à cette problématique est de pérenniser l'action de ce groupement mais aussi d'assurer, via les actions de la Chambre d'agriculture, une promotion des métiers de l'agriculture auprès des différents publics cibles (demandeurs d'emplois, jeunes en formation...). Une plus grande connaissance des besoins en mains d'œuvre salariale des exploitations agricoles du territoire, ainsi qu'une mise en réseau des acteurs de l'emploi avec le monde agricole permettrait également de développer l'attractivité de ce secteur.

L'accompagnement des jeunes agriculteurs à l'installation et le renouvellement des chefs d'exploitations constituent également des enjeux pour le maintien d'une activité agricole dynamique. Aussi, l'accompagnement au quotidien des agriculteurs en situation fragile sera poursuivi sur le territoire des Flandres, en partenariat avec le Département et en lien avec l'action sociale départementale et les autres organismes agricoles partenaires. ARCADE souhaite sensibiliser et accompagner les agriculteurs récemment installés pour prévenir des difficultés rencontrées dans les premières années de la création d'exploitations agricoles.

Promotion et développement de l'emploi agricole



Accompagnement des agriculteurs en situation fragile



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **La Chambre d'agriculture de région Nord – Pas-de-Calais et le Groupement d'employeurs des Flandres s'engagent** à mettre en place, en partenariat, une promotion des métiers et de l'emploi en agriculture en associant les acteurs territoriaux de l'emploi.

► **Le Département s'engage** à poursuivre son soutien à la Chambre d'agriculture de région pour mener ces actions et à mettre en relation ses publics cibles (allocataires du RSA, jeunes en formation, collégiens, ...).

► **Les partenaires s'engagent** à mener une réflexion au sujet des « emplois d'avenir » en agriculture et à faire le lien avec la Région Nord-Pas de Calais sur les aspects formations.

► **ARCADE s'engage** à valoriser le partenariat existant avec le Département pour mener à bien ces actions de prévention et d'accompagnement des agriculteurs en situation fragile.

► **Le Département s'engage** à soutenir ARCADE dans ces actions et à trouver des solutions concernant l'informatique et la fracture numérique.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Promotion et développement de l'emploi agricole : promotion, connaissance des besoins, mise en réseau	FI.036.001	Chambre d'Agriculture	Convention	+++
Développement de l'emploi agricole en Flandre Intérieure et Flandre Maritime	FI.036.002	Groupe d'Employeurs des Flandres	Soutien au fonctionnement	+++

Sensibilisation et prévention aux difficultés des entreprises (Agriculteurs et artisans)	FI.036.003	ARCADE	Convention	++
--	------------	--------	------------	----

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Sensibilisation des porteurs de projet en amont de la création d'activités en lien avec les centres de formation, les écoles agricoles, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des métiers et de l'artisanat,
- ▶ Amélioration des conditions d'accès aux outils informatiques pour les agriculteurs.
- ▶ Diagnostic de l'offre d'emploi agricole sur le territoire
- ▶ Meilleure connaissance des métiers de l'agriculture et des possibilités de recrutement pour les jeunes
- ▶ Mise en réseau du monde agricole et des acteurs de l'emploi locaux
- ▶ Amélioration de l'embauche, la qualification et la gestion de la main d'œuvre salariée.

Liens avec d'autres projets :

- Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens
- Promotion des circuits alimentaires de proximité et de qualité

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La Flandre présente une agriculture dynamique avec un bon potentiel de diversification et se caractérise par un territoire à la fois très urbain et rural, propice au développement de circuits alimentaires de proximité. Ce développement est un moyen de diversifier l'activité agricole et d'en valoriser les productions biologiques ou conventionnelles tout en développant des synergies entre les différents acteurs du territoire.

De plus en plus de collectivités souhaitent favoriser ces circuits alimentaires de proximité que ce soit par la promotion de la vente à la ferme, la mise en place de formes collectives de vente de produits ou de transformation ou par l'approvisionnement des restaurations collectives. Il est donc nécessaire d'encourager ces actions. Les différents projets doivent être menés en concertation avec les différents acteurs du territoire, avec le monde agricole local et à une échelle pertinente.

Plus localement, des communes ont exprimé leur souhait de travailler sur l'alimentation de qualité et la restauration collective. Cette convergence d'intérêt doit se traduire par un élargissement du partenariat entre le Pays Cœur de Flandre, la Chambre d'agriculture et la Communauté de Communes de Flandre Intérieure. Celui-ci vise à structurer les échanges entre les agriculteurs du territoire, les artisans et la restauration collective, par la concrétisation d'une filière alimentaire complète de qualité. Des réflexions seront menées sur la nécessité d'outils de transformation et de commercialisation collective et les investissements éventuels à supporter pour structurer cette filière auxquels le Département pourra contribuer de façon expérimentale.

Le Département du Nord, dans le cadre de l'Assiette Durable a développé une expertise autour de la restauration collective et de l'approvisionnement en produits locaux de qualité, notamment à travers la mise en place d'un groupement d'achat expérimental pour les collèges de Flandre. La production biologique ainsi que les différentes démarches de qualité seront mises en avant dans la promotion de ces circuits alimentaires de proximité.

Promotion des circuits alimentaires de proximité →

Mise en place de filières de proximité pour la restauration collective →

Soutenir les démarches de qualité →

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **La Chambre d'agriculture de région et le Pays Cœur de Flandre s'engagent à** poursuivre les actions d'accompagnement des agriculteurs en faveur des circuits alimentaires de proximité et de qualité et à développer les mises en réseaux nécessaires.

► **Les différentes collectivités s'engagent à** poursuivre le développement des circuits alimentaires de proximité en cohérence et en lien avec les différents partenaires.

► **Le Département s'engage à** poursuivre son soutien à la Chambre d'agriculture de région pour mener ces actions et à associer la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à la réflexion.

► **Le Département s'engage à** accompagner les différentes initiatives.

► **Les acteurs du territoire s'engagent à** poursuivre leurs actions de développement d'un approvisionnement de proximité et de qualité de la restauration collective et à mener une réflexion territoriale favorable aux différentes synergies (mutualisation des commandes, structuration de l'offre en produits, ...).

► **Le Département s'engage à** apporter son expertise liée à son expérimentation dans le cadre de l'Assiette Durable dans la restauration collective des collèges et s'associera à la réflexion territoriale

► **Il s'engage également à** participer financièrement aux études de faisabilité sur les investissements nécessaires à la concrétisation et à la structuration de ces projets, voire à leur financement à titre expérimental.

► **Les partenaires s'engagent à** mettre en place des filières de proximité de qualité

► **Le Département accompagnera ces initiatives concourant à** la qualité des produits et à la promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Promotion des circuits alimentaires de proximité agricoles : approvisionnement restauration collective, émergence de circuits courts	FI.037.001	Chambre d'Agriculture	convention	+++
Animation et développement des circuits courts en Pays de Flandre	FI.037.002	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++
Filières agricoles courtes Oudezeele	FI.037.003	Commune d'Oudezeele	Partenariat technique	+
Réalisation d'une étude sur la faisabilité et le développement des circuits courts / Développement du marché de producteurs locaux et promouvoir les circuits courts - Pays des Géants	FI.037.004	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	++
Développer la restauration collective bio	FI.037.005	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+
Création d'un jardin biologique pour l'approvisionnement des cantines scolaires de Nieppe	FI.037.006	Commune de Nieppe	Partenariat technique	+
Développer et promouvoir les filières viandes de qualité : Porcs des Hauts Pays, Poulets des hauts Pays, Agn'Haut Pays	FI.037.007	Association régionale pour la valorisation des filières Viandes artisanales de qualité des Hauts Pays	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Poursuite de la valorisation des filières agricoles locales et des ventes en circuit de proximité à destination des consommateurs (guide, ...)
- ▶ Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de forme de commercialisation collective : émergence de projet, études de faisabilité, investissements collectifs, ...
- ▶ Développement des circuits d'approvisionnements agricoles locaux et plus grand coordination territoriale
- ▶ Promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et participant à l'identité paysagère du territoire
- ▶ Coordination des différentes initiatives à une échelle territoriale cohérente
- ▶ Poursuite de la sensibilisation des collectivités et des agriculteurs
- ▶ Développement du taux d'introduction des produits agricoles locaux dans les différentes restaurations collectives
- ▶ Identification des investissements et besoins de fonctionnement nécessaires à l'établissement de ces circuits
- ▶ Accompagnement des initiatives valorisant la qualité des produits et promotion de ces démarches

Liens avec d'autres projets :

- Soutien à l'agriculture et promotion de l'emploi agricole
- Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens
- Recherche-action sur les services et commerces de proximité en milieu rural

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Les nouveaux défis environnementaux et les politiques de réduction des gaz à effet de serre (Plans climats territoriaux, ...) conduisent la Flandre Intérieure à se pencher simultanément sur la valorisation de son agriculture et sur le développement des énergies renouvelables. La Chambre d'agriculture travaille avec le secteur agricole à l'utilisation d'énergie issue de l'agriculture locale. Une mise en place réfléchie des projets sur les territoires, en adéquation avec les ressources disponibles est nécessaire.

La stratégie de l'énergie à l'échelle des exploitations agricoles peut se décliner en 3 axes :

- la maîtrise des consommations sur les divers postes de l'exploitation (carburant, électricité, production de chaleur et de froid, ...)
- la substitution des énergies traditionnelles par des énergies renouvelables (photovoltaïque, ...),
- la production d'énergie en lien avec l'activité agricole (méthanisation, ...).

De nombreuses collectivités s'interrogent sur la faisabilité de projets de production d'énergie permettant de fournir de la chaleur à des bâtiments publics. Une concertation des acteurs des différents secteurs d'activités, qu'ils soient agricoles, artisanaux ou de service public est indispensable. De nombreux partenariats agriculture - collectivités sont également possibles et sont à encourager. Le Département pourrait apporter son expertise technique aux porteurs de projets.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

▶ **La Chambre d'agriculture de région Nord – Pas-de-Calais s'engage** à sensibiliser les agriculteurs à la maîtrise des énergies

▶ **La Chambre d'agriculture s'engage** à développer la production d'énergie renouvelable à la ferme et à sensibiliser les collectivités sur ces différentes sources d'énergie

▶ **Les collectivités s'engagent** à réaliser une étude de faisabilité pour des équipements publics prenant en compte les énergies renouvelables

▶ **Les différents acteurs s'engagent** à développer des projets de méthanisation en Flandre Intérieure à une échelle territoriale cohérente

▶ **Le Département s'engage** à soutenir la Chambre d'Agriculture de région dans l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de la convention de partenariat

▶ **Le Département s'engage** à étudier les modalités de soutien aux projets de méthanisation agricole (communication, sensibilisation, étude de faisabilité, investissements dans les projets à titre expérimental, ...), lorsque ceux-ci répondent à des enjeux de production d'énergie renouvelable locale (alimentation d'équipements publics, logements, réseaux de chaleur, ...) et s'inscrivent dans le plan climat du territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Économie et production d'énergie	FI.038.001	Chambre d'Agriculture	convention	+++
Réussir la transition énergétique des bâtiments du centre village grâce à l'unité de bio méthanisation d'une exploitation agricole	FI.038.002	Commune de Morbecque	Partenariat technique et soutien aux investissements à titre expérimental	+
Réalisation d'une étude d'opportunité au développement d'une filière de méthanisation	FI.038.003	Communauté de communes Flandres – Lys et commune d'Estaires		+
Méthanisation	FI.038.004	CC de Flandre Intérieure		+
Méthanisation	FI.038.005	Commune d'Hazebrouck		+
Valorisation des broyats de haies - Pays des Géants	FI.038.006	CC de Flandre Intérieure		Soutien à une filière
Actions en matière d'agriculture durable	FI.038.007	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Promotion d'une agriculture durable et une diversification de l'économie agricole
- ▶ Communication autour des énergies renouvelables en agriculture
- ▶ Développement des projets alliant énergie produite avec l'activité agricole et chauffage des équipements publics
- ▶ Diminution des gaz à effet de serre

Liens avec d'autres projets :

- Soutien à l'agriculture et promotion de l'emploi agricole
- Démarches de développement durable en Pays Cœur de Flandre

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La Flandre Intérieure souffre d'un manque de lisibilité au niveau du développement économique régional, du fait notamment de la taille modeste des intercommunalités et d'un manque de stratégie foncière et immobilière, amenant une concurrence entre les zones d'activités du territoire.

Après la mise en place du SCOT de Flandre Intérieure et du Plan Local de Développement Economique, la création d'une agence de développement économique à l'échelle de la Flandre Intérieure est désormais effective. Une étude relative à la définition d'une stratégie économique de territoire a été lancée par le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette étude a souligné la nécessité d'une meilleure gouvernance économique locale.

À l'heure de la structuration de la Flandre Intérieure en deux grandes intercommunalités, la création de l'Agence de développement économique permettra de renforcer les synergies et de mettre en œuvre une stratégie de développement économique capable de répondre à des problématiques dépassant le cadre des communes.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les partenaires s'engagent à** associer le Département à toutes les étapes de définition des projets structurants.
- **Les partenaires s'engagent à** poursuivre la réflexion menée dans le cadre de l'étude de faisabilité sur le campus aéronautique et à associer l'ensemble des partenaires et le Département aux suites de cette démarche.
- **Le Département s'engage à** soutenir des actions ciblées, en lien avec ses compétences.
- **Le Département s'engage à** examiner, et éventuellement à accompagner, l'étude sur la restructuration de la zone nord de l'aérodrome de Merville, notamment si ce projet est partagé par les partenaires et s'il s'inscrit dans le cadre des suites de l'étude sur le campus aéronautique. Une attention toute particulière sera portée à la pérennité du projet et à la création d'emplois.

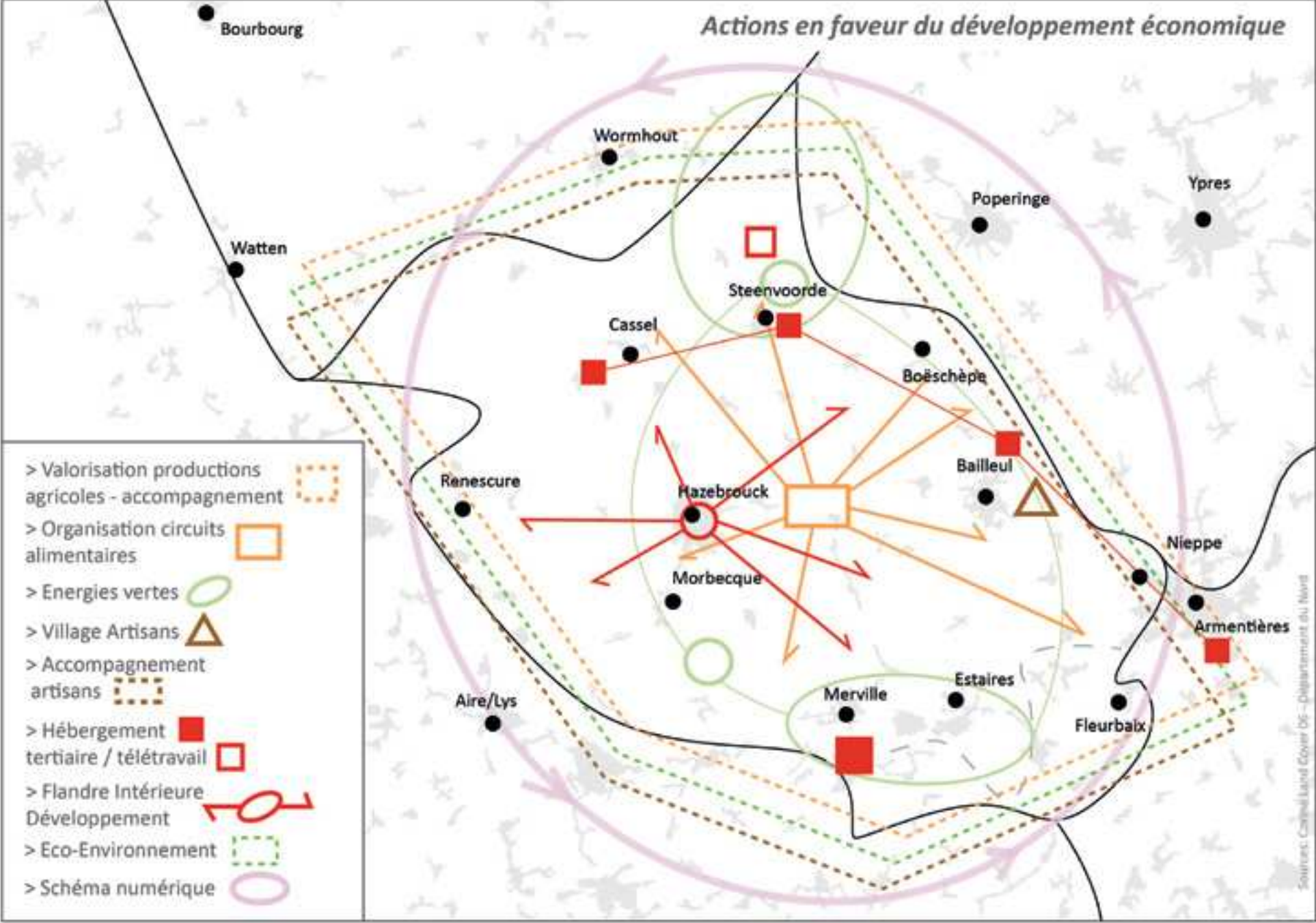
ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Flandre Intérieure Développement, agence de développement économique de Flandre Intérieure	FI.039.001	multi-acteurs : collectivités, chambres consulaires, entreprises et Pays Cœur de Flandre	Soutien au fonctionnement	+++
Restructuration de la zone Nord de l'aérodrome de Merville	FI.039.002	SMALIM et Commune de Merville	Financement d'une étude	+
Développement économique de la plaine de la Lys	FI.039.003	CCI Grand Lille	Partenariat technique	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Gouvernance économique locale performante
- Création de l'agence Flandre Intérieure Développement et mise en œuvre de son plan d'actions (Rôle en matière de coordination de l'offre immobilière)
- Mutation entrepreneuriale du territoire
- Développement de l'économie endogène par ses atouts
- Développement d'une politique d'accueil et de promotion de l'attractivité du territoire

Actions en faveur du développement économique



Sources: Capitel Labord Kover DG - Département du Nord

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La création d'entreprise constitue un élément moteur dans le développement économique de la Flandre Intérieure. Il est impératif de soutenir les créations d'entreprises, dans des filières classiques comme innovantes. La politique départementale d'aide à la création d'entreprises permet d'accompagner les porteurs de projets lors des différentes étapes de leurs projets.

Cette intervention est partenariale et contractualisée dans le cadre du PRCTE (Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises) - Je crée en Nord – Pas-de-Calais. Des opérateurs sont présents sur le territoire de Flandre Intérieure comme les Chambres consulaires, BGE Hauts de France ou Flandre Intérieure Initiative. Le Département soutient ces structures pour accompagner les créations et les reprises d'entreprises. Il est également proposé de poursuivre le travail de sensibilisation des collégiens à l'entrepreneuriat.

Liens avec d'autres projets :

→ Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal

→ Réflexion sur l'émergence d'une offre immobilière dédiée à la création d'entreprises

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ La **BGE Hauts de France et Flandre Intérieure Initiative s'engagent** à poursuivre leurs actions d'accompagnement (sous forme de conseils ou de financement)
- ▶ Le **Département s'engage** à soutenir ces structures dans leurs actions, principalement à destination des allocataires du RSA.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Accompagnement des créateurs d'entreprise	FI.040.001	BGE Hauts de France	Convention	+++
Découverte des métiers et de l'entreprise	FI.040.002	CCI Grand Lille	Partenariat technique	+
Programme d'aide à la création reprise et transmission d'entreprise. (PRCTE) - sensibilisation jeunes	FI.040.003	CCI Grand Lille	Partenariat technique	+
Sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et découverte du métier du dirigeant.	FI.040.004	CCI Grand Lille	Partenariat technique	+
Financement en création, reprise et développement d'entreprise en Flandre Intérieure (zone d'intervention de F2I)	FI.040.005	Flandre Intérieure Initiative	Convention	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Sensibilisation des porteurs de projet en amont de la création d'entreprise en lien avec la Chambre de métiers et de l'artisanat
- ▶ Partenariat technique pour la réalisation du PRCTE

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

La Flandre Intérieure, au-delà de la pénurie de foncier économique liée à la proximité de Lille, souffre d'un déficit en matière d'outils d'accueil, de création et de promotion d'entreprises. La nouvelle carte intercommunale et l'Agence de Développement Economique permettent d'y répondre. De nombreux projets d'hébergements tertiaires et d'outils de type pépinières d'entreprises ont été déposés pour compléter l'offre d'hébergements d'entreprises sur le territoire.

La proximité de la ruche d'entreprises d'Armentières permet d'offrir des solutions en matière d'outils aux créateurs d'entreprises sur une partie de la Flandre Intérieure. Néanmoins, les particularités du territoire de Flandre Intérieure doivent permettre d'envisager le développement des réponses adaptées complémentaires.

Liens avec d'autres projets :

→ [Accompagnement des créateurs d'entreprises](#)

→ [Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal](#)

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires de la démarche s'engagent** à mener ensemble une étude d'opportunité et de faisabilité d'implantation d'une pépinière sur le territoire : situation géographique optimale, dimensionnement du potentiel équipement, mode de gestion du site, forme novatrice pour répondre aux besoins, approche transfrontalière... Les partenaires s'engagent par ailleurs à réaliser cette étude en lien avec l'agence de développement créée en Flandre Intérieure, dont l'une des premières missions est d'élaborer un atlas des locaux professionnels vacants.
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son soutien à cette étude ainsi que son expertise, liée à l'historique du Réseau des ruches d'entreprises, et à assurer le lien entre le territoire et les acteurs en périphérie de l'étude (ruches d'Armentières et de St Pol sur Mer, la Communauté de Communes Flandre Lys : pépinière « Madeleine » de La Gorgue...).

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Étude de faisabilité pour la réalisation d'une pépinière d'entreprises	FI.041.001	Porteur mutualisé à définir Les demandeurs : Ville d'Hazebrouck, CC Monts de Flandre, Plaine de la Lys, CC du Pays de Cassel et CC du Pays des Géants	Financement de l'étude	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Définition et calibrage des besoins du territoire en matière d'émergence d'une offre immobilière de type pépinière d'entreprises
- ▶ Premières projections du modèle économique d'un tel équipement (coûts et recettes) et analyse des modes de gestion envisageables.
- ▶ Identification du (ou des) site(s) optimal pour accueillir ce type d'équipement
- ▶ Développement du partenariat entre les différents opérateurs œuvrant en faveur de la création d'entreprises
- ▶ Étude du positionnement de cet équipement dans l'écosystème déjà existant
- ▶ Mise en oeuvre du plan d'actions de l'agence de développement Flandre Intérieure développement (rôle de coordination de l'offre immobilière)

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Le Département soutient à la fois la création d'entreprises et l'innovation et mène des réflexions sur l'attractivité des territoires. Les « tiers-lieux » (télé-centres, espaces de co-working...) répondent à ces 3 objectifs. Ils permettent de stimuler l'envie d'entreprendre des porteurs de projets, de créer des synergies et des échanges, sources d'inventivité, entre les différents « télétravailleurs » et de répondre à la problématique de perte d'attractivité de certains territoires, notamment ruraux ou périurbains. Par ailleurs, ces projets sont, au regard de leur impact sur la limitation des déplacements professionnels, écologiquement vertueux et répondent pleinement aux objectifs du Département en matière de développement durable.

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre s'est déjà lancée dans une expérimentation de centre de télétravail au sein des locaux de l'intercommunalité afin de tester les conditions de réussite d'un projet plus global. Il sera important d'accompagner cette réflexion pour voir comment envisager un soutien financier à l'aménagement d'un centre de télétravail à plus large échelle, à titre expérimental. Ces réflexions bénéficieront également à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, pour laquelle il est prévu de mener une étude de faisabilité dans un second temps, afin de mesurer la pertinence d'un tel outil à l'échelon intercommunal.

Pour une bonne réussite de ces projets, il est important de veiller à la qualité de la desserte Internet des territoires susceptibles de mener de tels projets et de travailler avec :

- l'ARACT Nord – Pas-de-Calais (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) missionnée par la Région pour aider au développement du télétravail,
- les consulaires et les grandes entreprises pour promouvoir l'offre de ces espaces de télétravail,
- les structures d'accompagnement à la création d'entreprises afin qu'elles sensibilisent les porteurs de projets qu'elles accompagnent à ces solutions d'espaces de travail partagés.

Liens avec d'autres projets :

→ Réflexion sur l'émergence d'une offre immobilière dédiée à la création d'entreprises

→ Desserte en TC et nouvelles formes de mobilité à la demande

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à travailler conjointement avec les acteurs précités afin de permettre l'émergence de solutions pérennes, raisonnablement dimensionnées, capables de répondre aux attentes des télétravailleurs potentiellement intéressés et respectueuses des principes du développement durable. Ils s'engagent également à apporter leur concours à cette expérimentation et à son évaluation.

► **Le Département s'engage** à apporter aux collectivités qui portent de tels projets son expertise et à les mettre en relation avec un tissu d'acteurs spécialistes des tiers-lieux (l'Association Nord Internet Solidaire – ANIS, notamment). L'aménagement des espaces pourra, sur étude des projets, faire l'objet d'un soutien financier départemental.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Étude de faisabilité pour l'installation d'un centre de télétravail	FI.042.001	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+
Centre de télétravail	FM.042.001	CC des Hauts de Flandre	Soutien à l'investissement à titre expérimental	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Diversification des outils d'hébergement d'entreprises
- Expérimentation collective de l'outil mis en place par la CC des Hauts de Flandre pour envisager un outil calibré à l'échelle du territoire
- Réflexion sur l'opportunité de développer un autre centre sur le territoire de la CC de Flandre Intérieure

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

Le Département contribue à l'essor de l'artisanat, tant au niveau de la création d'entreprises qu'en amont, par la sensibilisation aux métiers. En effet, l'artisanat constitue un moteur important dans la création d'entreprises et d'emplois non délocalisable.

Le soutien au secteur, organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région, est nécessaire pour pallier le manque ou la rareté d'offres adaptées aux besoins des artisans. Un partenariat actif entre le Département et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région est en vigueur.

Dynamique, ce secteur représente pour le Nord près de 30 000 entreprises et 70 000 salariés. Pourtant, la Flandre Intérieure présente une densité artisanale déficitaire. Sur ce territoire, l'artisanat représente près de 1 700 entreprises, représentant 5 922 emplois, réparties pour plus de 30% d'entre elles au sein de deux principales communes : Hazebrouck et Bailleul.

Le partenariat en faveur de l'artisanat peut se prolonger en contribuant à la mise en place d'une offre immobilière destinée aux artisans. Par ailleurs, par son projet « ESS et artisanat », la Chambre de Métiers exprime sa volonté de concevoir une stratégie de développement du secteur artisanal en lien avec les activités de l'économie sociale et solidaire. Il semble opportun d'accompagner les projets d'artisanat vers de nouvelles formes d'organisation, notamment en coopératives.

Enfin, les artisans connaissant des difficultés feront l'objet d'une action particulière.

**Immobilier :
Village d'artisans****Artisanat et
Économie Sociale
et Solidaire****Soutien aux artisans
en difficulté**

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **La Chambre de Métiers et la CC de Flandre Intérieure s'engagent** à poursuivre leurs premières réflexions sur l'aménagement d'un Village d'Artisans conforme au label régional.

► **Le Département s'engage** à étudier le financement de l'immobilier locatif multi-occupants qui pourrait émerger sur le futur Village d'Artisans.

► **Le Département s'engage** à soutenir la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR), dans sa démarche de sensibilisation des artisans à l'intérêt de s'organiser en coopérative. Il s'engage également à mettre en place des partenariats entre les têtes de Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire et la CMAR pour étudier ensemble les possibilités de labellisation.

► **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région s'engage** à réaliser une communication à destination des artisans et à organiser des réunions d'information.

► **Le Département s'engage** à soutenir l'association Arcade pour sa mission d'accompagnement des artisans en difficulté et également d'abonder le fonds d'actions sociales de la CMAR.

► **L'association Arcade s'engage** à tenter de répondre aux besoins des artisans présentant des difficultés sur le territoire.

► **La CMAR s'engage** à soutenir financièrement les artisans en cas de graves difficultés.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en place d'un village d'artisans Flandre Intérieure	FI.043.001	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région et CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+++
Aide sociale aux artisans	FI.043.002	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	+++
Sensibilisation et prévention aux difficultés des entreprises	FI.043.003	Association ARCADE	Convention	+++
Sensibiliser et encourager les artisans au regroupement sous forme de coopérative	FI.043.004	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	+++
Économie sociale et solidaire et artisanat	FI.043.005	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Convention	++
Mise en place d'un label « entreprise Eco-responsable »	FI.043.006	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Appui technique via un tiers	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Consolidation des entreprises artisanales, favoriser leur création ou leur transmission
- ▶ Définition d'un programme immobilier labellisé « Village d'Artisans »

- ▶ Prévenir certaines difficultés des artisans et les accompagner
- ▶ Mettre en place une aide sociale pour les artisans en difficulté
- ▶ Améliorer la situation des artisans

- ▶ Diversifier l'offre artisanale sur le territoire, en mutualisant certains services
- ▶ Travailler sur l'image de l'artisanat sur le territoire, en tant qu'acteur d'une économie de proximité et répondant aux valeurs sociales et solidaires

Liens avec d'autres projets :
 → Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens

44 Promotion de l'ESS et projets de structures de réemploi

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 10 : Diversifier l'économie du territoire en s'appuyant sur ses leviers de développement

ENJEU 9 : Poursuivre le renouvellement de l'approche des risques et désordres liés à l'activité humaine

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est dynamique sur le territoire. Il s'agit surtout de favoriser les partenariats entre acteurs. En effet, les têtes de réseaux APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire du Nord Pas de Calais) et CRESS (Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire) ont pour rôle de promouvoir et structurer l'ESS. Elles déclinent leurs actions localement via des conseils de développement notamment. Leur présence locale doit être mieux identifiée et s'articuler avec les acteurs qui souhaitent s'investir sur le sujet comme le Pays Cœur de Flandre. Le syndicat mixte a élaboré sa stratégie de développement de « Dynamiques solidaires » et souhaite la décliner en un programme d'actions dans les domaines de la mobilité, l'économie verte, les commerces et services de proximité... L'accompagnement est un atout majeur pour faire émerger de nouveaux projets et emplois relevant de l'ESS et/ou consolider l'existant. Un partenariat a donc été noué avec la BGE Hauts de France pour accompagner ces projets en Flandre Intérieure.

Une structure de réemploi peut être définie comme une structure ayant pour activité principale de redonner une seconde vie aux déchets encombrants sans autre opération que le nettoyage et la réparation. Ces structures s'inscrivent parfaitement dans une démarche de développement durable. Le Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA), adopté en novembre 2011 par le Département, fixe des objectifs ambitieux pour réduire la quantité de déchets à traiter. Afin de valoriser les déchets et leur donner une seconde vie, le Département aide les associations pour la réalisation des études de faisabilité ainsi que la création et le développement des structures de réemploi. Plusieurs projets de structures de réemploi ont émergé sur le territoire. Le regroupement de ces projets contribuerait à leur pérennité.

Liens avec d'autres projets :

- Promotion de l'artisanat et création d'un hébergement artisanal
- Réflexion sur l'émergence d'une offre immobilière dédiée à la création d'entreprises
- Recherche-action sur les services et commerces de proximité en milieu rural

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à œuvrer en faveur du développement de l'ESS et mieux coordonner leurs interventions.
- ▶ Le Département s'engage à faciliter les partenariats et favoriser l'émergence de projets créateurs d'emplois.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en œuvre d'un programme d'actions en matière d'économie sociale et solidaire	FI.044.001	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+
Actions de promotion	FI.044.002	Association ACTHIVE	Appui technique via un tiers	+
Rencontres territoriales thématiques ESS	FI.044.003	MNE	Appui technique via un tiers	+
Création et fonctionnement de la Recyclerie des Flandres - Hazebrouck	FI.044.004	Association ACTHIVE/ Association IDEES	Soutien à l'investissement et au fonctionnement	+++ ++
Création d'une ressourcerie - recyclerie sur le territoire de la Communauté de Communes Flandre Lys	FI.044.005	CC FLANDRE-LYS	Financement d'une étude	++
Soutien d'une ressourcerie en Flandre Intérieure	FI.044.006	PACT région dunkerquoise	Soutien au fonctionnement	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Une meilleure connaissance des actions des têtes de réseaux APES et CRESS et une appropriation des outils et dispositifs des acteurs locaux, évolution des conventionnements avec les têtes de réseaux
- ▶ L'insertion pérenne de personnes éloignées de l'emploi (allocataires du RSA, jeunes)
- ▶ La reprise de commerces de proximité par les salariés (SCOP, SCIC)



ENJEU 11

**Améliorer
la dynamique
d'accompagnement
de l'insertion
vers l'emploi**

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

Relativement épargné par les problématiques de chômage, la Flandre Intérieure souffre néanmoins d'un déficit d'emplois sur le territoire. Une population importante souhaite mieux s'insérer socialement et professionnellement. Elle réclame que soit levé un ensemble de freins en matière de recherche d'emploi, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté. Le parcours d'insertion des jeunes s'organise autour des dynamiques des deux Missions locales.

Le Département est au centre des actions mises en place en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. Par le biais des Commission Territoriales d'Insertion, il développe localement des stratégies assorties du financement de nombreuses actions pour favoriser l'insertion des publics en difficultés. Dans ce sens, le Département du Nord s'est positionné sur quatre priorités :

- Articuler l'ensemble des dispositifs d'insertion (plate-forme d'insertion SESAME, CDI et PDI)
- Favoriser la mobilité (taxi solidaire et garage social, schéma de mobilité, etc.)
- La participation des citoyens (micro forum de l'insertion)
- Renforcer les liens entre le milieu économique et l'insertion professionnelle (développement de la clause d'insertion départementale, renforcement du travail en réseau des différents acteurs de l'insertion par l'activité économique, mobilisation des collectivités locales et des entreprises, etc.)

Par ailleurs, le Département propose à ses partenaires de coordonner de manière prioritaire leurs clauses d'insertion et le travail préparatoire que réalise la plate-forme SESAME avec les demandeurs d'emploi. Il soutiendra financièrement les initiatives originales, quand cela est possible. La création d'une Entreprise d'Insertion dans le Bâtiment portée par l'association IDEES ou le chantier d'insertion sur le patrimoine de Bailleul figurent parmi les projets soutenus.

Liens avec d'autres projets :

→ Complémentarité et équité des actions en matière d'habitat et de précarité énergétique

→ Mobilité et insertion

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ Les partenaires s'engagent à travailler collectivement à la mise en place des clauses d'insertion et aux parcours des jeunes en insertion
- ▶ Le Département s'engage à mettre en œuvre les axes du prochain Plan départemental d'Insertion et à soutenir toutes les actions innovantes sur le territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en place de micro forum sur chaque territoire d'UTPAS	FI.045.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Création d'une Entreprise d'Insertion dans le Bâtiment	FI.045.002	Association IDEES	Soutien à l'investissement	+++
Action de mobilisation des jeunes via le psc1	FI.045.003	Mission locale de Flandre Intérieure	Soutien au fonctionnement	+++
Favoriser l'accès au logement des jeunes demandeurs d'emploi	FI.045.004	Mission locale de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
Cap sur l'emploi en Flandre Lys	FI.045.005	CC Flandre-Lys	Partenariat Technique	+++
Organiser un chantier d'insertion avec la rénovation de chapelles-stations unique en France dans le cimetière	FI.045.006	CC Flandre-Lys Commune de Bailleul	Soutien au fonctionnement	+++
Mise en œuvre de la clause insertion	FI.045.007	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Mise en place d'une plateforme partenariale pour l'insertion et l'emploi sur le territoire Flandre et Lys	FI.045.008	AEFVLF	Partenariat technique	+++
Clauses d'insertion dans les marchés publics - Flandre-Lys	FI.045.009	CC Flandre-Lys	Partenariat technique	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Fluidifier les parcours d'insertion
- ▶ Rendre les citoyens acteurs de leur parcours d'insertion
- ▶ Contribuer au développement économique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

En Flandre Intérieure, les difficultés liées à la santé et la mobilité sont les principaux freins d'accès à l'emploi identifiés par les allocataires du RSA dans les contrats d'engagement réciproque. La levée de ces freins permettrait de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en difficulté. Dans cette optique le territoire a fait émerger plusieurs projets en matière de mobilité. Seront accompagnés les projets jugés prioritaires et touchant les publics cibles du Département : ceux permettant l'autonomie des personnes et les projets innovants. La Commune de Bailleul et le Département coordonneront leurs efforts sur l'apprentissage de la conduite à destination des bénéficiaires du RSA.

Avant de financer les projets de mobilité, le Département souhaite vérifier l'analyse des possibilités d'utilisation des transports en commun et la recherche d'autonomie des personnes. Pour ce faire, il propose un partenariat sur ses futures actions et celles de ses partenaires en matière de mobilité des jeunes pour en améliorer la portée. Une attention particulière devra être apportée au développement des outils de mobilité vers le bassin d'emploi belge, eu égard aux possibilités offertes en matière d'emplois.

Liens avec d'autres projets :

→ [Autonomie et citoyenneté des jeunes](#)

→ [Amélioration des liens entre sociale et professionnelle](#)

→ [Accessibilité du territoire](#)

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires s'engagent** à associer le Département à la mise en œuvre et l'évaluation des projets
- ▶ **Le Département s'engage** à mettre en œuvre les axes du prochain Plan départemental d'Insertion et à soutenir toutes les actions innovantes sur le territoire.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Taxi social	FI.046.001	Commune de Merville	Partenariat technique	++
Garage social et solidaire	FI.046.002	Commune de Merville	Appui technique via l'ingénierie départementale	+++
L'intergénérationnel, levier à l'obtention du permis de conduire	FI.046.003	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+++
Permettre aux bénéficiaires du RSA de passer leur permis de conduire	FI.046.004	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+++
Garage social - Mission locale de Flandre Intérieure	FI.046.005	Mission locale de Flandre Intérieure	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Fluidifier les parcours d'insertion
- ▶ Contribuer au développement économique
- ▶ Rendre les citoyens acteurs de leur parcours d'insertion

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 11 : Améliorer la dynamique d'accompagnement de l'insertion vers l'emploi

En Flandre Intérieure, plusieurs projets d'épicerie sociale et solidaires ont démarré ou sont à l'étude à Merville, Bailleul, Hazebrouck et Estaires. Le Département soutient habituellement un projet d'épicerie solidaire par territoire. Au regard de la structuration du territoire en Flandre Intérieure, il pourrait être intéressant d'expérimenter un nouveau dispositif multi-sites, qui soit en adéquation avec les besoins identifiés.

S'il existe un réel besoin sur le territoire en matière d'épicerie solidaire, l'offre en la matière doit être coordonnée, afin d'assurer le meilleur service possible rendu aux habitants, notamment en zone plus rurale. Afin d'imaginer un dispositif adapté, l'association Martine Bernard pourra aller à la rencontre de l'ensemble des porteurs de projets, afin de fédérer les actions et solliciter des fonds européens sur le projet. Ce projet doit être mené en lien avec l'insertion vers l'emploi, afin de bénéficier aux populations en insertion sur le territoire. C'est également le cas pour le projet d'atelier solidaire porté par la commune d'Estaires.

Liens avec d'autres projets :

→ Promotion de l'ESS et projets de structures de réemploi

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **L'association Martine Bernard s'engage** à consulter l'ensemble des porteurs de projets de Flandre Intérieure et à animer un groupe de travail afin d'aboutir à un dispositif adapté au territoire, dans un souci d'insertion vers l'emploi.
- En fonction du projet, de son évolution et du public ciblé, **le Département s'engage** à accompagner de façon expérimentale l'association Martine Bernard dans cette réflexion.
- **Les partenaires s'engagent** à apporter leur concours à cette expérimentation et à son évaluation.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
« Pour une épicerie solidaire en Flandre intérieure »	Fl.047.001	Association Martine Bernard	Soutien au fonctionnement à titre expérimental	+++
Épicerie sociale et/ou solidaire	Fl.047.002	Commune de Bailleul et CCAS de Merville	Partenariat technique	+++
Atelier solidaire Estaires	Fl.047.003	Commune d'Estaires	Soutien au fonctionnement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Coordination effective des épicerie solidaires sur le territoire de Flandre Intérieure
- Mise en place d'un dispositif adapté aux besoins des habitants



ENJEU 12

**Améliorer
l'accessibilité,
la structuration
des offres culturelle
et sportive
du territoire et
contribuer à son
rayonnement**

48 Projets de développement culturel de territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

La Flandre Intérieure est particulièrement dynamique en matière de projets culturels, à destination des touristes mais aussi des habitants du territoire. Des projets portés par la Communauté de Communes du Pays de Cassel et par la Ville d'Hazebrouck ont été proposés afin de doter le territoire d'un outil de pratique et de diffusion culturelle structurant. Afin de faire émerger un équipement pertinent à l'échelle de la nouvelle intercommunalité en Flandre Intérieure, mais aussi en lien avec les communes proches de Flandre-Lys et de Flandre Maritime, il est proposé de réfléchir à un projet global. Cela permettrait en effet de dimensionner un projet viable en fonctionnement et capable de proposer une programmation culturelle en réseau, en lien avec les actions déjà menées par le Centre Socio Educatif d'Hazebrouck, les villes et villages y compris de Flandre Lys et le Centre culturel Robert Hossein. Le projet déposé par la commune de Bailleul visant à favoriser l'accès de tous à la culture sera également inséré dans cette réflexion menée à l'échelle de la future intercommunalité. Le festival Nord Magnetic a l'ambition d'y participer activement.

Au-delà de son soutien quotidien pour l'aide à la diffusion, le Département souhaite conforter ce dynamisme, tout en favorisant l'accès de tous à la culture, en accompagnant :

- les acteurs associatifs et la présence d'artistes sur le territoire, notamment via le dispositif des présences artistiques sur le territoire,
- le réseau départemental de développement culturel en milieu rural porté par le centre André Malraux,
- l'expression artistique des habitants et l'enseignement artistique, notamment via des actions de médiation culturelle et d'insertion par la culture.

Liens avec d'autres projets :

- Promotion et essor des réseaux de lecture publique
- Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel
- Valorisation des richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles en lien avec le festival Nord Magnetic à Bailleul

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **La future intercommunalité s'engage** à réfléchir à l'émergence d'un outil de diffusion culturelle intercommunal, doté d'une programmation ambitieuse, en lien avec le réseau de diffusion culturelle et qui réponde aux exigences HQE et d'accessibilité. Les acteurs du territoire s'engagent à coordonner leurs actions en matière d'animation culturelle du territoire et favoriser l'accès à la culture pour tous.

► **Le Département s'engage** à accompagner l'étude d'un outil culturel intercommunal et à soutenir les initiatives encourageant l'accès de la culture pour tous et l'insertion par la culture.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réseau de développement culturel en milieu rural	FI.048.001	Centre André Malraux d'Hazebrouck	Soutien au fonctionnement	+++
Favoriser l'accès de tous les publics à la culture	FI.048.002	Commune de Bailleul	Partenariat technique	++
Semaine de la Mongolie et Naadam à Rubrouck	FI.048.003	Association Guillaume de Rubrouck	Soutien au fonctionnement	+++
Ronde Européenne des géants portés	FI.048.004	Association Les Amis de Fromulus	Soutien au fonctionnement	+
Réflexion afin de doter le secteur rural d'un équipement intercommunal de diffusion culturelle	FIFM.010	CC de Flandre Intérieure en lien avec la CC des Hauts de Flandre	Financement d'une étude	++
Réaménager la salle Marguerite Yourcenar	FI.048.005	Commune de Bailleul	Appui via l'ingénierie départementale	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'un équipement intercommunal de diffusion culturelle
- Accès à la culture pour tous
- Vitalité culturelle en milieu rural

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

L'arrondissement de Dunkerque bénéficie d'un grand nombre de musées et maisons thématiques, qui concourent à la vitalité culturelle et à l'attractivité du territoire. Quatre musées de France sont présents à Cassel, Hazebrouck, Bailleul et Bergues. Néanmoins, les collections très riches de ces musées sont méconnues et mériteraient d'être promues. Il s'agit d'une des spécificités du territoire des Flandres, qui doit concourir à une stratégie touristique plus globale.

Le musée de Flandre est un équipement structurant, de rayonnement local mais aussi régional. Il constitue un véritable levier de développement du territoire, qui doit encore être renforcé grâce à une meilleure synergie entre les acteurs culturels, et notamment les musées de France, mais aussi les autres équipements culturels du territoire.

Le renforcement des liens et coopérations entre musées est une demande forte des acteurs du territoire. Plusieurs axes sont à développer dans ce sens :

- poursuivre les coopérations avec les musées de Flandre occidentale dans la dynamique impulsée par le projet FLAMUSE (Musique au musées,...), via le soutien à la politique culturelle des deux Pays ;
- soutenir le projet pédagogique de découverte en réseau des musées proposé par l'association « Ensemble c'est toujours mieux » ;
- mutualiser les moyens et favoriser la mise en place d'un réseau scientifique partagé entre les quatre musées de France du territoire, avec l'appui technique du musée de Flandre. Sur ce dernier point, les projets émergeant de ce partenariat pourraient être co-financés de façon expérimentale par le Département.

Le soutien de la candidature des musées du territoire, souvent portés par des bénévoles, pour bénéficier d'un Dispositif Local d'Accompagnement, participera également à leur professionnalisation.

La mise en place d'actions touristiques visant à mettre en valeur les musées du territoire au même titre que d'autres équipements doit être recherchée.

Liens avec d'autres projets :

- Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les différents musées et autres acteurs s'engagent** à travailler ensemble de façon plus étroite et à favoriser l'émergence de projets communs en termes de coopération scientifique. Les partenaires s'engagent à imaginer collectivement des actions concrètes de mise en tourisme des musées à l'échelle de l'arrondissement.

► **Le Département s'engage d'une part** à favoriser une plus grande synergie entre les musées du territoire, via l'équipement structurant qu'est le musée de Cassel et d'autre part à accompagner les initiatives locales qui favorisent une meilleure connaissance et valorisation de cette richesse muséale.



ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en réseau des musées de France	FIFM.011	4 musées de France	Partenariat technique	++
Le fil d'Ariane des musées de Flandre	FIFM.012	Association « Ensemble c'est toujours mieux »	Soutien au fonctionnement	++



RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en réseau et partage scientifique entre les musées du territoire
- Meilleure connaissance des collections et des musées par le public
- Positionnement du musée de Flandre comme locomotive du développement culturel et du développement touristique

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire de la Flandre Intérieure est très actif en matière de lecture publique, offrant aux habitants de nombreux équipements qui fonctionnent, pour les communes de - de 15 000 habitants, en partenariat avec la Médiathèque départementale (MdN). Ils sont gérés par des bibliothécaires bénévoles formés/es, et des professionnel/les. La mise en réseau et la modernisation des équipements doivent se poursuivre, afin de répondre aux nouveaux enjeux de la lecture publique et favoriser une bonne fréquentation des équipements.

Aujourd'hui, répondre aux nouveaux enjeux d'une lecture publique attractive nécessite la création de réseaux de médiathèques qui fonctionnent sur le principe de :

- la mutualisation des ressources documentaires et de services accrus envers les populations ;
- la mise en service de sites portails et une offre d'outils numériques ;
- la programmation régulière d'animations envers tous les publics dans les médiathèques et hors des médiathèques,
- du développement de la professionnalisation des bibliothécaires.

Le Plan de développement de la lecture publique adopté par le Conseil Général le 6 mai 2013 met l'accent sur la mise en réseau. Au-delà de janvier 2016, seront uniquement éligibles les projets s'intégrant dans un réseau intercommunal de lecture publique, regroupant des communes jusqu'à 15 000 habitants. Il existe donc un réel enjeu à mener une réflexion en 2014-2015 à l'échelle de la nouvelle grande communauté de communes de Flandre Intérieure.

Des zones blanches en matière d'équipements structurants ont été repérées à Estaires, Steenwerck et Hazebrouck. Selon le cas, le Département veillera à un accompagnement personnalisé avec possibilité de subventions.

Maillage du territoire en équipements de lecture publique



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les communes s'engagent** à construire des bâtiments réfléchis dans une démarche HQE pour en faire des lieux de vie attractifs. Au-delà de janvier 2016 seront uniquement éligibles les projets s'intégrant dans un réseau intercommunal de lecture publique. Des mutualisations de projets de services avec un volet médiathèque seront encouragées lorsque cela s'avère pertinent (zone rurale)

► **Le Département s'engage** à apporter son soutien financier aux projets de construction, d'extension, d'amélioration des bâtiments pour poursuivre le maillage territorial afin de garantir une égalité d'accès de tous les nordistes

Mise en réseau des bibliothèques



► **Les EPCI et les réseaux de bibliothèques s'engagent** à réfléchir sur la mutualisation des bibliothèques et des services proposés (réseaux informatiques) en lien avec la MdN

► **Le Département s'engage** à favoriser les études visant à la création de réseaux, à les aider à créer des postes de coordinateurs, à soutenir l'acquisition de véhicules

► **Le Département s'engage** à apporter son soutien financier aux projets de mise en réseau informatique

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'une médiathèque	FI.050.001	Commune de Steenbecque	Soutien à l'investissement	+++
Jardin de lecture à la Médiathèque de l'Espace Robert Hossein	FI.050.002	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	+++
Modernisation de la médiathèque	FI.050.003	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Requalification et extension de la médiathèque	FI.050.004	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une médiathèque	FI.050.005	Commune de Neuf-Berquin	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une médiathèque	FI.050.006	Commune de Saint-Jans-Cappel	Soutien à l'investissement	+++
Transformation presbytère en bibliothèque médiathèque et accueil périscolaire	FI.050.007	Commune de Bavinchove	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une médiathèque au cœur d'un nouveau quartier de Morbecque	FI.050.008	Commune de Morbecque	Soutien à l'investissement	+
Nouvelle bibliothèque -médiathèque	FI.050.009	Commune de Thiennes	Soutien à l'investissement	+
Création d'une médiathèque BBC-HQE	FI.050.010	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+
Aménagement d'un centre culturel (école de musique, médiathèque, ...)	FI.050.011	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+
Constitution d'un pôle culturel	FI.050.012	Commune de Godewaervelde	Soutien à l'investissement	+
Construction d'une nouvelle médiathèque	FI.050.013	Commune de Berthen	Financement d'une étude	+
Construction d'une médiathèque	FI.050.014	Commune de Boësçhèpe	Soutien à l'investissement	+
Médiathèque d'Hazebrouck	FI.050.015	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique	+
Réseau de lecture publique - Flandre-Lys	FI.050.016	CC de Flandre Lys	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un réseau de médiathèques / bibliothèques Voie Romaine	FI.050.017	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	++
Rénovation du projet de lecture publique	FI.050.018	Commune de Bailleul	Partenariat technique	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus d'attractivité des lieux de lecture accessibles à tous les publics
- Plus grande superficie des bibliothèques pour offrir de nouveaux services et toucher de nouveaux publics
- Création de nouvelles médiathèques en mixant les usages pour en faire de véritables pôles locaux de service public
- Maillage optimum du territoire en équipements

Création des réseaux de lecture publique et de sites portails

Meilleure articulation entre les différentes manifestations littéraires sur le territoire

Plus de bibliothèques avec gestion informatisée

Liens avec d'autres projets :

→ [Promotion et essor des réseaux de lecture](#)

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

La Flandre Intérieure développe de plus en plus de manifestations littéraires de renommée. La Villa Marguerite Yourcenar organise chaque année plusieurs évènements littéraires et travaille avec les communes et les établissements scolaires pour faire rayonner la lecture et la culture.

Un groupe de travail informel a vu le jour pour coordonner toutes ces actions. La médiathèque départementale et la Villa souhaitent poursuivre ce partenariat fructueux.

L'attractivité des équipements de lecture publique auprès de tous les publics passe également par la création de réseaux de médiathèques basés sur la mutualisation des ressources documentaires et de services accrus envers les populations : mise en service de sites portails, outils numériques, programmation régulière d'animations envers tous les publics dans les médiathèques et hors des médiathèques et développement de la professionnalisation des bibliothécaires.

Liens avec d'autres projets :

→ Offre innovante et adaptée de lecture publique

→ Projets de développement culturel de territoire

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les communes et les réseaux de lecture publique s'engagent** à renouveler régulièrement les outils nécessaires à la gestion informatisée de leurs équipements et à proposer de nouvelles fonctionnalités et services (accès à Internet, outils numériques, site portail)
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son expertise et son soutien, à encourager la mise en réseau informatique des bibliothèques et la coordination des manifestations littéraires
- ▶ **Les communes et les réseaux de lecture publique s'engagent** à renouveler régulièrement les outils nécessaires à la gestion informatisée de leurs équipements et à proposer de nouvelles fonctionnalités et services (accès à Internet, outils numériques, site portail)
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter son expertise et son soutien, à encourager la mise en réseau informatique des bibliothèques et la coordination des manifestations littéraires

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Ré-informatisation et création du site portail de la médiathèque de La Gorgue	FI.051.001	Commune de La Gorgue	Soutien à l'investissement	+++
Ré-informatisation et création du site portail de la Médiathèque communale HAVERSKERQUE	FI.051.002	Commune d'Haverskerque	Soutien à l'investissement	+++
Création du site portail du réseau de bibliothèques de la Serpentine	FI.051.003	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Équipement de la médiathèque de Godewaersvelde dans le cadre du réseau intercommunal	FI.051.004	Commune de Godewaersvelde	Soutien à l'investissement	+++
Mettre en cohérence les manifestations littéraires sur le territoire en lien avec la Villa Yourcenar	FI.051.005	Commune de Bailleul	Soutien au fonctionnement	+++
Salon du Livre - salle Line Renaud à Nieppe	FI.051.006	Commune de Nieppe	Soutien au fonctionnement	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Création des sites portails des bibliothèques
- ▶ Mise en cohérence des manifestations littéraires
- ▶ Création des sites portails en réseau de bibliothèques

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Le territoire est globalement bien pourvu en équipements sportifs, de nombreux équipements ont été réalisés ces dernières années avec le concours financier du Département.
Des besoins subsistent et nombre de projets de rénovation et de construction sont en cours de réflexion sur le territoire du Pays Cœur de Flandre.

Cependant, ces projets doivent être mieux articulés entre eux, pour favoriser des mutualisations et l'optimisation de l'utilisation de ces équipements, et mieux prendre en compte les besoins et les pratiques des habitants. La question des coûts en investissement, mais aussi de fonctionnement de tels équipements accentue la nécessité de hiérarchiser les projets.

Cette hiérarchisation doit être menée de façon objective et concertée entre le Département et le territoire. C'est pourquoi le Département souhaite :

- accompagner dans un premier temps des projets considérés comme prioritaires, notamment lorsqu'ils favorisent l'accès à ses publics prioritaires (Personnes handicapées, collégiens) ou sont mutualisés ; Ainsi les communes d'Houtkerque et Oudezeele souhaitent s'engager dans une réflexion conjointe.
- déterminer quels sont les autres projets à accompagner et les prioriser, parmi les projets inscrits en annexe, après avoir mené une analyse globale des équipements et des besoins.

Pour les projets à plus long terme, une étude globale devrait être menée par l'État et les collectivités territoriales (Région et conseils généraux). Elle prendra notamment en compte l'offre actuelle en termes d'installations sportives pour définir les besoins prioritaires du territoire selon les pratiques recensées (scolaire, associatif...)

Par ailleurs, le Département souhaite encourager les pratiques sportives pour tous, notamment en faveur de la santé et à destination des jeunes.

Amélioration
de la connaissance
pour objectiver
les besoins



Maillage efficace
des équipements
sportifs, en lien
avec les pratiques



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les partenaires sur le territoire s'engagent** à fournir au Département l'ensemble des données à leur disposition
- ▶ **Le CAUE apportera son soutien et son expertise** à partir des conclusions et bases de données produites dans le cadre du projet européen Trans' Sport
- ▶ **Le Département s'engage** à réaliser une analyse qui prenne en compte les équipements sportifs existants ainsi que les besoins des habitants du territoire (équipements et pratiques, collégiens)

- ▶ **Les porteurs de projets s'engagent** à mener des projets qualitatifs, notamment concernant le volet animation et pratiques
- ▶ **Le Département s'engage** à apporter un soutien en investissement aux équipements jugés prioritaires

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Analyse globale sur les équipements et les pratiques sportives	Fl.052.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Construction d'une salle des sports à Godewaerfelde	Fl.052.002	Commune de Godewaersvelde	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'une salle de sport multidisciplinaire	Fl.052.003	Commune de Steenwerck	Soutien à l'investissement	+++
Construction d'un Dojo au Complexe de l'Hoflandt à HAZEBROUCK	Fl.052.004	Commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+
Salle des sports d'Oudezeele	Fl.052.005	Commune d'Oudezeele	Soutien à l'investissement	++
Construction d'une salle des sports à Houtkerque	Fl.052.006	Commune d'Houtkerque	Soutien à l'investissement	++
Création d'un terrain synthétique de football	Fl.052.007	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Création terrain de football synthétique à Merville	Fl.052.008	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	+++
Réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique	Fl.052.009	Commune de Steenwerck	Soutien à l'investissement	+++
Revêtement sportif salle polyvalente Georges Ficheux à Estaires	Fl.052.010	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	++
Terrain de foot synthétique à Nieppe	Fl.052.011	Commune de Nieppe	Soutien à l'investissement	++
Réalisation d'un plateau multisports	Fl.052.012	Commune de Méteren	Soutien à l'investissement	+++
Couverture du terrain multisports à Merris	Fl.052.013	Commune de Merris	Soutien à l'investissement	++
Terrain multisports	Fl.052.014	Commune de Rubrouck	Soutien à l'investissement	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Amélioration la connaissance et objectivation des besoins afin d'aboutir à un maillage cohérent du territoire en matière d'équipements sportifs
- ▶ Détermination des projets à accompagner dans le futur, à partir notamment de la liste des projets en annexe
- ▶ Mise en place d'équipements dont l'utilisation est optimisée et qui offrent des pratiques variées et adaptées aux besoins des habitants
- ▶ Améliorer l'accès des collégiens et habitants aux pratiques sportives

Liens avec d'autres projets :

→ Encouragement à la pratique de la natation en milieu urbain et rural

→ Soutien aux communes rurales dans leurs projets d'aménagement

→ Construction et réhabilitation d'équipements publics exemplaires en matière de qualité environnementale

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

Un des engagements du Département est de favoriser la pratique de la natation chez les collégiens en milieu urbain et rural. Pour ce faire, le Département finance le transport des élèves du collège vers une piscine située à proximité de l'établissement.

L'accès à des bassins de natation est complexe sur le secteur rural. Plusieurs collectivités souhaitent s'engager dans une réflexion du territoire sur la pratique de la natation. Par ailleurs, les deux piscines existantes en Flandre Intérieure (Hazebrouck et Bailleul) ont besoin de lourds travaux de restructuration. Une étude de faisabilité de création d'un équipement sur le territoire de la CC de Flandre-Lys est financée par le Département.

D'autres types d'équipements sont envisagés : ainsi, le Département pourrait contribuer financièrement aux études d'aménagement d'un bassin de baignade naturelle.

La dimension intercommunale du projet est un préalable nécessaire, au regard des coûts en investissement puis en fonctionnement de tels équipements. Dans ce cadre, la refonte des périmètres intercommunaux est une opportunité pour imaginer un projet structurant. La réflexion sur la pratique de la natation s'inscrira plus largement dans une analyse globale que le Département mènera sur les équipements sportifs du territoire et les opportunités de pratiques dans les territoires voisins (Belgique, Pas-de-Calais). Elle devra permettre d'objectiver l'offre et les besoins prioritaires.

Liens avec d'autres projets :

→ Maillage des équipements sportifs et coordination autour de Steenvoorde et Cassel

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent à participer** à une réflexion globale, à l'échelle de la Flandre maritime et de la Flandre Intérieure, visant à établir un schéma de maillage des équipements de natation, tenant compte de différents paramètres, notamment de critères liés au développement durable. Ils s'engagent également à mettre en œuvre des logiques de développement durable dans leurs projets, notamment sur les plans environnementaux et sociaux. Ainsi, les publics visés, les activités et les tarifs devront avoir été réfléchis. Par ailleurs, la réalisation des projets devra s'inscrire dans cette logique et les travaux devront intégrer des clauses sociales.

► **Le Département s'engage** à contribuer au financement de l'étude d'aménagement d'un bassin de baignade naturelle sur la CC du Pays de Cassel et Merville, dans le cadre d'un partenariat constructif avec les services départementaux.

► **Le Département s'engage** à mener la réflexion sur le maillage des infrastructures de natation à l'échelle des Pays Cœur de Flandre et Pays des Moulins de Flandre.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Piscine intercommunale Flandre-Lys	FI.053.001	CC Flandre-Lys	Financement d'une étude	+++
Réflexion sur le maillage sur le secteur des Pays	FIFM.013	Département et intercommunalités	Partenariat technique	++
Eco quartier : aménagement d'une piscine extérieure naturelle sur les berges de la Lys route d'Estaires	FI.053.002	Commune de Merville	Financement d'une étude	++
Aménagement d'un bassin de baignade naturelle	FI.053.003	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Stratégie commune qui réponde aux besoins du territoire
- Définition collective d'un schéma de maillage des équipements de natation



ENJEU 13

Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

L'arrondissement de Dunkerque est aujourd'hui organisé en deux entités touristiques. La promotion touristique et la commercialisation de la destination Flandre Côte d'Opale sont assurées par l'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre et sont déjà bien structurées. La destination Pays de Flandre est de son côté portée par Hauts de Flandre Tourisme qui vient de se doter d'outils de commercialisation. Nord Tourisme contribue également de façon globale à la promotion et à la commercialisation du territoire. Les projets Côte à Côte et Westhoek sans frontière sont également les témoins d'une coopération transfrontalière avec les voisins belges. Le Département souhaite poursuivre son soutien aux acteurs en accompagnant cette dynamique positive.

L'amélioration de la signalisation d'animation autoroutière est travaillée depuis plusieurs années conjointement entre les deux Pays, l'État et le Département. Cette dynamique permet d'envisager un renforcement de la valorisation des richesses patrimoniales et environnementales de la Flandre (beffrois, village du Livre, vallée de la Lys, etc.) à travers son principal axe de découverte, l'A 25.

En complément, les acteurs du territoire ont interpellé le Département sur la nécessité de travailler également à l'échelle de l'arrondissement. L'objectif est de valoriser et mettre en réseau les richesses des territoires de Flandre Côte d'Opale et du Pays de Flandre, afin de développer le court séjour et d'attirer les clientèles de l'Eurorégion. Travailler sur une action commune de mise en réseau des musées permettrait de tisser un partenariat concret en faisant bénéficier l'ensemble du territoire de l'attractivité du Musée de Cassel et d'autres équipements. Les propositions émergeant de ce partenariat pourraient être co-financées de façon expérimentale par le Département.

Enfin, le développement du tourisme d'entreprises et d'artisanat permettrait à la fois de diversifier l'offre touristique sous un angle original tout en contribuant à la promotion des métiers locaux. Cette dynamique est à structurer en lien avec Nord Tourisme.

Liens avec d'autres projets :

→ Mise en réseau des musées du territoire

→ Valorisation des richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles en lien avec le festival Nord Magnetic à Bailleul

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► L'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre, Hauts de Flandre Tourisme, les Pays des Moulins de Flandre et Cœur de Flandre s'engagent à travailler ensemble et en lien avec Nord Tourisme et le Département, afin de réfléchir à des actions de valorisation globale du territoire.

► Le Département s'engage à accompagner cette réflexion et à l'animer via le Musée de Cassel (mise en réseau des Musées) et Nord Tourisme.

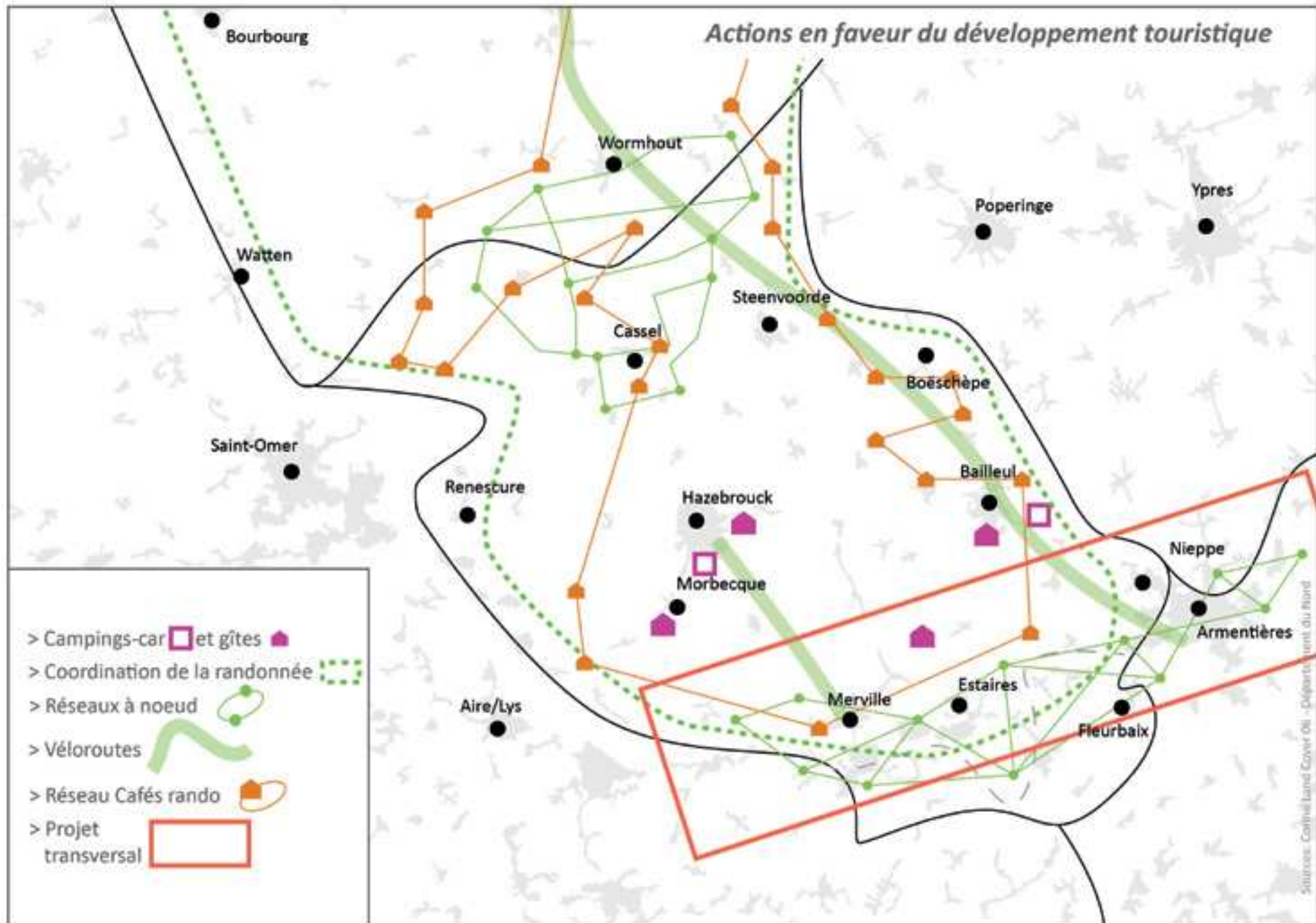
► Tous les acteurs s'engagent à s'appuyer lorsque cela est pertinent sur l'institut de la langue régionale flamande pour adapter leur communication au public parlant la langue flamande.

ACTIONS ET PARTENARIATS

Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité	
Valorisation de la destination « Flandre » grâce à des actions de mise en réseau des richesses touristiques du territoire	FIFM.014	Nord tourisme / Hauts de Flandre Tourisme / OT et des Congrès de Dunkerque, Dunes de Flandre	Partenariat technique	++
Amélioration de la signalisation d'animation autoroutière	FIFM.015	Pays des Moulins et Pays Cœur de Flandre	Soutien à l'investissement	+++
Tourisme d'entreprises et d'artisanat	FIFM.016	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région	Appui technique via un tiers	+
ACTIONS DE VALORISATION	Voir Annexe concernée			

RÉSULTATS ATTENDUS

- Nouvelles actions de valorisation du territoire des Flandres
- Structuration des acteurs du tourisme sur le territoire
- Amélioration de la signalisation d'animation autoroutière



PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

La Vallée de la Lys est un territoire à fort potentiel touristique, qui repose notamment sur ses richesses naturelles et patrimoniales. En effet, ce territoire dispose notamment de circuits de randonnées et d'un patrimoine remarquable lié à la Grande Guerre.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'actions de Flandre Intérieure, les acteurs du territoire ont proposé diverses actions qui vont toutes dans le sens du développement touristique de la Vallée de la Lys. Celles-ci doivent néanmoins être davantage coordonnées, afin de renforcer ce potentiel, en lien notamment avec la Belgique. C'est par exemple le cas de la valorisation des canaux.

L'offre d'hébergements touristiques est à renforcer, notamment concernant l'hôtellerie de plein air.

Les itinéraires cyclables et cyclotouristiques sont de plus en plus prisés, notamment par les touristes belges et néerlandais. Ils permettent de lier des sites d'intérêt touristique et culturel, tout en présentant un intérêt pour les déplacements quotidiens dits «utilitaires». Le territoire est concerné par la véloroute des Flandres portée par le Département, d'Armentières à Dunkerque. Les voisins belges ont développé un réseau de boucles à nœuds depuis 2006. Le Département souhaite coordonner et porter l'expérimentation du réseau de boucles à nœuds cyclotouristique le long de la Lys vers la Belgique, en intégrant la partie située sur l'arrondissement de Lille.

Evolution de l'offre de randonnée**Offre d'hôtellerie (gîtes et de plein air)****Valorisation des richesses patrimoniales et naturelles de la Vallée de la Lys**

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires s'engagent** à associer le Département en amont de la conception des projets, mais aussi les acteurs clés du développement économique et du fluvial, VNF notamment.

► **Le Département s'engage** à soutenir le développement de la randonnée et à expérimenter un circuit cyclotouristique à nœuds

► **Les acteurs du territoire s'engagent** à mettre en œuvre une offre d'hébergement touristique de qualité qui respecte les critères du développement durable

► **Le Département s'engage** à accompagner le développement de cette offre en adéquation avec les besoins identifiés du marché sur le territoire

► **Les partenaires s'engagent** à associer le Département en amont de la conception des projets

► **Le Département s'engage** à soutenir dans un premier temps ces projets en leur apportant un appui technique, avant d'envisager un soutien en investissement lorsque cela est pertinent.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réseau à noeuds randonnées cyclotouristiques en Vallée de la Lys	FI.055.001	Département du Nord	Maîtrise d'Ouvrage Départementale	+++
Circuit voies douces de valorisation du patrimoine	FI.055.002	OT Vallée de la Lys	Appui technique via un tiers	++
Déplacements doux - boucle intercommunale de la Voie romaine	FI.055.003	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+
Valorisation des canaux de la Nieppe et d'Hazebrouck	FI.055.004	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+
Parcours découverte en canoë	FI.055.005	Commune de Merville	Partenariat technique	+
Etude de faisabilité Voie verte Merville - Hazebrouck	FI.055.006	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Incitation à la protection de l'environnement sur les sentiers de randonnée	FI.055.007	OT Vallée de la Lys	Soutien au fonctionnement	+
Aire de Camping-car -Flandre-Lys	FI.055.008	CC Flandre-Lys	Soutien à l'investissement	+++
Gîte intercommunal à Haverskerque	FI.055.009	CC Flandre-Lys	Soutien à l'investissement	+++
Création d'une aire de Camping Car à Merville	FI.055.010	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	+++
Promotion d'un réseau d'accueil en vallée de la Lys	FI.055.011	Lys sans Frontière	Soutien à l'investissement	+++
Aire partagée de camping-cars en Vallée de la Lys	FI.055.012	OT Vallée de la Lys	Soutien à l'investissement	+++
Circuit artistique et culturel «la Lys au Pays des Merveilles»	FI.055.013	Lys sans Frontière	Appui technique via un tiers	+
Tourisme de mémoire autour des cimetières du Commonwealth et de Cassel - Voie Romaine	FI.055.014	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+++
Circuits « Tourisme de mémoire »	FI.055.015	OT Vallée de la Lys	Appui technique via un tiers	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Meilleure coordination des actions touristiques à l'échelle de la Vallée de la Lys
- ▶ Développement du réseau cyclotouristique à nœuds
- ▶ Augmentation de la capacité de différentes formes d'hébergement

Liens avec d'autres projets :
 → Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel

56 Développement de l'accueil de qualité pour tous les touristes

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le secteur du Pays Cœur de Flandre se caractérise par une faible densité en gîtes et chambres d'hôtes au regard des territoires voisins, alors que le tourisme transfrontalier peut encore se développer. Une problématique du même ordre existe concernant l'hôtellerie de plein air, alors qu'une très forte majorité des emplacements sont loués à l'année. Afin de développer une offre qualitative et durable sur le territoire, le Département souhaite soutenir les différents projets d'hébergements touristiques, notamment gîtes et aires de camping-cars, très prisés par les touristes néerlandais. Des projets d'hébergements sont également inscrits dans le Plan d'actions, sur le secteur de la Vallée de la Lys.

Afin de renforcer l'attractivité du territoire et ses spécificités, la diffusion et l'apprentissage de la langue flamande et du néerlandais sont à prendre en compte, notamment auprès des professionnels du tourisme, et dans les différents équipements. Par ailleurs, la Flandre Intérieure dispose de logements et d'équipements touristiques accessibles aux personnes en situation de handicap. Le Département souhaite poursuivre son action en faveur de ces publics.

Liens avec d'autres projets :

→ Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel

→ Valorisation touristique de la vallée de la Lys

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les acteurs du territoire s'engagent** à développer une offre d'hébergements touristiques de qualité, répondant aux enjeux du développement durable et adaptée aux attentes de la clientèle régionale et eurorégionale.
- **Le Département s'engage** à accompagner le développement de cette offre en adéquation avec les besoins identifiés du marché sur le territoire

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement d'une aire de camping-cars (6+6 emplacements)	Fl.056.001	commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+++
Création d'une aire de Camping Car à Bailleul	Fl.056.002	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Développer et améliorer le gîte de groupe	Fl.056.003	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Création d'un gîte rural de groupe à Neuf-Berquin	Fl.056.004	Commune de Neuf-Berquin	Soutien à l'investissement	++
Obtenir le label handicap pour l'office de tourisme et le gîte de groupe	Fl.056.005	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	++
Étude de faisabilité d'un gîte de groupe - accueil de tourisme social	Fl.056.006	Commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+
Création et rénovation d'une Maison « AMIS DE LA NATURE »	Fl.056.007	Association Les Amis de la nature	Soutien à l'investissement	+

RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus d'emplacements pour l'hôtellerie de plein air en Flandre Intérieure
- Plus de gîtes de groupe

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 12 : Améliorer l'accessibilité, la structuration des offres culturelle et sportive du territoire et contribuer à son rayonnement

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Le territoire de Flandre Intérieure est doté d'un patrimoine matériel et immatériel qui participe à son identité. Le Festival Départemental Nord Magnetic des Arts dans la rue est élaboré avec les acteurs du territoire et avec la participation active des habitants. Il propose des productions artistiques contemporaines reposant sur une interprétation du patrimoine culturel local dans une ambiance festive. Il a vocation à représenter un accélérateur du développement culturel et touristique pour la Flandre intérieure, mais aussi transfrontalière. Son rayonnement devra atteindre progressivement l'échelle nationale.

De nombreux musées thématiques ou centres d'interprétation sont présents en Flandre intérieure. De nouveaux projets viendront compléter l'offre, notamment sur les Géants. A l'instar de la commune de Cantin dans le Douaisis, un projet de Maison des Géants est à l'étude en Flandre Intérieure. De façon générale, il peut être intéressant pour ces musées de travailler sur une communication en langue flamande. En ce sens, l'Institut de la langue régionale flamande peut être un partenaire privilégié pour aider les porteurs à adapter leurs outils de médiation.

À travers ses politiques touristiques et culturelles, le Département peut accompagner les porteurs de projet dans la définition de leurs projets et dans l'aménagement des équipements d'accueil du public. La réflexion préalable à la définition scientifique du projet conditionne les aménagements à réaliser et principalement le fonctionnement de la structure, garant de sa pérennité. Afin de favoriser la structuration du réseau touristique et culturel, les actions de formation sont à privilégier. Le Département pourra accompagner ces actions de professionnalisation. Au regard du nombre de projets sur le territoire, il est important de réfléchir aux liens qui peuvent être tissés entre eux et à leur mise en tourisme. A titre d'exemple, le projet de la Commune d'Oudezeele doit être mis en relation avec celui de la Commune de Killeme, en Flandre Maritime, qui concerne les mêmes thématiques. Il est par ailleurs nécessaire d'avoir une approche globale de tous les projets de la commune de Noordpeene.

La préservation et la valorisation du patrimoine pourra contribuer à développer l'économie touristique, par la mise en œuvre du réseau « Villages patrimoine » qui s'étend désormais en Belgique. Une attention particulière sera portée sur la réhabilitation du patrimoine bâti (historique, religieux, etc.) et immatériel.

Festival Nord Magnetic des Arts dans la rue

Offre muséale de qualité et coordonnée

Restauration et mise en valeur des patrimoines

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Les partenaires culturels s'engagent** à apporter leur concours au développement du Festival Nord Magnetic.

► **Le Département s'engage** à associer aux différentes étapes l'ensemble des acteurs de la vie locale (associations culturelles, touristiques) et acteurs économiques au Festival Nord Magnetic.

► **Les partenaires s'engagent** à étudier le projet de Brasserie des Savoirs en investissement et à s'assurer de la pérennité du fonctionnement de l'équipement.

► **Le Département s'engage** à accompagner la poursuite de la réflexion engagée sur le projet de Brasserie des Savoirs et la mobilisation des partenaires. Il s'engage à soutenir dans un premier temps les projets en leur apportant un appui technique, avant d'envisager un soutien en investissement lorsque cela est pertinent et respecte les critères du développement durable.

► **Les partenaires s'engagent** à associer en amont le Département à leur projet et à travailler en réseau lorsque les thématiques muséales sont proches.

► **Les partenaires s'engagent** à se doter d'un véritable projet scientifique et à s'assurer de la pérennité des collections.

► **Les acteurs du territoire s'engagent** à porter des projets de restauration respectueux de l'intégrité architecturale et historique des édifices et à privilégier le recours à des études préalables aux travaux.

► **Les partenaires s'engagent** à accompagner chaque projet de restauration d'un projet de valorisation, visant à renforcer l'impact de l'opération sur le territoire.

► **Les intercommunalités s'engagent** à mettre en cohérence les différents projets patrimoniaux portés par les communes de leur territoire.

en lien avec le Festival Nord Magnetic à Bailleul

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Festival Nord Magnetic à Bailleul	FI.057.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
Construction d'un bâtiment Musée de la Vie Rurale à Steenwerck	FI.057.002	Commune de Steenwerck	Soutien à l'investissement	++
Projet de création d'une maison des géants	FI.057.003	OT Monts de Flandre	Appui via l'ingénierie départementale	+++
Création de deux expositions permanentes pour la maison de la Bataille	FI.057.004	Association Maison de la Bataille de la Peene	Appui via l'ingénierie départementale	++
Valorisation du Champ de bataille de la Peene	FI.057.005	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	+
Extension centre d'interprétation bataille de la Peene	FI.057.006	Commune de Noordpeene	Appui via l'ingénierie départementale	++
Préservation d'une Maison Flamande du 17 ^e aux abords de la Maison de la Bataille	FI.057.007	Commune de Noordpeene	Partenariat technique	++
Aménagement du Musée Guillaume de Rubrouck	FI.057.008	Commune de Rubrouck	Appui via l'ingénierie départemental	++
Etude de faisabilité pour la création d'un Musée des Géants - Pays des Géants	FI.057.009	CC de Flandre Intérieure	Appui via l'ingénierie départementale	+++
Musée du Lin à Oudezeele	FI.057.010	Commune d'Oudezeele	Appui via l'ingénierie départementale	++
Ils voulaient montrer leur guerre - Flandre-Lys	FI.057.011	CC Flandre-Lys	Partenariat technique	+++
Centre d'interprétation d'Histoire locale - Flandre-Lys	FI.057.012	CC Flandre-Lys	Soutien à l'investissement	++
Extension du musée Benoît de Puydt	FI.057.013	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+++
Mise en œuvre du réseau Villages patrimoine	FI.057.014	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++
Actions de pérennisation des savoir faire anciens, de préservation des mottes castrales et de recensement du patrimoine bâti	FI.057.015	Association Yser Houck	Partenariat technique	++
Projets des richesses patrimoniales	Voir annexe concernée			

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Renforcement de la mise en réseau des acteurs
- ▶ Valorisation et développement d'actions culturelles menées par le territoire
- ▶ Développement touristique et économique
- ▶ Renforcement du rayonnement de la Flandre et du Nord
- ▶ Appropriation d'une culture transfrontalière commune
- ▶ Mise en place de projets de qualité et accessibles à tous
- ▶ Mise en tourisme des outils muséaux et de centres d'interprétation
- ▶ Coordination des projets
- ▶ Amélioration de l'état de conservation du patrimoine immobilier et mobilier
- ▶ Valorisation de tous les types de patrimoine
- ▶ Développement d'actions de valorisation en lien direct avec les projets de restauration du patrimoine
- ▶ Création de stratégies globales de valorisation du patrimoine

Liens avec d'autres projets :

- Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel
- Projets de développement culturel de territoire
- Ouverture des collèges et développement des initiatives chez les collégiens
- Mise en réseau des musées du territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

Les « Cafés Rando » sont des établissements accueillant « à bras ouverts » les randonneurs pour leur permettre de se reposer, de se restaurer et pour les conseiller sur les richesses touristiques locales. Disséminés dans la campagne flamande, ils constituent un réseau de convivialité aussi bien pour les touristes que pour les habitants du territoire. Il s'agit d'une spécificité en Flandre, qui concourt à la spécialisation touristique du territoire et à son attractivité. Au vu des difficultés rencontrées par certains cafetiers et afin de structurer davantage la promotion des richesses touristiques du territoire qui jalonnent les chemins de randonnée, les acteurs locaux ont sollicité le Département pour travailler sur une pérennisation et montée en qualité de ce réseau.

Dans le cadre du travail sur le Plan Départemental d'Itinéraire, de Promenade et de Randonnée, et à l'échelle de la Flandre Maritime et de la Flandre Intérieure, il apparaît donc important d'analyser le positionnement et le fonctionnement de ce dispositif depuis sa création et de proposer des mesures qui permettront d'en améliorer la cohérence et la gestion.

Pour cela, Il conviendra de s'appuyer sur les initiateurs du projet, sensibiliser et informer les différents maillons qui composent le réseau, renforcer la communication et la qualité du réseau, valoriser les spécificités culturelles des cafés du territoire, tout en assurant une lisibilité du « service » rendu. Le Département souhaite accompagner ce projet de façon expérimentale, en s'appuyant sur Nord Tourisme, pour ensuite éventuellement étendre cette initiative à d'autres territoires du Nord.

Liens avec d'autres projets :

→ Évolution de l'offre de randonnée et coordination à l'échelle des Flandres Maritime et Intérieure

→ Valorisation des richesses patrimoniales, matérielles et immatérielles en lien avec le festival Nord Magnetic à Bailleul

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- **Les acteurs du territoire s'engagent** à se fédérer autour d'un projet commun, en y associant Nord Tourisme et le Département du Nord, afin de structurer et développer l'offre de cafés rando.
- **Le Département s'engage** à accompagner techniquement puis financièrement la structuration de cette offre touristique originale, qui pourrait être étendue à d'autres territoires du Nord.

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Projet d'amélioration de la qualité des « café rando »	FIFM.021	Nord Tourisme	Soutien à l'ingénierie à titre expérimental	+++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Structuration de l'offre « café rando » sur le territoire de l'arrondissement de Dunkerque
- Mise en place à terme d'une stratégie collective « café rando » sur l'ensemble du Département

59 Véloroute voie verte des Flandres

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 4 : Mieux articuler les outils de transports et de déplacements pour une mobilité efficace et durable

Les grands itinéraires cyclables sont des supports intéressants de développement du tourisme mais participent aussi à la découverte d'espaces naturels de proximité et au développement des modes de déplacements quotidiens ou « modes doux ». Ils contribuent à tisser des liens entre les différents territoires et sont appréciés aussi bien des touristes voisins belges ou néerlandais que des habitants comme support d'activités de loisirs. Conçus à une échelle européenne, ils trouvent une traduction locale à travers d'un projet à développer à l'échelle des Flandres.

La véloroute voie verte (VRVV) des Flandres, dont le tracé sera bientôt acté devrait relier Dunkerque à Armentières. Il propose des tronçons alternatifs permettant un lien avec la Belgique, avec les pôles d'intérêt touristique (musée de Cassel) et les pôles d'échange (gare d'Hazebrouck). Il intègre le plus possible de voies vertes (ancienne voie ferrée Merville-Hazebrouck-Poperinge, chemin de halage de la Lys), linéaires contribuant au tourisme, au déplacement utilitaire et à la trame verte et bleue régionale.

Pour la véloroute des Flandres, la priorité est le jalonnement du parcours afin de lui assurer une lisibilité. La partie aménagement sera travaillée ensuite pour faire émerger progressivement l'ensemble de l'itinéraire à moyen/long terme. Il s'agira d'aménager en priorité les tronçons passant par des sites de loisirs ou sites naturels comme la forêt de Nieppe par exemple.

Liens avec d'autres projets :

→ Valorisation touristique de la Vallée de la Lys

→ Développement des réseaux cyclables et initiatives sur les modes doux

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

► **Le Département s'engage** à travailler sur le jalonnement de la véloroute des Flandres et à coopérer aux réflexions et aménagements sur les intersections de VRVV avec les routes départementales. Il s'engage également à faciliter les connexions avec les territoires voisins (Pas-de-Calais, Belgique) et la Véloroute du Littoral. Il concentrera ses efforts en matière d'aménagement sur les portions traversant des sites de loisirs bien identifiés dans les stratégies touristiques des partenaires. Il assurera le jalonnement de la véloroute afin d'assurer la continuité et la lisibilité du linéaire.

► **La Région** reste le pilote du schéma régional des véloroutes et voies vertes et apporte un soutien aux maîtres d'ouvrage par un cofinancement des études et des aménagements.

► **Les partenaires s'engagent** à faciliter la réalisation de la véloroute et à travailler conjointement aux liaisons cyclables avec cette dernière

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Jalonnement de la Véloroute voie verte des Flandres	FI.059.001	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration du maillage cyclotouristique du territoire
- Coordination des aménagements cyclotouristiques
- Attractivité touristique globale du territoire et mise en réseau des richesses touristiques et sites de loisirs.

PRÉSENTATION DU PROJET

ENJEU 13 : Positionner l'économie touristique comme secteur-clé des stratégies de développement

ENJEU 7 : Protéger les milieux naturels et agricoles et développer des continuités écologiques

Le territoire de l'arrondissement de Dunkerque est riche en offre de randonnée. Outre les circuits classiques valorisés dans le cadre du Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée, plusieurs Itinéraires de Grandes Randonnées traversent la Flandre Maritime et Intérieure (GR 120, GR 128, GR de l'Yser et plus récemment GR de Pays transfrontalier des Monts de Flandre).

Quatre réseaux à nœud, transfrontaliers, de randonnée pédestre ont également été mis en place entre 2011 et 2013 : Monts de Flandres, Pays de l'Yser, Pays du Houblon et Dunes Flamandes. Ces réseaux permettent aux randonneurs de planifier leur itinéraire à la carte et constituent une nouvelle pratique de la randonnée très appréciée qu'il s'agira de développer.

La mise en place d'un nouveau réseau pédestre sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser pourrait venir ainsi compléter le maillage déjà existant.

Ce projet devra être mené en lien avec les richesses touristiques et patrimoniales du territoire, que sont notamment le Musée de Cassel, ainsi qu'avec les cafés randos qui permettent de promouvoir de façon conviviale, la pratique de la randonnée. Dans la gestion quotidienne de la randonnée, le Département s'appuie sur un réseau important de partenaires pour assurer l'entretien et le balisage des sentiers.

Afin de faire évoluer et pérenniser la qualité de l'offre, le Département propose la mise en place d'une instance de coordination technique de la randonnée et de ses partenaires à l'échelle de l'arrondissement : les Pays, l'association Yser Houck, Buyscheure Bocage, les Offices de tourisme, les associations locales ou encore l'Amicale des Cavaliers et Meneurs de Flandre. Elle sera une enceinte de dialogue avec les partenaires locaux pour repenser collectivement les modes d'entretien et de balisage des chemins pédestres et équestres et permettra d'alimenter les réflexions dans le cadre de la mise en place de la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires).

Le soutien spécifique du Département au Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CRDP) placera cet acteur au cœur de la réflexion et de son animation.

Évolution de l'offre de randonnée pédestre

Mise en place d'une instance de coordination de la randonnée

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- ▶ **Les acteurs du territoire s'engagent** à participer à la mise en œuvre et à la promotion des réseaux à nœud, nouvelle pratique de la randonnée qui doit encore être diffusée auprès des habitants et des touristes.
- ▶ **Le Département s'engage** à développer un nouveau réseau sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser, en étroite relation avec les partenaires locaux de la randonnée pédestre et Nord Tourisme.
- ▶ **Le Département s'engage** à accompagner techniquement les porteurs de projets de boucles de randonnée, afin de déterminer comment les intégrer au Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée

- ▶ **Les acteurs du territoire et le CRDP s'engagent** à travailler ensemble avec le Département et Nord Tourisme, afin d'offrir une offre coordonnée et qualitative en matière de randonnée
- ▶ **Le Département s'engage** à réviser ses conventions de gestion et à animer une instance de coordination sur le territoire pour co-construire de nouveaux modes de gestion

ACTIONS ET PARTENARIATS

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'un réseau de randonnée pédestre à noeud sur Cassel et le long de l'Yser	FIFM.017	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage du Département	++

RÉSULTATS ATTENDUS

- ▶ Poursuite du maillage et de la valorisation de l'offre de randonnée pédestre
- ▶ Création d'un nouveau réseau de randonnée pédestre sur le secteur de Cassel et le long de l'Yser
- ▶ Promotion des réseaux à nœuds
- ▶ Évolution qualitative, continue du réseau de boucles classiques

Mise en place d'une instance technique sur la randonnée pédestre à l'échelle de l'arrondissement de Dunkerque	FIFM.018	Département du Nord	Partenariat technique	++
Gestion des itinéraires de randonnée (entretien, balisage, animation)	FIFM.019	Associations gestionnaires des itinéraires de randonnée	Convention	+++
Appui technique dans la gestion des itinéraires	FIFM.020	Comité Départemental de randonnée pédestre	Convention	+++

- ▶ Partage des stratégies et problématiques liées à la randonnée à l'échelle du territoire
- ▶ Révision des conventions signées avec les partenaires pour l'entretien et le balisage des chemins
- ▶ Réflexion collective sur les sports de nature et la pratique de la randonnée
- ▶ Échanges techniques sur l'entretien et le balisage de la randonnée

Liens avec d'autres projets :

- Montée en qualité du « réseau des cafés rando »
- Valorisation globale du territoire et mise en réseau des richesses à fort potentiel touristique en lien avec le Musée de Cassel
- Valorisation touristique de la Vallée de la Lys

Contrat d'aménagement et de développement durables

Flandre intérieure

Nord
Le Département



VOLET 2

PLAN D' ACTIONS

ANNEXES

Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Etude pour l'accessibilité de la voirie et des bâtiments publics en vue d'un Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics – ensemble du territoire intercommunal 2.1	FI.010.002	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	++
Accessibilité des Bâtiments communaux de la Voie Romaine	FI.010.003	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude	++
Rénovation de la Piscine Intercommunale de Bailleul	FI.010.004	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+++
Diagnostic accessibilité des bâtiments communaux de Morbecque	FI.010.005	commune de Morbecque	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux de Renescure	FI.010.006	Commune de Renescure	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux	FI.010.007	Commune d'Hondeghem	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité des bâtiments communaux d'Arneke	FI.010.008	commune d'Arneke	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité de l'école Till L'Espiègle et de la collégiale	FI.010.009	commune de Cassel	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments communaux	FI.010.010	Commune de Noordpeene	Financement d'une étude	++
Intégration des personnes âgées et en situation de handicap	FI.010.011	Commune d'Ochtezeele	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments publics	FI.010.012	Commune d'Oxelaere	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité des bâtiments communautaires - Pays des Géants	FI.010.013	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+
Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux de Steenvoorde	FI.010.014	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes d'accessibilité de l'espace culturel Jean-Paul Bataille de Steenvoorde	FI.010.015	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes d'accessibilité du clubhouse et de la salle de tennis de Steenvoorde	FI.010.016	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments municipaux de Terdeghem	FI.010.017	Commune de Terdeghem	Soutien à l'investissement	+
Accessibilité bâtiments communaux d'Eecke	FI.010.018	Commune d'Eecke	Soutien à l'investissement	++
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente et de la mairie d'Oudezeele	FI.010.019	Commune d'Oudezeele	Soutien à l'investissement	++

Pour les actions envisagées sous forme d'étude, une approche globale des équipements publics est souhaitée.

Le soutien en investissement pour les communes concernées ne sera possible que sous réserve de validation des études déjà menées par les communes en lien avec les services du Département.

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Mise en accessibilité des bâtiments publics de Winnezele	FI.010.020	Commune de Winnezele	Soutien à l'investissement	+
Etudes et travaux de mise en accessibilité des équipements publics	FI.010.021	Commune de Merville	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité de la Mairie et de la bibliothèque d'Estaires	FI.010.022	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Rampe d'accès électrique ou ascenseur à l'école de musique d'Estaires	FI.010.023	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Accessibilité des bâtiments publics HAVERSKERQUE	FI.010.024	Commune d'Haverskerque	Financement d'une étude	++
Extension et mise en accessibilité du CCAS	FI.010.025	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+
Mise en accessibilité des bâtiments communaux dont la salle des fêtes	FI.010.026	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+
Mise aux normes accessibilité mairie de Godewaersvelde	FI.010.027	Commune de Godewaersvelde	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité de la Mairie de Steenwerck	FI.010.028	Commune de Steenwerck	Financement d'une étude	++
Accès aux ERP des personnes en mobilité réduite de Boëschèpe	FI.010.029	Commune de Boëschèpe	Financement d'une étude	++
Accessibilité des Etablissements de Saint-Jans-Cappel recevant du public	FI.010.030	Commune de Saint-Jans-Cappel	Financement d'une étude	++
Accessibilité des Etablissements de Vieux-Berquin recevant du public	FI.010.031	Commune de Vieux-Berquin	Financement d'une étude	++
Mise en accessibilité de l'école «Les Petits Géants»	FI.010.032	Commune de Steenbecque	Financement d'une étude	+
Amélioration de l'accessibilité du Musée des Augustins à Hazebrouck	FI.010.033	Commune d'Hazebrouck	À définir.	+

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
DKC025-2 – RD 122/10 – Aménagement du Carrefour de la Croix du Bac - Steenwerck	FI.017.010	Département du Nord / en partenariat avec la Communauté de Communes et la commune	Maîtrise d'ouvrage départementale et soutien à l'investissement	+++ / ++
DKG049 – RD 948 – STEENVOORDE – création de deux giratoires	FI.017.011	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
DKH020 – RD 948 – PS 1705 – rénovation partielle de l'ouvrage de franchissement de l'A25 à Steenvoorde – opération en lien avec la DKG049	FI.017.012	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+++
DKG073 – RD 26/338 – Wemaers Cappel / Zuytpeene – aménagement du carrefour	FI.017.013	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKG074 – RD 916/943B – MORBECQUE – aménagement du carrefour REGNIER	FI.017.014	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKG078 – RD 11 – ARNEKE – mise en sécurité du passage à niveau n°151	FI.017.015	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKH015 – RD 322 – LA GORGUE – remplacement de l'ouvrage d'art dit du Pont Renault	FI.017.016	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKF012 – RD 933 – CASSEL – reprise du pavage de la rue Foch	FI.017.017	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKE007 – RD 17 – HOUTKERQUE – mise aux normes d'accotements	FI.017.018	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
DKF024 – RD 69 – MERVILLE/Vieux Berquin – travaux de remise à niveau avant déclassement de la RD	FI.017.019	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	++
Programme opérationnel du PRD - Programme d'études – projets courants				
DKH062 – RD 139 – GODEWAERSVELDE – remplacement de l'OA dit du Vleterbecque	FI.017.020	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKC057 – RD 161 – STAPLE – mise hors gel avec mise aux normes de largeur et aménagements cyclables	FI.017.021	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKA025 – RD 53 – HAZEBROUCK – aménagement de la desserte du pôle d'échanges multimodal d'Hazebrouck	FI.017.022	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKD032-2 – RD 947 – Steenvoorde / Eecke – sécurisation et renforcement de l'itinéraire	FI.017.023	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKG080 – RD 17 – ESQUELBECQ – déviation des PL de l'agglomération par les RD	FI.017.024	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKG083 – RD 916/338 – HARDIFORT – mise en sécurité du carrefour	FI.017.025	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+
DKI501 – 3 – 3 ^e phase RD 642 – HAZEBROUCK / RENESCURE – mise à 2 x 2 voies	FI.017.026	Département du Nord	Maîtrise d'ouvrage départementale	+

Cette liste n'est pas exhaustive mais reprend une sélection de projets listés au PRD

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement du groupe scolaire d'Eecke	FI.019.005	Commune d'Eecke	Financement d'une étude	++
Etude de faisabilité sur la chapelle des Jésuites (en lien avec étude architecturale)	FI.019.006	Commune de Cassel	Financement d'une étude	++
Etude programmatique équipements (Construction d'un restaurant scolaire et d'une salle de classe) à Neuf-Berquin	FI.019.007	Commune de Neuf-Berquin	Financement d'une étude	++
Restructuration et agrandissement du restaurant scolaire de Boëschèpe	FI.019.008	Commune de Boëschèpe	Financement d'une étude	++
Aménagement du restaurant scolaire	FI.019.009	Commune de Buysseure	Financement d'une étude	++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Extension de l'école publique de Winnezele en démarche HQE	FI.020.001	Commune de Winnezele	Soutien à l'investissement	+++
Construction du restaurant scolaire Thyl-Decoster (HQE)	FI.020.002	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation de la mairie (dont travaux d'accessibilité et locaux accueil périscolaire)	FI.020.003	Commune de Steenbecque	Soutien à l'investissement	++
Création d'un centre de vie	FI.020.004	Commune de Noordpeene	Financement d'une étude	++
Programmation des équipements publics	FI.020.005	Commune de Rubrouck	Soutien à l'investissement	++
Etude et faisabilité puis réalisation de la « Maison des Associations » à Houtkerque	FI.020.006	commune d'Houtkerque	Financement d'une étude	++
Extension et accessibilité aux personnes à mobilité réduite du groupe scolaire d'Oudezeele	FI.020.007	Commune d'Oudezeele	Financement d'une étude	++
Réhabilitation de l'espace Marie Dantoing - Place Saint Vaast à Estaires	FI.020.008	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Restructuration et requalification de la salle des fêtes	FI.020.009	Commune de Bailleul	Financement d'une étude	++
Création d'un nouveau groupe scolaire d'une superficie de 1800 m ²	FI.020.010	Commune de Nieppe	Financement d'une étude	++
Nouvelle mairie de Thiennes rue du Stade	FI.020.011	commune de Thiennes	Financement d'une étude	+
Regroupement des écoles d'Hardifort	FI.020.012	Commune d'Hardifort	Financement d'une étude	+
Aménagement de nouveaux locaux pour la mairie de Winnezele	FI.020.013	commune de Winnezele	Financement d'une étude	+
Construction salle polyvalente d'Eecke	FI.020.014	Commune d'Eecke	Financement d'une étude	+
Restructuration du Groupe Scolaire Bézegher en remplacement du GS Victor Hugo	FI.020.015	Commune de Merville	Financement d'une étude	+
Nouvel équipement socio-culturel à Estaires	FI.020.016	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	+
Réfection de la salle des fêtes " Le Caméo " à Estaires	FI.020.017	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	+
Création d'un espace « jeunesse et loisirs » - immeuble centralisant l'ensemble des accueils de loisirs organisés par la ville (600 m ² -7 salles, salles polyvalente)	FI.020.018	Commune de Nieppe	Financement d'une étude	+
Optimisation de la maîtrise de l'énergie et réhabilitation du patrimoine bâti public	FI.020.019	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++
Partenariat en matière de réhabilitation du patrimoine bâti notamment public	FI.020.020	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Requalification du Quartier du Pont à Nieppe (Phase 1 et 2) 5.2 et 5.3	FI.021.005	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement	+++ / ++
Aménagement de la Place Liénart	FI.021.006	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Aménagement du jardin de la terrasse du château et de la rampe alpine	FI.021.007	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	+++
Étude Cadre de vie du Doulieu	FI.021.008	Commune du Doulieu	Financement d'une étude	+++
Étude de définition et travaux de restauration de l'écluse du Pont de Pierre et restauration écologique du bras éclusier de la Bourre	FI.021.009	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	++
Opération de renouvellement urbain : création d'un nouveau quartier en centre bourg	FI.021.010	Commune de Morbecque	Financement d'une étude	++
Requalification de la place de l'hôtel de ville et des abords – RD 916	FI.021.011	Commune de Morbecque	Soutien à l'investissement	++
Étude du cadre de vie précédant la révision du PLU à Houtkerque	FI.021.012	Commune d'Houtkerque	Financement d'une étude	++
Réaménagement du centre-ville	FI.021.013	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Création d'un espace planté et parking engazonné en entrée de ville rue de Merville	FI.021.014	Commune d'Estaires	Financement d'une étude	++
Étude urbaine sur le quartier de la cité Coisne	FI.021.015	Commune de Nieppe	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie d'Hondeghem	FI.021.016	Commune d'Hondeghem	Financement d'une étude	++
Étude complémentaire cadre de vie de Steenvoorde	FI.021.017	Commune de Steenvoorde	Financement d'une étude	++
Étude Cadre de vie de Staple	FI.021.018	Commune de Staple	Financement d'une étude	++
Aménagement de la Place Plichon	FI.021.019	CC de Flandre Intérieure et Commune de Bailleul	Financement d'une étude	++
Aménagement des abords de la nouvelle zone d'habitat du quartier du Moulin – Intervention sur la commune de Merris (étude et travaux) 5.9 5.10	FI.021.020	CC de Flandre Intérieure	Financement d'une étude et Soutien à l'investissement	++
Etudes d'aménagement du carrefour entre les RD 10 et 122 à la Croix du Bac - Steenwerck 4.3 et 4.4	FI.021.021	CC de Flandre Intérieure et Commune de Steenwerck	Financement d'une étude	++
Aménagement de la place Devos	FI.021.022	CC de Flandre Intérieure et commune de Neuf-Berquin	Soutien à l'investissement	++
Aménagement des abords de la friche commerciale	FI.021.023	CC de Flandre Intérieure et commune de Godewaersvelde	Soutien à l'investissement	++
Place Verte - Cadre de vie à Godewaersvelde	FI.021.024	Commune de Godewaersvelde	Financement d'une étude	++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement de l'entrée du stade à Neuf-Berquin	FI.021.025	Commune de Neuf-Berquin	Soutien à l'investissement	++
Étude de stationnement des véhicules sur la RD38 lors des manifestations Salle de sports de Neuf-Berquin	FI.021.026	Commune de Neuf-Berquin	Financement d'une étude	++
Aménagement de la Place Vandamme à Cassel	FI.021.027	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	++
Aménagement du parking Foch	FI.021.028	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	++
Création d'une aire de pique nique terrasse du château	FI.021.029	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	++
Création d'une place en centre village	FI.021.030	Commune de Noordpeene	Financement d'une étude	++
Aménagement du cœur de village (FDAN/FDST)	FI.021.031	Commune de Rubrouck	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de la place	FI.021.032	Commune de Sainte-Marie-Cappel	Financement d'une étude	++
Travaux Cadre de vie pour aménagement routier et création d'un nouveau cimetière	FI.021.033	Commune de Sainte-Marie-Cappel	Financement d'une étude	++
Aménagement du Hameau transfrontalier de l'Abeele de Boëschèpe	FI.021.034	Commune de Boëschèpe	Financement d'une étude	++
Réorganisation du centre du village	FI.021.035	Commune de Méteren	Financement d'une étude	++
Révision du PLU et étude Cadre de vie à Strazeele	FI.021.036	Commune de Strazeele	Financement d'une étude	++
Amélioration du cadre de vie	FI.021.037	Commune de Vieux-Berquin	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de sécurité à l'entrée de Boëseghem	FI.021.038	Commune de Boëseghem	Financement d'une étude	+
Extension du cimetière de Boëseghem	FI.021.039	Commune de Boëseghem	Financement d'une étude	+
Réaménagement de la Place du village de Boëseghem	FI.021.040	Commune de Boëseghem	Financement d'une étude	+
Aménagement au hameau de Caudescure	FI.021.041	Communes de Merville et de Vieux-Berquin	Soutien à l'investissement	+
Repenser l'espace frontalier	FI.021.042	Commune de Godewaersvelde	Financement d'une étude	+
Étude de mise en valeur circuit touristique	FI.021.043	Commune de Merris	Financement d'une étude	+
Neuf-Berquin : un village-rue traversé par deux départementales : RD 38 et RD 947	FI.021.044	Commune de Neuf-Berquin	Financement d'une étude	+
Aménagement de l'entrée nord	FI.021.045	Commune de Sainte-Marie-Cappel	Soutien à l'investissement	+
Travaux Cadre de vie pour aménagement piétonnier	FI.021.046	Commune de Sainte-Marie-Cappel	Financement d'une étude	+

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement du centre village/travaux FDAN	FI.021.047	Commune de Buyssechre	Soutien à l'investissement	++
Éco quartier : pôle gare friche ENF route de la Gorgue	FI.021.048	CC Flandre-Lys et Commune de Merville	A déterminer suite à association des services départementaux	
Projet d'Eco quartier du cœur de Ville comprenant 12 zones à requalifier	FI.021.049	Commune de Merville	A déterminer suite à association des services départementaux	
Aménagement d'un quartier mixte sur la friche Nordlys – Bailleul (études) 5.4	FI.021.050	CC de Flandre Intérieure	A déterminer suite à association des services départementaux	
Aménagement d'un quartier mixte sur la friche Nordlys – Bailleul (travaux) 5.5	FI.021.051	CC de Flandre Intérieure	A déterminer suite à association des services départementaux	
Réalisation d'un écoquartier – secteur de la rue de Sercus	FI.021.052	Commune d'Hazebrouck	A déterminer suite à association des services départementaux	
Restructuration du quartier des anciens ateliers municipaux et service département de secours et d'incendie	FI.021.053	Commune d'Hazebrouck	A déterminer suite à association des services départementaux	

Actions / Partenariats	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département
Plan Local de l'Habitat intercommunal Flandre-Lys	CC Flandre-Lys	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'un réseau des acteurs de l'habitat et du logement en Flandre Intérieure	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'un service Habitat	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Poursuite et développement du projet indécence insalubrité sur la CCMFPL	PACT Métropole Nord	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Réhabilitation de logements sociaux : étage du café Le Montparnasse, propriétés communales Cité des Jardins, bâtiment Victor Hugo rue Thiers...	Commune de Merville	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Construction de logements sociaux en milieu rural à Godewaersvelde	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Construction de logements sociaux en milieu rural à Merris	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Construction de logements sociaux en milieu rural à Neuf-Berquin	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Logements sociaux sur la ZAC des Collines	Commune de Bailleul	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Production de logements très sociaux	URPACT	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Eco quartier : création de 300 logements sur les friches ENF	Commune de Merville	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Habitat et jardin partagés à Merville	L'Atelier	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Rénovation urbaine du quartier du Pont de Pierre	Commune de Merville	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Création d'un groupe logement social partenarial – Intervention sur l'ensemble du territoire intercommunal	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Aide aux travaux de rénovation de logements en situation de précarité énergétique - Pays des Géants	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
FSL - poursuite action expérimentale d'aide à la réhabilitation énergétique des logements locatifs privés pour les ménages à revenus modestes	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Protocole de précarité énergétique Anah/Etat	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Auto-réhabilitation accompagnée	Association IDEES	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Actions de lutte contre la précarité énergétique : Auto-réhabilitation	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH
Actions de lutte contre la précarité énergétique	CCAS de Merville	Partenariat technique dans le cadre de l'élaboration du PDH

Liste des projets qui alimenteront la réflexion globale d'élaboration du Plan départemental de l'habitat

Liste des opérations programmées sur le territoire de Flandre Intérieure dont le soutien financier par le Département pourra être étudié au regard de la convention de partenariat avec Partenord Habitat (2012-2014) et de la stratégie départementale qui sera actualisée à l'issue du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

	Code action	Porteur / Pilote
Opérations de constructions de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat		
Production de 30 logements individuels en location accession (PSLA) dans la ZAC des Collines à Bailleul	FI.025.001	dépôt du dossier de financement en 2015
Opération de 20 logements individuels dans la ZAC des Collines (10 Prêt Locatif à Usage Social, 4 Prêt Locatif Aidé d'Intégration, 6 Prêt Locatif Social) à Bailleul	FI.025.002	Dépôt dossier de financement en 2015
Production de 4 logements individuels (3 PLUS, 1 PLAI) résidence du Bois II à Vieux-Berquin	FI.025.003	Dépôt dossier de financement en 2014
Production de 36 logements collectifs (24 PLUS, 12 PLAI), rue Ferdinand Buisson à Hazebrouck	FI.025.004	Dépôt dossier de financement en 2014
Opérations de réhabilitations de logements sociaux dans le cadre du partenariat Département - Partenord Habitat		
Réhabilitation de 34 logements collectifs, résidences Plateel Lemire à HAZEBROUCK	FI.025.005	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 16 logements collectifs, Rue Delattre de Tassigny à HAZEBROUCK	FI.025.006	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 220 logements collectifs, CITE PASTEUR à HAZEBROUCK	FI.025.007	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 80 logements collectifs, Résidence Foch à Hazebrouck	FI.025.008	Livraison pour 2018
Réhabilitation de 12 logements individuels, Rue Looten à SAINTE MARIE CAPPEL	FI.025.009	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 9 logements dont 5 individuels et 4 collectifs, avenue des Flandres à MORBECQUE	FI.025.010	Livraison pour 2016
Réhabilitation de 20 logements individuels, Rue Saint Sébastien à CAESTRE	FI.025.011	Livraison pour 2017
Réhabilitation de 12 logements collectifs, rue de la grotte à Vieux Berquin	FI.025.012	Livraison pour 2017
Réhabilitation énergétique de 18 logements individuels, rue Louis Pasteur à ESTAIRES	FI.025.013	Dossier de demande de financement déposé en 2015

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Démarche innovante de développement durable pour mise en place d'un système de référence en matière de gestion environnementale des sites 7.1	FI.026.003	CC de Flandre Intérieure	Partenariat technique	+
Partenariat en matière de connaissance foncière	FI.026.004	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+
Partenariat en matière du développement d'un réseau d'acteurs de l'environnement	FI.026.005	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+
Actions de mise en réseau des espaces naturels sensibles	FI.026.006	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	++
Protection des abeilles	FI.026.007	Commune d'Hazebrouck	Partenariat technique	++
Connaître, protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel des Flandres	FI.026.008	Conservatoire d'espaces naturels du NPDC	Convention	++
Mise en place de plans de préservation de la biodiversité	FI.026.009	Groupe ornithologique du Nord-Pas-de-Calais	Convention	++
Animation autour de la forêt de Nieppe	FI.026.010	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique	+++
Gouvernance du marais audomarois	FIFM.022	PNR Caps et Marais d'Opale	Partenariat technique	++

Sont listés ici les projets connus via la démarche de contrat de territoire : ils seront prioritaires mais ne constituent pas une liste exhaustive pour les six prochaines années.

→ Accompagnement des projets de jardins familiaux - espaces partagés

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création de jardins partagés - quartier des Fleurs et des Busseroles à Estaires	FI.028.018	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+++
Jardins familiaux d'Outtersteene	FI.028.019	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Jardins partagés de la résidence Foch	FI.028.020	commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+++
Agriculture bio par les jardins du cygne	FI.028.021	Association les Jardins du Cygne	Convention	+
Création de jardins collectifs et actions de sensibilisation	FI.028.022	Association les Jardins du Cygne	Convention	+++

→ Accompagnement des projets de boisements, de vergers de « hautes tiges » de variété ancienne, d'arbres têtards

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'un couloir arboré	FI.028.023	Commune de Noordpeene	Soutien à l'investissement	++
Reconquête des espaces verts par la plantation d'arbres et arbustes	FI.028.024	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+
Trame Verte et Bleue Corridors Boisés phase 4	FI.028.025	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	++

→ Accompagnement des projets de plantations/entretien de haies

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Entretien et plantations de haies bocagères	FI.028.026	CC de Flandre Intérieure	Soutien à l'investissement et soutien en fonctionnement	+++
PLANTATION DE HAIES Territoire communal de Nieppe – sentiers de randonnée	FI.028.027	Commune de Nieppe	Soutien à l'investissement	+++
Réalisation de corridors écologiques sur le territoire d'Hazebrouck	FI.028.028	commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+++

Sont listés ici les projets connus via la démarche de contrat de territoire : ils seront prioritaires mais ne constituent pas une liste exhaustive pour les six prochaines années.

→ Création d'équipements sportifs et de terrains synthétiques de football

Actions / Partenariats	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Création d'une salle de sport polyvalente	FI.052.015	Commune d'Hardifort	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Salle d'activités gymniques, de danse et de motricité (enfants, jeunes, personnes âgées)	FI.052.016	Commune de Neuf-Berquin	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Création d'une salle polyvalente	FI.052.017	Commune de Noordpeene	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Aménagement terrain synthétique à Arneke	FI.052.018	Commune d'Arnèke	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Construction d'un terrain synthétique à Neuf-Berquin	FI.052.019	Commune de Neuf-Berquin	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Création d'un terrain de football synthétique au stade Damette .	FI.052.020	Commune d'Hazebrouck	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Réalisation d'un terrain de football synthétique	FI.052.021	Commune de Méteren	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+

→ Réalisation d'équipements de proximité (plateaux multisports,...)

Actions / Partenariats	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Aménagement d'un terrain de bi-cross rue de la Blanchisserie	FI.052.022	Commune de Merville	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Création d'un mini stade multisport	FI.052.023	Commune d'Oxelaëre	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Plateau Multisport et skate/roller de Boëschèpe	FI.052.024	Commune de Boëschèpe	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Réalisation d'un Skate Park	FI.052.025	commune d'Hazebrouck	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Terrain multisports	FI.052.026	Commune de Strazeele	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+

Sont listés ici les projets connus via la démarche de contrat de territoire : ils seront prioritaires mais ne constituent pas une liste exhaustive pour les six prochaines années.

→ Création d'équipements sportifs et de terrains synthétiques de football

Actions concernées	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Réaménagement des espaces sportifs à Cassel	FI.052.027	Commune de Cassel	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Extension de la salle des sports	FI.052.028	Commune de Steenbecque	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Couverture du terrain multisports à Godewaerfelde	FI.052.029	Commune de Godewaersvelde	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Mise aux normes d'accessibilité de la salle des sports Cédric Vasseur de Steenvoorde	FI.052.030	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes d'accessibilité de la salle des sports Saint-Exupéry de Steenvoorde	FI.052.031	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Mise aux normes d'accessibilité du dojo de Steenvoorde	FI.052.032	Commune de Steenvoorde	Soutien à l'investissement	++
Reconstruction des 2 courts de tennis à Steenvoorde	FI.052.033	Commune de Steenvoorde	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Réhabilitation de la salle des sports d'Arneke	FI.052.034	Commune d'Arneke	Soutien à l'investissement	++
Réfection des courts de tennis extérieurs à Merville	FI.052.035	Commune de Merville	Soutien à l'investissement	+++
Travaux Complexe sportif Henri Durez rue de Merville d'Estaires	FI.052.036	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation de la salle Ch Lesage	FI.052.037	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation du dojo	FI.052.038	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	++
Rénovation de la salle des sports Pasteur	FI.052.039	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	++
Extension des courts couverts de tennis (1 court supplémentaire)	FI.052.040	Commune de Bailleul	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Restructuration du stade Ch. Lesage	FI.052.041	Commune de Bailleul	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Rénovation du terrain d'honneur au stade Damette	FI.052.042	Commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	++
Réfection sol sportif dans la salle des sports du CANM	FI.052.043	Commune d'Hazebrouck	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Réfection sol sportif dans la salle des sports Ecole du Biest	FI.052.044	Commune d'Hazebrouck	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Réfection sol sportif dans la salle des sports Ecole Jean Macé	FI.052.045	Commune d'Hazebrouck	À déterminer selon les résultats de l'analyse	+
Transformation d'une piste d'athlétisme schiste en revêtement polyuréthane	FI.052.046	Commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Organisation touristique pour mise en œuvre stratégie	FI.054.001	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique via un tiers	+++
Développement et mise en réseau des équipements culturels, touristiques et sportifs Pays Cœur de Flandre	FI.054.002	Pays Cœur de Flandre	Partenariat technique via un tiers	++
Brasserie des Savoirs	FI.054.003	Association Brasserie des Savoirs	Financement d'une étude	++
Valorisation du beffroi	FI.054.004	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement	++
Création d'un site touristique, culturel et pédagogique : « La Colline du vent »	FI.054.005	Association Ferme 1900	Financement d'une étude	+
Circuit de la Grande Guerre Bailleul et les Monts de Flandre	FI.054.006	OT Monts de Flandre	Appui technique via un tiers	+
Circuit découverte Monts de Flandre	FI.054.007	OT Monts de Flandre	Appui technique via un tiers	+
Circuit découverte Route du Houblon	FI.054.008	OT Monts de Flandre	Appui technique via un tiers	+

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Eglise de Boëseghem	FI.057.016	Commune de Boëseghem	Soutien à l'investissement	++
Entretien du patrimoine architectural de la commune de Morbecque : l'église St Firmin	FI.057.017	Commune de Morbecque	Soutien à l'investissement	++
Entretien du patrimoine architectural de Morbecque : calvaire du cimetière St Firmin	FI.057.018	Commune de Morbecque	Partenariat technique	+
Entretien du petit patrimoine de Morbecque : calvaires et chapelles de la commune	FI.057.019	Commune de Morbecque	Partenariat technique	+
Réfection des orgues de l'église ST PIERRE	FI.057.020	Commune de Steenbecque	Soutien à l'investissement	++
Réfection des piliers de l'église ST Pierre	FI.057.021	Commune de Steenbecque	Soutien à l'investissement	+
Réhabilitation de l'Eglise Saint-Omer de Caëstre	FI.057.022	Commune de Caëstre	Soutien à l'investissement	++
Restauration de l'église Saint Vaast	FI.057.023	Commune de Lynde	Soutien à l'investissement	+++
Réhabilitation église du Sacré Cœur de Renescure	FI.057.024	Commune de Renescure	Soutien à l'investissement	+
Rénovation église Notre dame de l'assomption de Renescure	FI.057.025	Commune de Renescure	Soutien à l'investissement	+++
Clocher et couverture de l'Eglise Saint Erasme XIIème siècle de Sercus	FI.057.026	Commune de Sercus	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de l'église Saint Omer	FI.057.027	Commune de Staple	Soutien à l'investissement	++
Restauration de la toiture de l'église – Entretien de l'église à St Sylvestre Cappel	FI.057.028	Commune de Saint-Sylvestre-Cappel	Soutien à l'investissement	++
Restauration du portail et des 2 salles intérieures attenantes de l'église Saint-Martin de Terdeghem	FI.057.029	Commune de Terdeghem	Soutien à l'investissement	++
Réfection des chéneaux et gouttières de l'église d'Eecke	FI.057.030	Commune d'Eecke	Soutien à l'investissement	+
Rénovation du Klokhuis d'Eecke	FI.057.031	Commune d'Eecke	Soutien à l'investissement	++
Mise en valeur de la motte féodale d'Oudezeele	FI.057.032	Commune d'Oudezeele	Financement d'une étude	+
Restauration du Clocher d'Oudezeele	FI.057.033	Commune d'Oudezeele	Soutien à l'investissement	++
Rénovation de l'Eglise Saint-Vaast d'Estaires	FI.057.034	Commune d'Estaires	Soutien à l'investissement	++ / +
Restauration du clos et couvert de l'église St Vincent – 2 ^e phase HAVERSKERQUE	FI.057.035	Commune d'Haverskerque	Soutien à l'investissement	+++
Restauration intérieure de l'église St Vincent HAVERSKERQUE	FI.057.036	Commune d'Haverskerque	Soutien à l'investissement	++

	Code action	Porteur / Pilote	Participation envisagée du Département	Priorité
Travaux de sauvegarde Eglise St Laurent de Merris	FI.057.037	Commune de Merris	Soutien à l'investissement	+
Travaux d'entretien de l'église de Thiennes	FI.057.038	Commune de Thiennes	Soutien à l'investissement	+
Réalisation d'une nouvelle toiture à l'église à Neuf-Berquin	FI.057.039	Commune de Neuf-Berquin	Soutien à l'investissement	+
Travaux Eglise Saint Jean Baptiste de Steenwerck	FI.057.040	Commune de Steenwerck	Soutien à l'investissement	+
Église Notre dame de l'Abeele de Boëschèpe	FI.057.041	Commune de Boëschèpe	Soutien à l'investissement	+
Moulin de l'ingratitude ONDANKMEULEN de Boëschèpe	FI.057.042	Commune de Boëschèpe	Soutien à l'investissement	+++
Rénovation de l'église Saint Martin de Boëschèpe	FI.057.043	Commune de Boëschèpe	Soutien à l'investissement	+
restauration des retables de St Eloi	FI.057.044	Commune d'Hazebrouck	Soutien à l'investissement	+
Restauration de l'Eglise Saint Jean Baptiste	FI.057.045	Commune de Buysseure	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de la collégiale (classée MH)	FI.057.046	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	+
Restauration du moulin de l'Etendard	FI.057.047	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de la porte du Château	FI.057.048	Commune de Cassel	Soutien à l'investissement	++
Aménagement de la tour de l'église	FI.057.049	Commune de Noordpeene	Soutien à l'investissement	+
Restauration des vitraux de l'Eglise	FI.057.050	Commune de Wemaers-Cappel	Soutien à l'investissement	++
Restauration de la tapisserie des Etats de Flandre	FI.057.051	Commune de Bailleul	Soutien à l'investissement à titre expérimental	++
Valoriser l'histoire locale et le patrimoine écrit	FI.057.052	Commune de Bailleul	Soutien à titre expérimental	++
Valoriser et préserver le patrimoine de la Ville	FI.057.053	Commune de Bailleul	Partenariat technique	+
Rénovation de l'Eglise	FI.057.054	Commune de Zermezele	Soutien à l'investissement	++
Remplacement de la charpente et de la couverture de l'église	FI.057.055	Commune d'Ochtezeele	Soutien à l'investissement	++
Restauration du clos et couvert de l'Eglise Saint-Martin	FI.057.056	Commune d'Oxelaere	Soutien à l'investissement	+++
Restauration de l'Eglise de Pradelles	FI.057.057	Commune de Pradelles	Partenariat technique	+++

Communes signataires

Signé à HAZEBROUCK, le 6 / 02 / 2015

dont le Conseil Municipal a délibéré sur le Plan d'Actions de la Flandre intérieure




Joël DUYCK
Maire de Merville



Dominique WALBROU
Maire de Le Doulieu



Luc EVERAERE
Maire de Rubrouck



Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER
Maire de Méteren

Nord
le Département

DÉPARTEMENT DU NORD
Direction Générale du
Développement Territorial
MISSION CONTRATS DE TERRITOIRE
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél. : 03 59 73 58 54
Fax : 03 59 73 50 39
Courriel : contratsdeterritoire@cg59.fr

Nord *Innovation Territoires*

lenord.fr